

## **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

pour le territoire de la  
Communauté de communes  
**Anjou Loir et Sarthe**

# SOMMAIRE

**01**

PRÉAMBULE

**ARTICLE 1 . OBJET DU CONTRAT**

**04**

**ARTICLE 2 . AMBITION DU TERRITOIRE**

**07**

**ARTICLE 4 . LE PLAN D'ACTION**

- 4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat
- 4.2. Validation des actions
- 4.3. Projets et actions en maturation

**09**

6.2. Le territoire signataire

**11**

- 6.4. Engagements de la Région
- 6.5. Engagements des opérateurs publics

**13**

**ARTICLE 7 . GOUVERNANCE DU CRTE**

- 7.1. Le comité de pilotage
- 7.2. Le comité technique

**15**

**ARTICLE 8 . SUIVI ET ÉVALUATION DU CRTE**

**ARTICLE 9 . RÉSULTATS ATTENDUS DU CRTE**

**17**

SIGNATURES

**02**

1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

**05**

**ARTICLE 3 . LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

**08**

**ARTICLE 5 . MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENTS EN INGÉNIERIE**

**ARTICLE 6 . ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

- 6.1. Dispositions générales concernant les financements

**10**

6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

**12**

- 6.6 Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques
- 6.7. Maquette financière

**14**

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

**16**

**ARTICLE 10 . ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DU CRTE**

**ARTICLE 11 . EVOLUTION ET MISE À JOUR DU CRTE**

**ARTICLE 12 . RÉSILIATION DU CRTE**

**ARTICLE 13 . TRAITEMENT DES LITIGES**

**18**

ANNEXES

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENTRE

**La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe**

Représenté par son président Monsieur Jean-Jacques GIRARD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 6 janvier 2022,

Ci-après désigné par "La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe" ou "le territoire",

D'une part,

ET

**L'État,**

Représenté par Monsieur Pierre ORY, préfet du département du Maine-et-Loire,  
Ci-après désigné par "l'État" ;

**Le Conseil régional des Pays de la Loire,**

Représenté par la Présidente du Conseil régional, Madame Christelle MORANÇAIS, dûment habilitée à signer le présent contrat par délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 23 septembre 2021,  
Ci-après désignée par "la Région" ;

D'autre part,

## EN PRÉSENCE DE :

Monsieur Pierre ORY, Préfet de Maine-et-Loire

Madame Magali DAVERTON, Secrétaire Générale de la Préfecture de Maine-et-Loire

Monsieur Roch BRANCOUR, Vice-Président du Conseil régional

Madame Régine BRICHET, Vice-Président du Conseil départemental

Monsieur Didier GERARD, Directeur départemental des territoires

Monsieur Jean-Jacques GIRARD, Président de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

Monsieur Pascal FARION, Maire de Durtal

Madame Elisabeth MARQUET, Maire de Jarzé-Villages

Monsieur Thierry de VILLOUTREYS, Maire de Seiches-sur-le-Loir

Il est convenu ce qui suit :

## PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article I - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;  
Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n°6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat présente les engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme Petites Villes de demain engagé sur la commune de Durtal pour la durée du mandat
- La convention territoriale globale signée avec la CAF en septembre 2021
- Le Contrat Local d'Education Artistique 2018-2021
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens
- Et le Projet de Territoire de la CCALS

Le territoire est également engagé dans les démarches suivantes :

- SCoT du Pôle Métropolitain Loire Angers
- PCAET du Pôle Métropolitain Loire Angers

Enfin, la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe est engagée dans une démarche de PLUi.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est ainsi conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

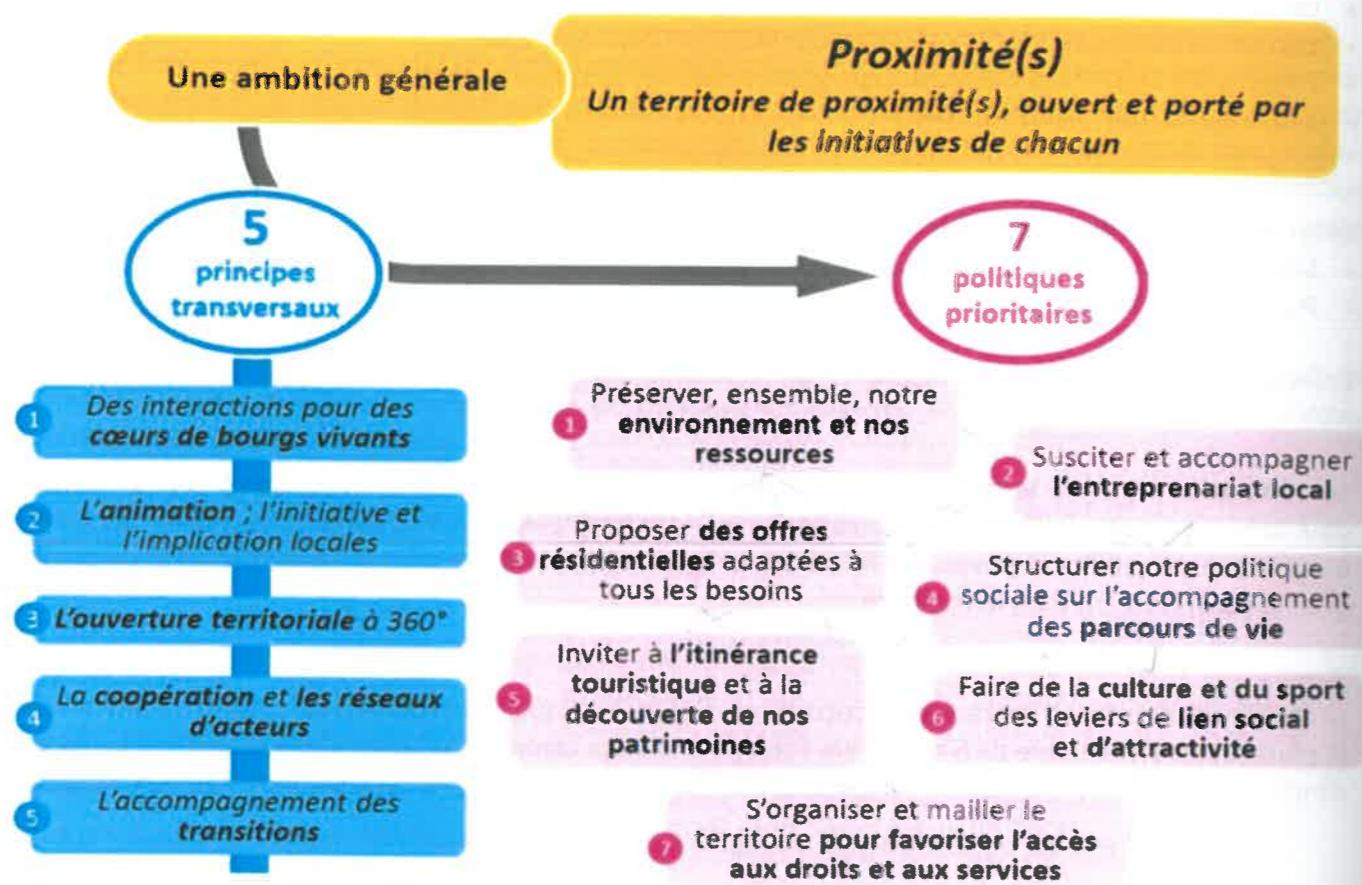
## 1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le diagnostic en **annexe 1** permet une présentation du territoire et une analyse des besoins de la CCALS au-delà d'une simple photographie territoriale. Il a été notamment enrichi au niveau social grâce au travail mené en lien étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la convention territoriale Globale.

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours.

L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

## Article 2 - Ambition du territoire



La **PROXIMITÉ** est voulue dans le projet et peut s'écrire au pluriel car se décline de plusieurs manières :

- Proximité territoriale,
- Proximité entre collectivités et citoyens,
- Proximité entre la CCALS et les communes,
- Proximité avec les territoires voisins,
- Proximité avec les acteurs locaux.

## Article 3 - Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé par le conseil communautaire de la CCALS en date du 2 septembre 2021 :

- **Orientation 1 : Préserver, ensemble, notre environnement et nos ressources**
  - Axe stratégique 1 : Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique (mise en œuvre du PCAET)
  - Axe stratégique 2 : Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et de la biodiversité de notre territoire
  - Axe stratégique 3 : Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques de l'eau
- **Orientation 2 : Susciter et accompagner l'entreprenariat local**
  - Axe stratégique 4 : Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers
  - Axe stratégique 5 : Accompagner l'entreprenariat et soutenir nos entreprises et l'emploi
  - Axe stratégique 6 : Contribuer à structurer des filières économiques territoriales
  - Axe stratégique 7 : Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine
- **Orientation 3 : Proposer des offres résidentielles adaptées à tous les besoins**
  - Axe stratégique 8 : Poursuivre et coordonner les outils de planification et de politiques urbaines et patrimoniales et leur mise en œuvre
  - Axe stratégique 9 : Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les coeurs de bourgs
  - Axe stratégique 10 : Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers
- **Orientation 4 : Structurer notre politique sociale sur l'accompagnement des parcours de vie**
  - Axe stratégique 11 : Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux
  - Axe stratégique 12 : Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain
  - Axe stratégique 13 : Structurer et animer le réseau d'acteurs liés au vieillissement afin de conforter les réponses collectives proposées aux habitants

- **Orientation 5 : Inviter à l'itinérance touristique et à la découverte de nos patrimoines**
  - Axe stratégique 14 : Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges)
  - Axe stratégique 15 : Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation
  - Axe stratégique 16 : Développer et promouvoir des événements culturels
- **Orientation 6 : Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité**
  - Axe stratégique 17 : Le développement d'une programmation culturelle de proximité
  - Axe stratégique 18 : La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs)
- **Orientation 7 : S'organiser et mailler le territoire pour favoriser l'accès aux droits et services**
  - Axe stratégique 19 : Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services
  - Axe stratégique 20 : Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité
  - Axe stratégique 21 : L'accès à la santé et au parcours de soins

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en **annexe 2**. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 4 - Le plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions des collectivités et des acteurs territoriaux.

### 4.1. Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les contractualisations, dont il est ici objet, sont celles qui figurent de manière détaillée à l'article 1.

### 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en **annexe 5**.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de "fiches-projets" qui deviennent des "fiches-actions" lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtées à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le Préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique" (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (**annexe 4**).

### 4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches actions" ou les "fiches actions en maturation" seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 5 - Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires..., les services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Pour la construction de cette première version du CRTE d'Anjou Loir et Sarthe, l'appui d'un bureau d'études a été apporté via le marché d'ingénierie national porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Cette prestation a été financée à 100% par l'ANCT.

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

### 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un-e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et entraînant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements, à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex: réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

### **6.4. Engagements de la Région**

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

### **6.5. Engagements des opérateurs publics**

Sans objet.

### **6.6. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Les citoyens seront régulièrement consultés grâce à différents outils tels qu'un forum annuel, des questionnaires et des tables rondes. Ces consultations permettront l'ajustement des ambitions du projet de territoire, du projet social et du CRTE.

## 6.7. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad'hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.  
La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

## Article 7 - Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du Premier Ministre 6231/SG du 20 novembre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de territoires de la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la CCALS. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il sera composé des membres suivants :

- M. Jean-Jacques GIRARD
- Mme Elisabeth MARQUET
- Mme Joëlle CHARRIER
- M. Marc SOREAU
- M. Thierry de VILLOUTREYS
- M. Pascal FARION

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en [annexe 5](#).

Les indicateurs de suivi sont précisés en [annexe 3](#).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

## Article 10 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Auterme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Signé à TIERCÉ, le 13 janvier 2022

Le Préfet du Maine-et-Loire  
Pierre ORY

Le Président de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Jean-Jacques GIRARD



## Article 11 - Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

La Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS



## Article 13 - Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif d'Angers.



## SOMMAIRE DES ANNEXES

### Annexe 1

Diagnostic territorial

### Annexe 2

Orientations stratégiques

### Annexe 3

Objectifs et indicateurs de suivi

### Annexe 4

Protocole financier annuel

### Annexe 5

Fiches actions

### Annexe 6

Soutiens financiers accordés par l'État au territoire Anjou Loir et Sarthe en 2020-2021

### Annexe 7

Liste des actions soutenues par la Région en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional

**Siège social**  
103 rue Charles Darwin  
49125 Tiercé  
02 52 75 05 05

**Antenne Val de Sarthe**  
4 bis rue du Val de Sarthe - BP 70004  
49125 Tiercé

# **Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe**

---

## **PORTRAIT DE TERRITOIRE**

---

# Structuration du diagnostic

## ***Positionnement et identité du territoire***

Page 3

### *Partie 1 : Principales dynamiques socioterritoriales*

Page 4

Thématique 1 : Tendances démographiques et logement

Thématique 2 : Caractéristiques socio-professionnelles et formation

### *Partie 2 : Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire*

Page 17

Thématique 1 : La petite enfance, l'enfance, la Jeunesse et l'accompagnement à la parentalité

Thématique 2 : L'insertion sociale et professionnelle

Thématique 3 : Le vieillissement & le handicap

Thématique 4 : L'animation de la vie sociale

Thématique 5 : La mobilité

### *Partie 3 : Les dynamiques économiques*

Page 79

### *Partie 4 : La transition écologique*

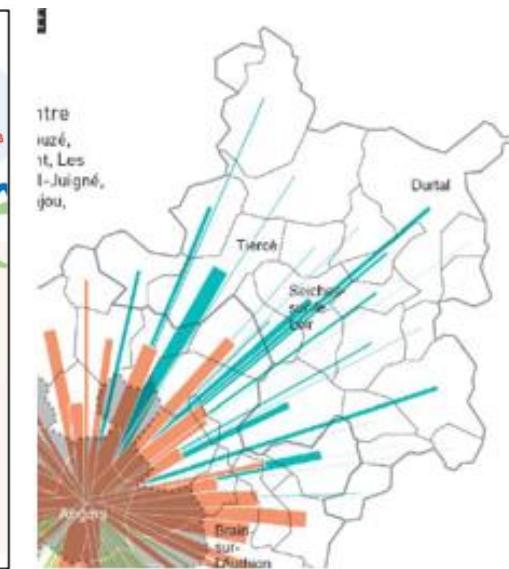
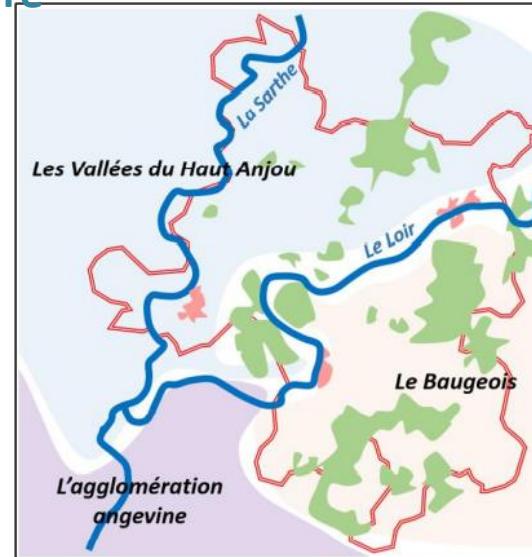
Page 84

### *Synthèse AFOM*

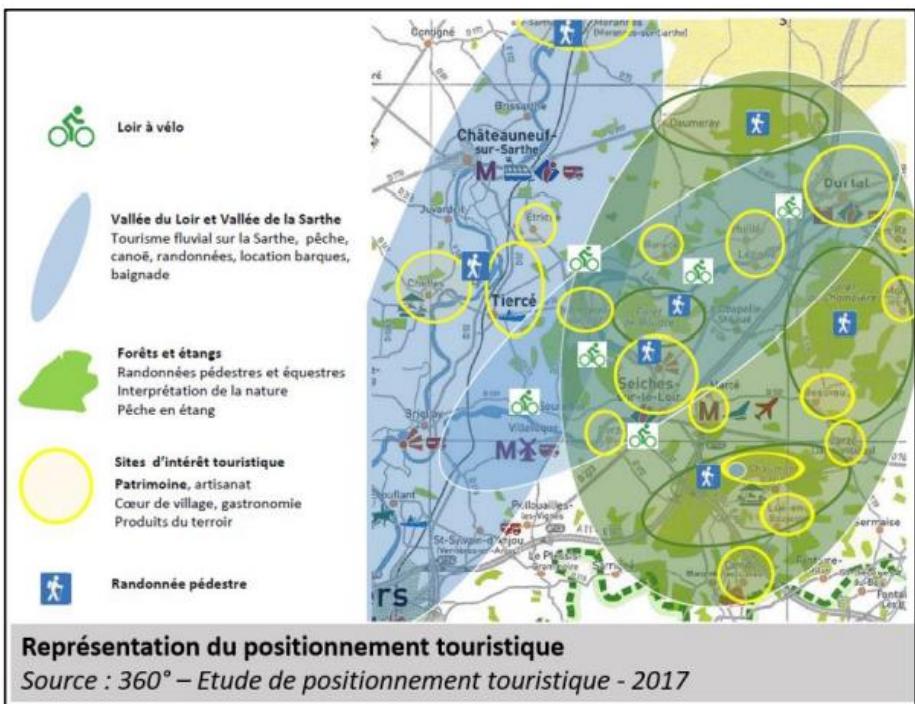
Page 96

# Positionnement et identité du territoire

- **Un déficit d'identité** : entre « diversité » et « fragmentation »
  - **La « ruralité », facteur d'identification** très nettement le plus affirmé mais nuancé dans sa caractérisation
  - Une convergence de perceptions **sur les notions globales** de « bon vivre » de « nature », de qualité des sites, ....



- **Enjeu d'identité** : davantage sur un modèle social et de valorisation des patrimoines et des ressources que sur un territoire
  - Enjeu d'**éducation/sensibilisation** et de **fédération** de acteurs et habitants sur ce modèle social
  - Enjeu de l'**organisation territoriale** : promotion coordonnée et maillée de la notion de proximité ?
  - Enjeu de l'**ancrage assumé aux territoires voisins**



## **PARTIE 1**

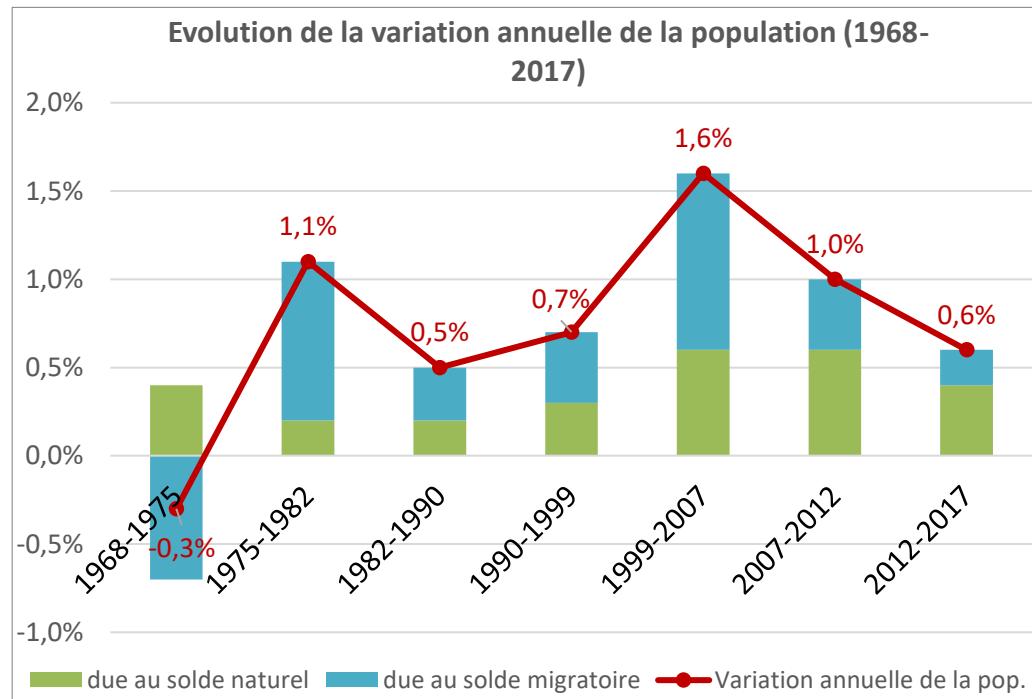
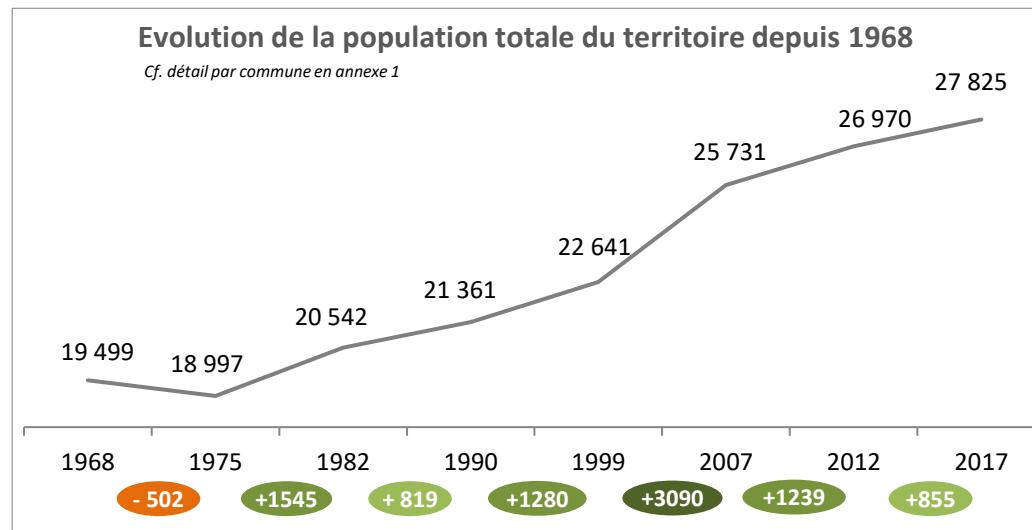
***Principales dynamiques socio-territoriales***

## La démographie : Une croissance qui reste très favorable malgré un certain ralentissement depuis 2007.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CCALS comptait 127825 habitants<sup>1</sup>.
- Une croissance annuelle qui reste positive sur les dernières périodes (+0,6% entre 2012 et 2017), mais qui baisse sensiblement par rapport à la période 1999-2007.
- Une croissance davantage liée au solde naturel (qui globalement se maintient), qu'au solde migratoire en forte baisse depuis 2007).

### A retenir :

Une croissance démographique qui reste positive mais qui est marquée par un apport migratoire de plus en plus limité → Quels enjeux en matière d'attractivité du territoire ?



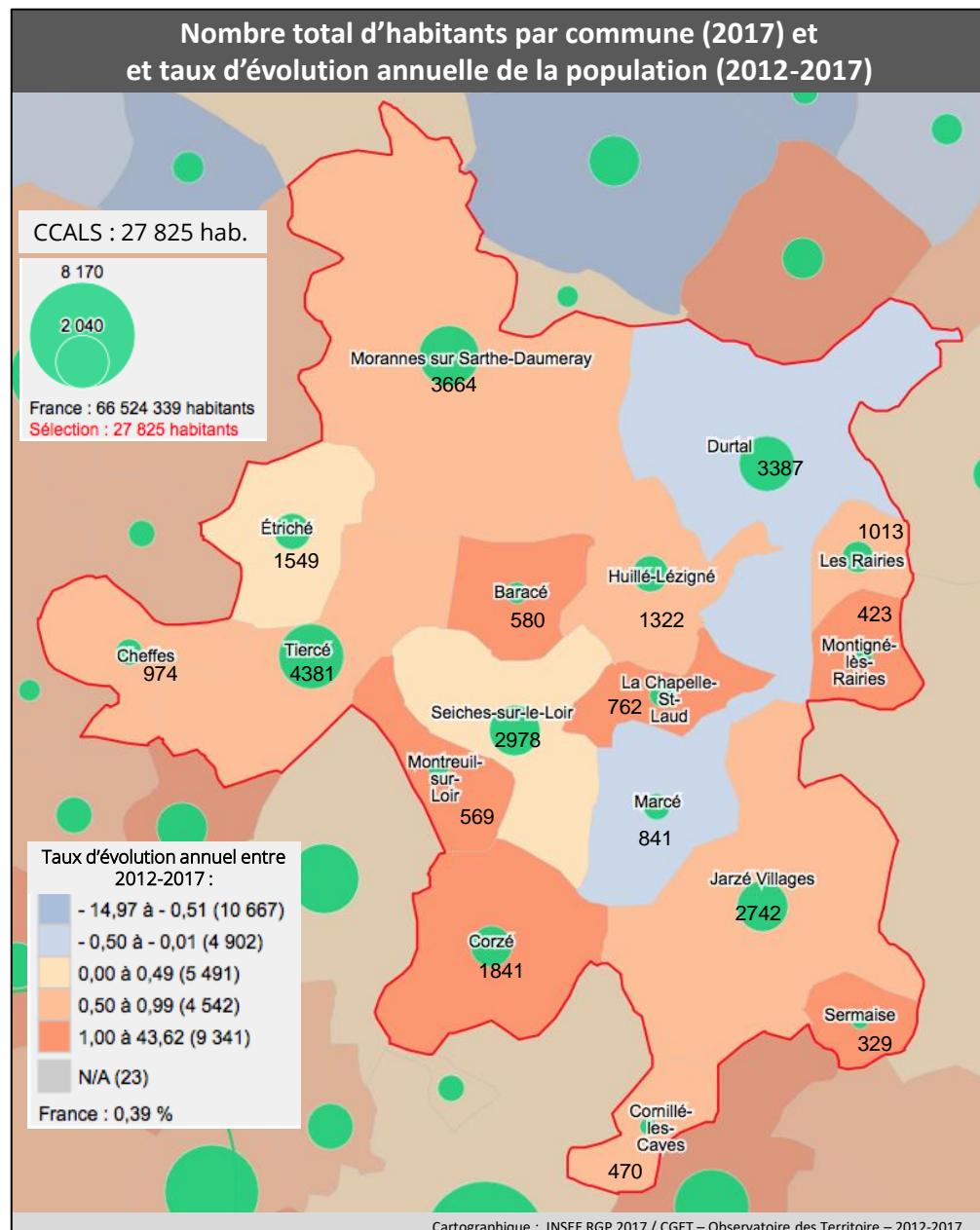
<sup>1</sup> Source : INSEE – RGP. Concernant les données 2017, il s'agit de la population totale et légale au 1<sup>er</sup> janvier 2016, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# La démographie : Les dynamiques à l'échelle des communes de la CCALS

## Deux principaux constats :

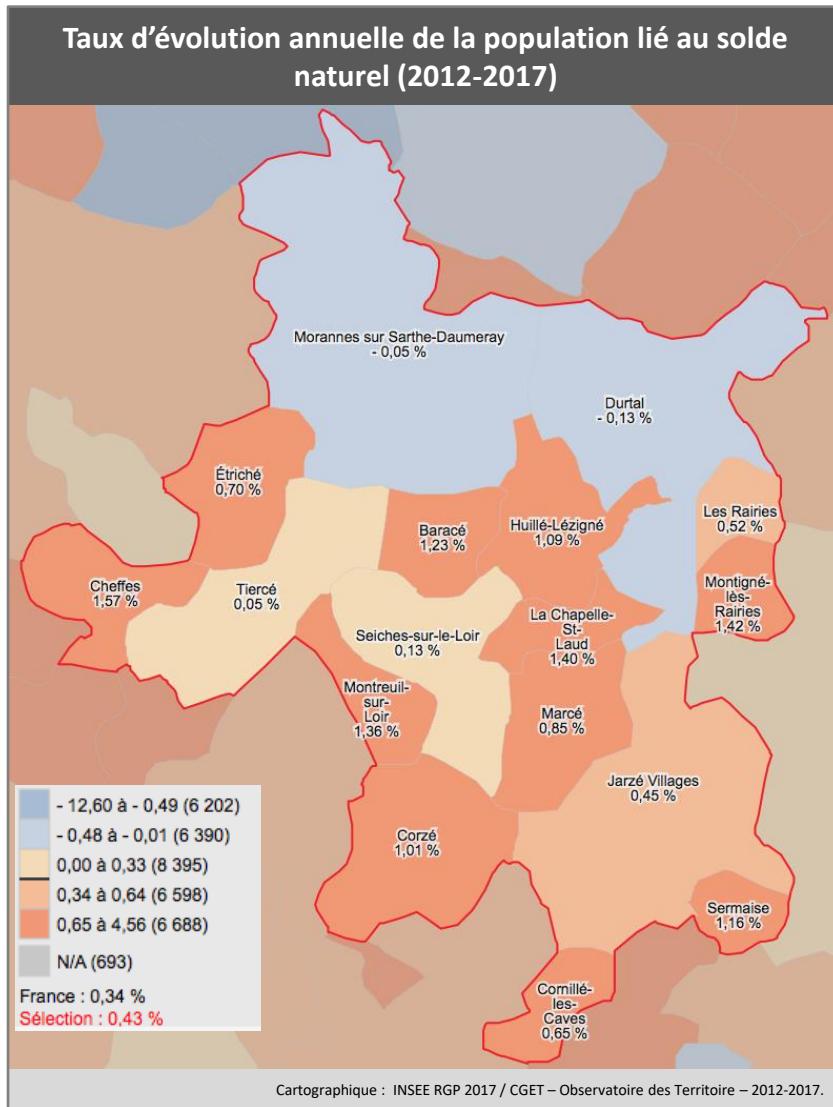
- Des écarts non-négligeables quant à la taille des communes qui se traduisent par une dépendance plus ou moins importantes aux pôles de services internes et externes :**

- 5 communes à plus de 2750 habitants
- 4 communes entre 1000 et 1850 habitants
- 8 communes à moins de 1000 habitants
- Une croissance entre 2012 et 2017 qui ne profite pas à toutes les communes de la même manière :**
  - 5 communes ont gagné plus 70 habitants,
  - 10 communes ont gagné entre 8 et 66 habitants
  - 2 communes ont perdu 8 habitants

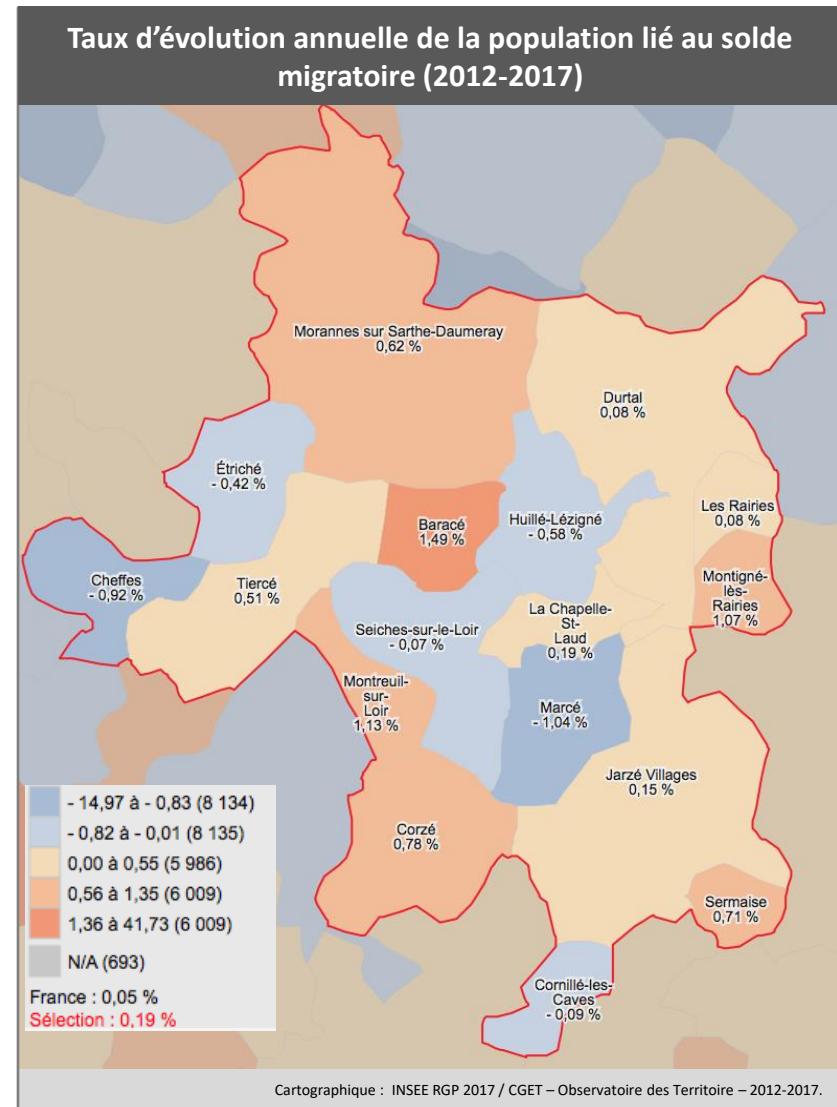


## La démographie : Zoom sur l'attractivité des communes au regard de la variation annuelle du solde naturel et du solde migratoire

- **Un solde naturel** positif au sud de la CCALS alors qu'il est négatif sur les communes de Morannes-Daumeray et Durtal.



- **Un solde migratoire** négatif pour 5 communes de la CCALS, dont Seiches sur le Loir.



# La démographie : Un territoire qui suit le mouvement de vieillissement général de la population

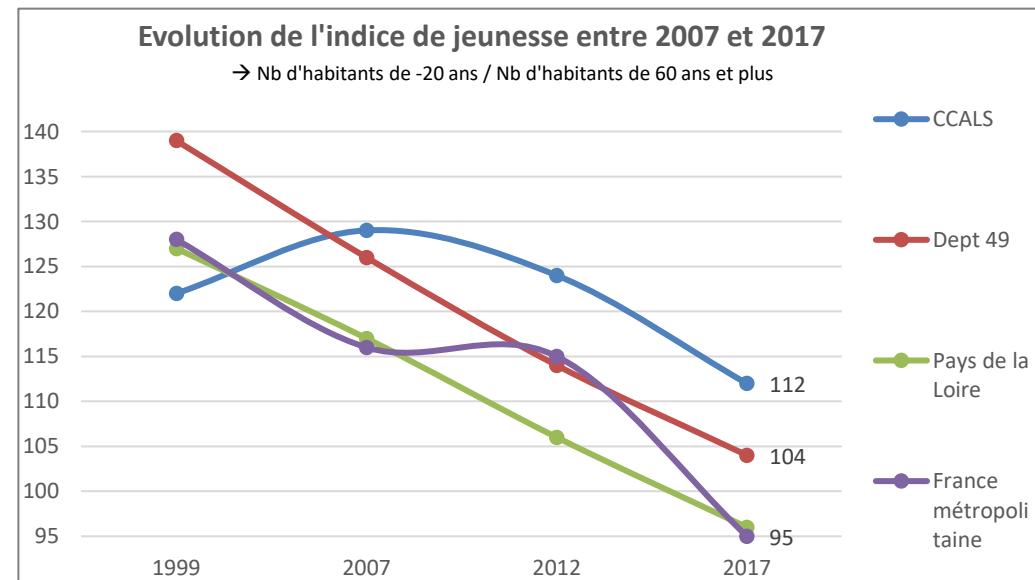
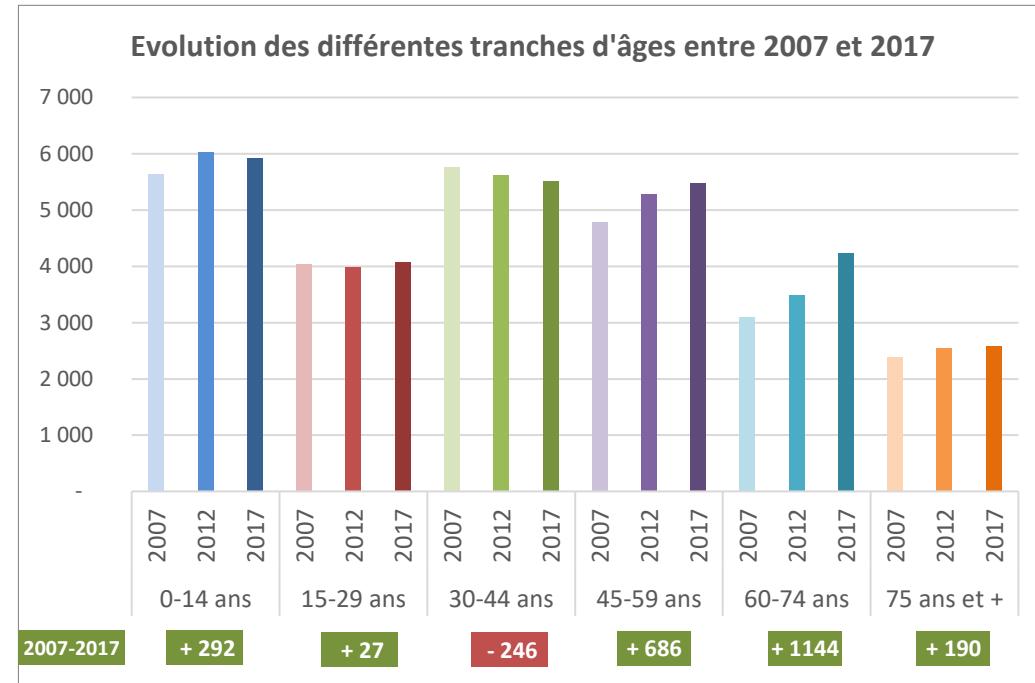
- Une croissance démographique qui, entre 2007 et 2017, s'est traduite différemment selon les tranches d'âge :**
  - Une hausse modérée des 0-29 ans,
  - Une baisse des 30-44 ans (-246 en 10 ans),
  - Une hausse des 45 ans et plus, notamment marqué par une très forte augmentation des 60-74 ans.
- Un vieillissement de la population qui s'observe logiquement à travers la baisse de l'indice de jeunesse.**

Néanmoins cette baisse est moins marquée que pour les autres territoires de référence (Région et France notamment) référence.

→ A noter, des écarts importants d'une commune à l'autre : de 82 à 211 jeunes < 20 ans pour 100 personnes de 60 ans et + (Cf. Annexe 2bis)

## A retenir :

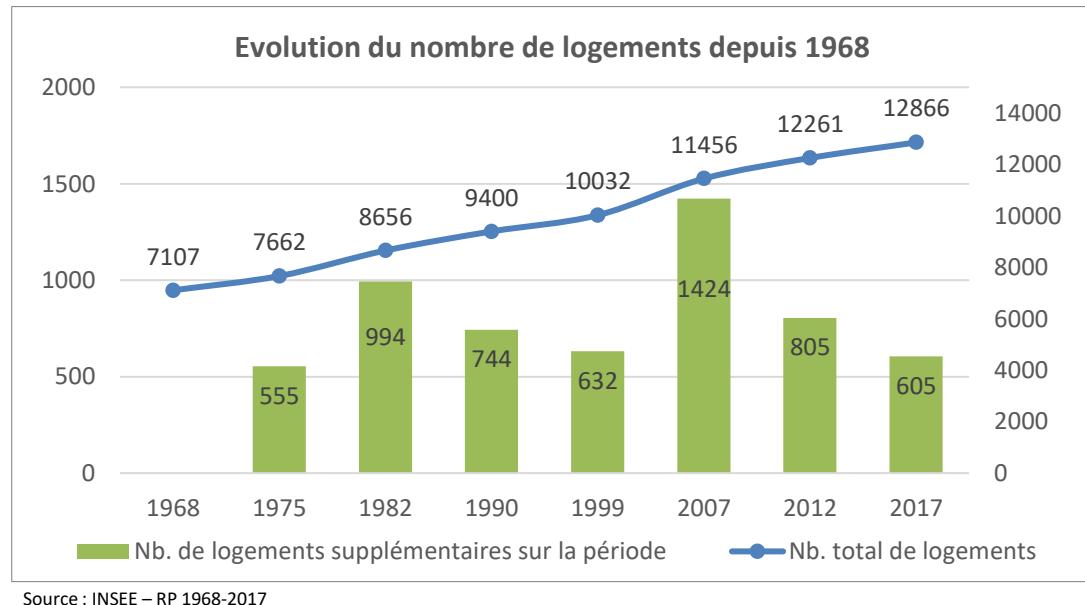
*Un territoire nettement vieillissant dont la croissance des 0-29 ans ne vient pas compenser celle des 60 ans et plus.*



## Le logement : Une hausse globale du nombre de logements, hausse néanmoins marquée par un ralentissement depuis dix ans

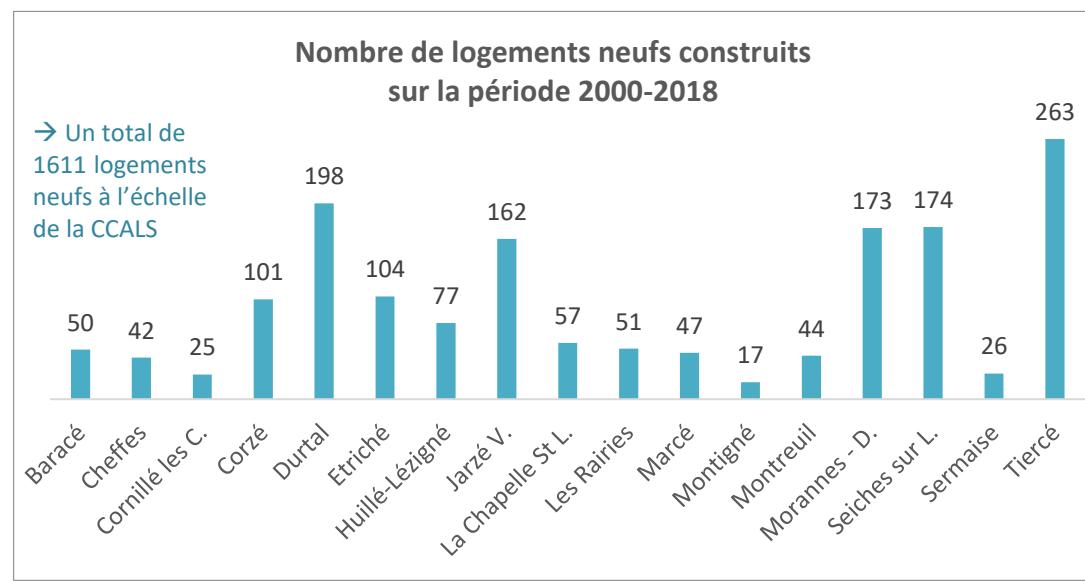
- A l'échelle de la CCALS, on relève une augmentation régulière du nombre de logements depuis la fin des années 70, avec un total de 12866 logements en 2017.
- Néanmoins, à partir de 2007, cette croissance du nombre de logements est nettement plus modérée, le nombre de logements supplémentaires sur les périodes intercensitaires baisse fortement :
  - 1999-2007 = + 1424 logements
  - 2007-2012 = + 805 logements
  - 2012-2017 = + 605 logements
- Sur la période 2000-2018, la CCALS compte 1611 logements neufs supplémentaires.

Au-delà des effets visibles de la crise économique de 2008, cette baisse renvoie là aussi à la question plus générale de l'attractivité du territoire.



Source : INSEE – RP 1968-2017

→ Cf. Détail à l'échelle des communes en annexe 3



Source : PLUi-h – Aura - Janvier 2020

# Les perspectives de développement démographique de la CCALS

**Des perspectives de développement du nombre de logements loin d'être négligeables :**

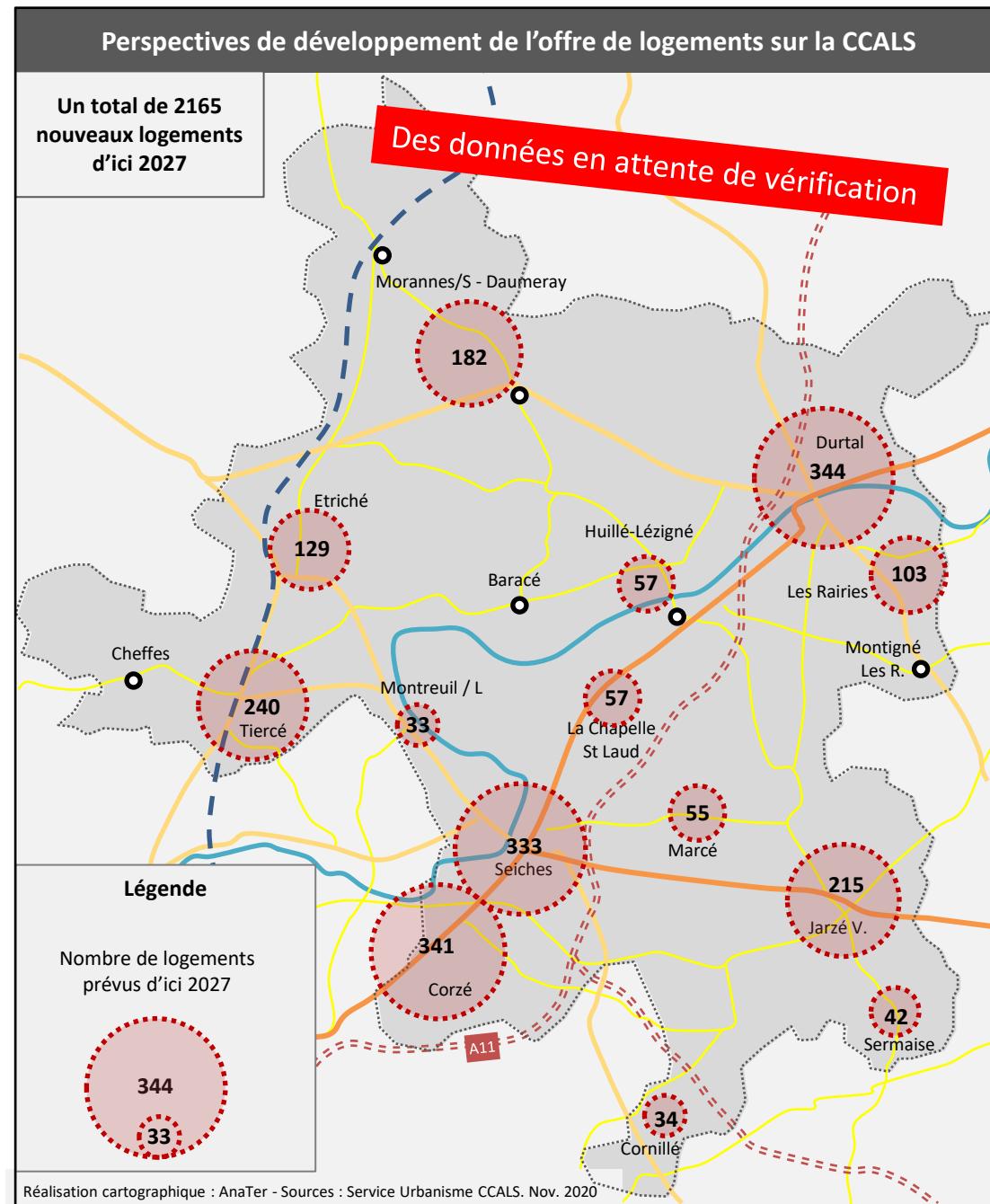
- 952 logements d'ici fin 2021,
- 1213 logements de 2022 à 2027

→ Soit un total de 2165 nouveaux logement d'ici 2027.

**Des projections de + 5000 habitants, soit un total d'environ 33.000 habitants d'ici 2035.**

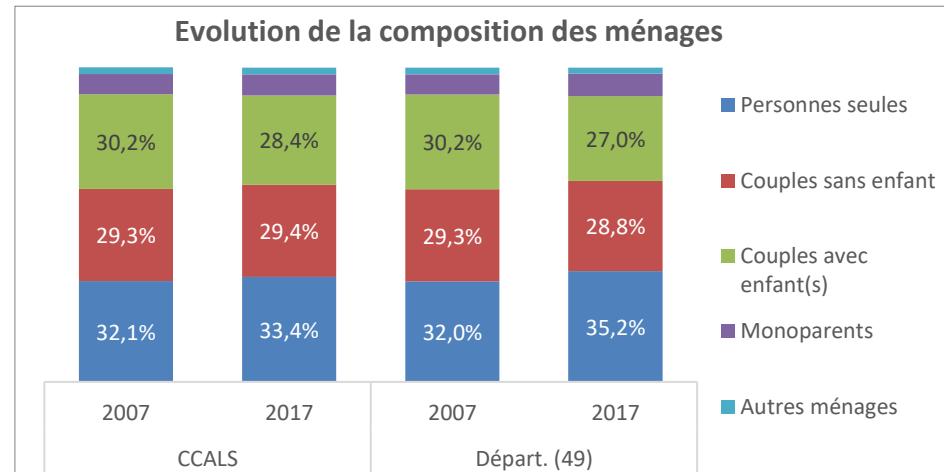
A retenir :

Des perspectives de développement du nombre de logements qui laissent entrevoir un maintien de la dynamique démographique et qui vont générer des besoins en termes de services et équipements, tant dans le domaine de l'enfance-jeunesse que dans ceux liés au vieillissement, à la vie sociale, culturelle, sportive...



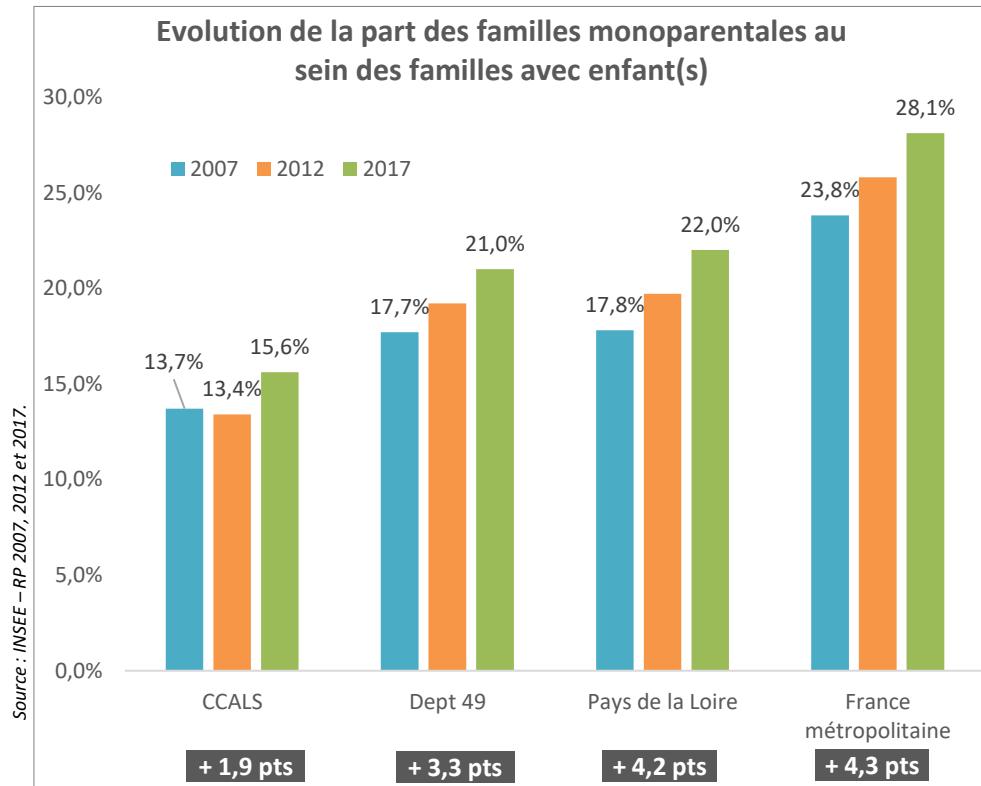
## Les ménages : Une composition des ménages qui reste globalement stable

- La composition des ménages n'évolue qu'à la marge et reste globalement structurée de la manière suivante :
  - 1/3 de personnes seules
  - 30% de couples sans enfants
  - 28% de couples avec enfants
  - 8% autres ménages & monoparents



## La famille : Une nette augmentation des familles monoparentales

- Si cette augmentation est constatée à toutes les échelles géographiques, force est de constater que la CCALS reste à un niveau bien inférieur aux autres échelles de comparaison.
- A l'échelle de la CCALS, si on relève une légère baisse de la part des monoparents entre 2007 et 2012, on constate une hausse sensible entre 2012 et 2017.



Une augmentation de la part des familles monoparentales qui doit être envisager à travers la fragilité économique et sociale qui émerge souvent au sein de ces familles.

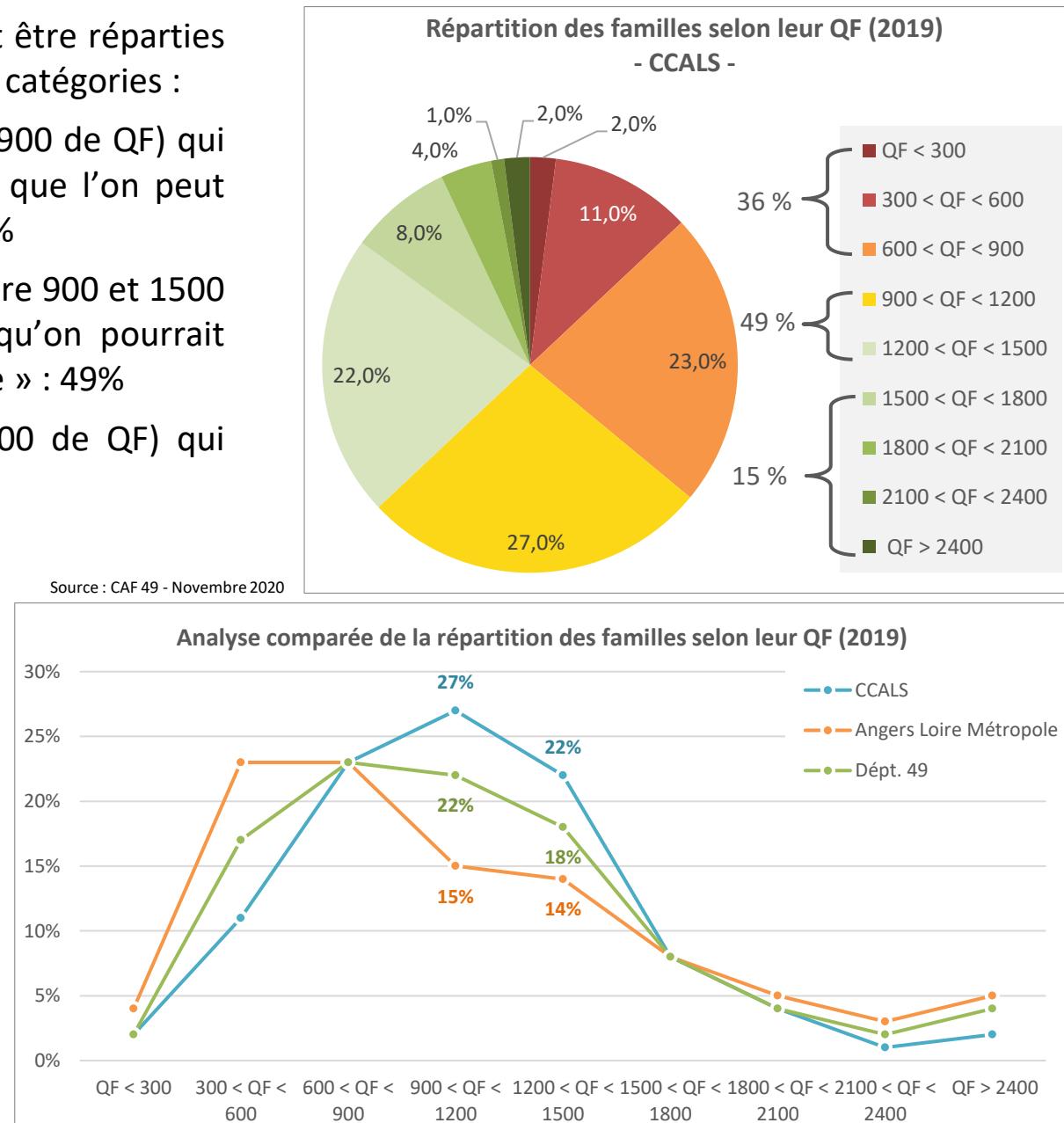
## La famille : Une répartition des familles selon leur Quotient Familiale (QF) qui traduit l'importance de la classe moyenne

- Les familles de la CCALS peuvent être réparties selon leur QF en trois principales catégories :
  - Les familles à faible QF (< à 900 de QF) qui sont en situation financière que l'on peut qualifier de « précaire » : 36%
  - Les familles à QF moyen (entre 900 et 1500 de QF) qui composent ce qu'on pourrait nommer la « classe moyenne » : 49%
  - Les familles à fort QF (>1500 de QF) qui sont plus « aisées » : 15%

- La CCALS se démarque assez nettement du Département et d'Angers Loire Métropole par l'importance des QF entre 900 et 1500.

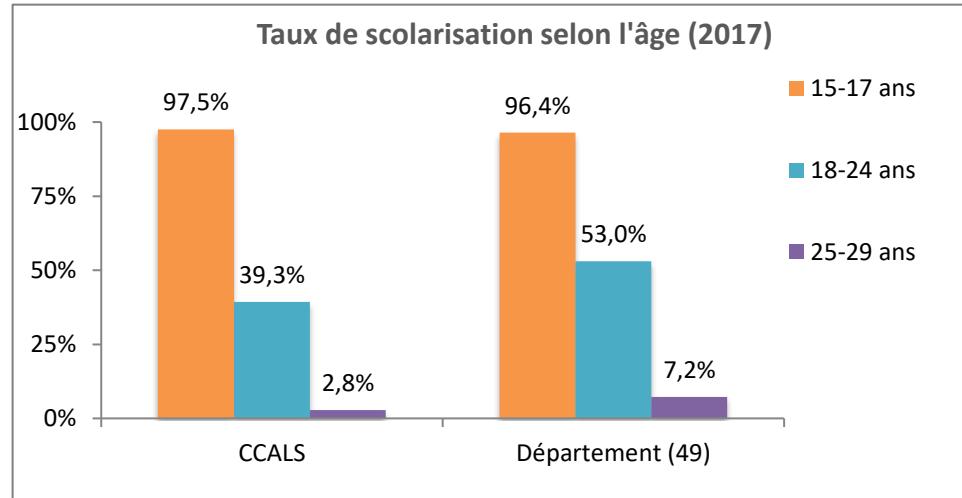
- Cela se traduit, inversement, par une part moins importante de très faibles QF et de forts QF.

(Cf. comparaison détaillée en Annexe 4)



## *Un taux de scolarisation des 18-29 ans nettement inférieur à celui du Département.*

- Pour les 15-17 ans : La CCALS a un taux de scolarisation supérieur à celui du Département (+ 1,1 points).
- Pour les 18-24 ans et les 25-29 ans, la CCALS enregistre un taux de scolarisation très inférieur (respectivement -13,7 et -4,4 points) au Département dont le taux augmente grâce aux villes universitaires (Angers en particulier).



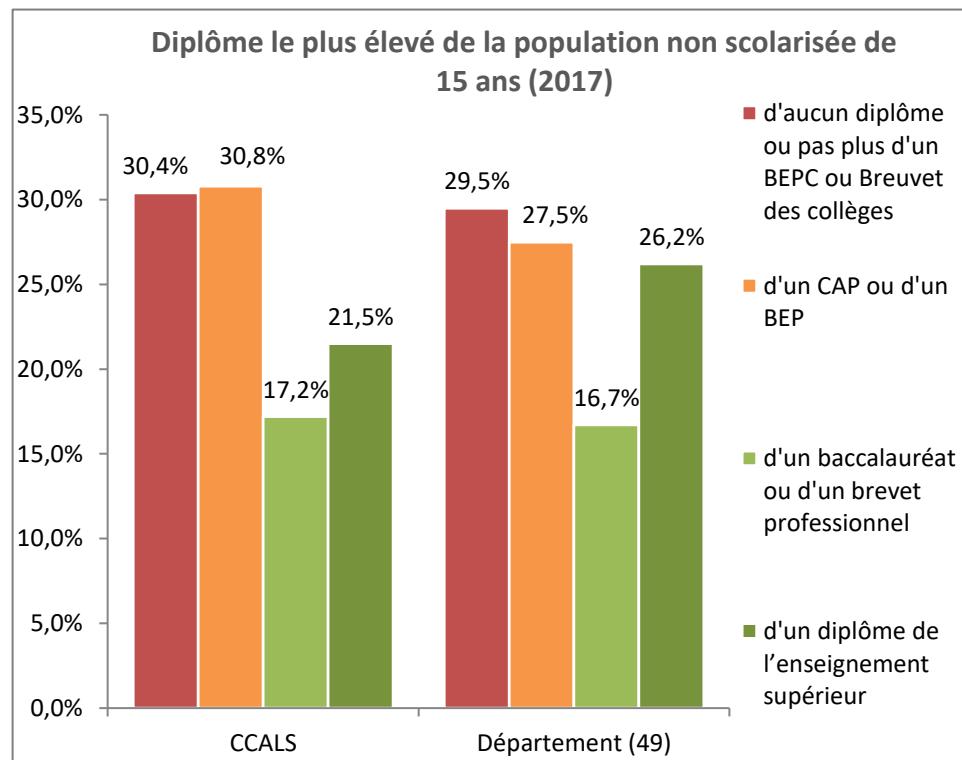
Sources : INSEE - RP 2017 (pour les deux graphiques)

## *Un niveau de formation nettement inférieur à celui observé à l'échelle départementale*

- En conséquence du taux de scolarisation des 18-29, on relève sur la CCALS un niveau de formation nettement inférieur à celui du Département :

→ + 4 points de sans diplômes ou CAP-BEP,

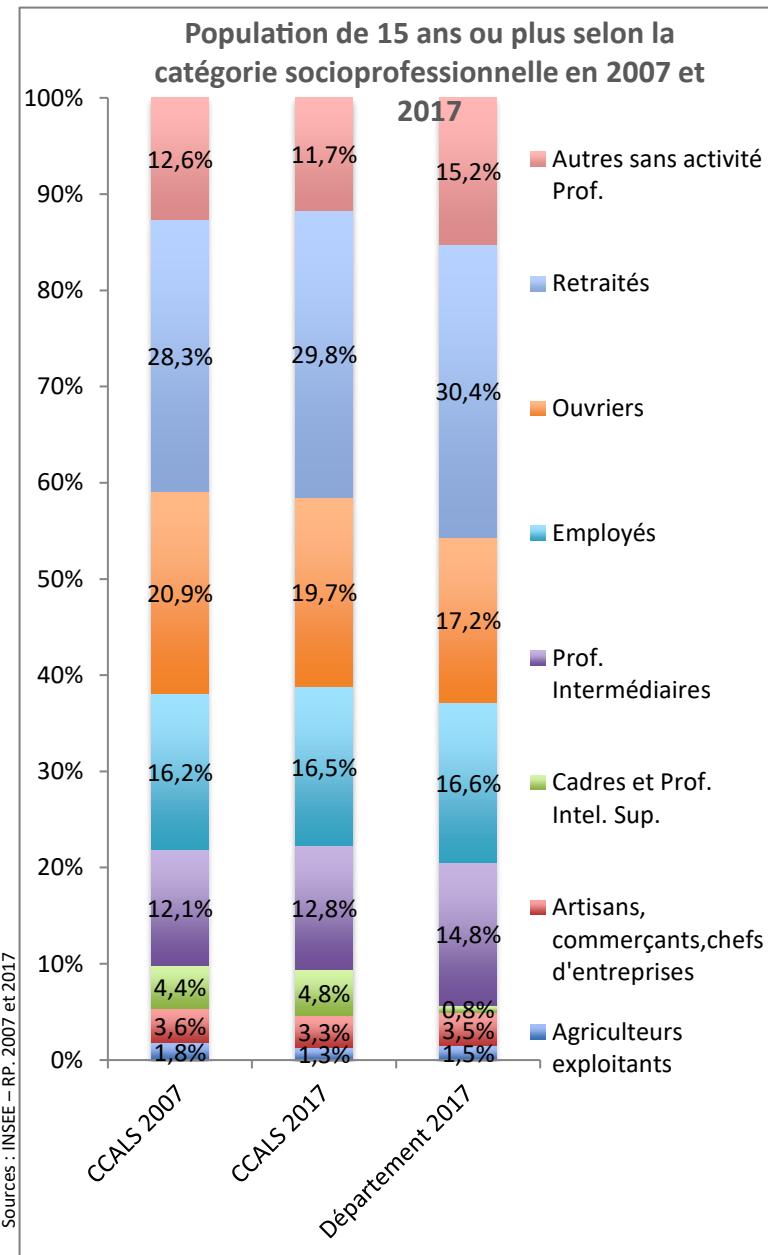
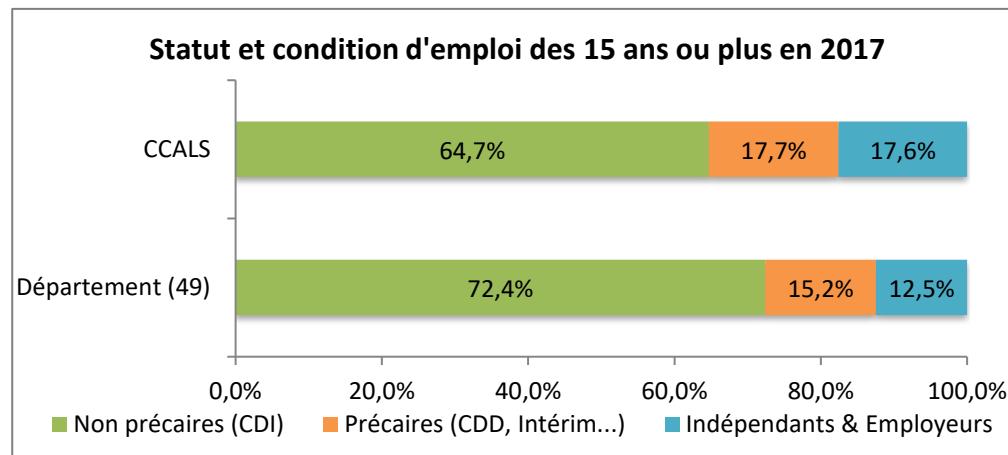
→ - 4,7 points de diplômés de l'enseignement supérieur.



## Les catégories socioprofessionnelles et conditions d'emploi : Un territoire marqué par des « écarts socio-professionnels » plus importants qu'à l'échelle du département

- La CCALS se démarque du Département avec :
  - Une part d'« ouvriers » supérieure (+2,5 points),
  - Une part de « Professions intermédiaires » inférieure de 2 points,
  - Une part de « Cadres et Professions intellectuelles supérieures » plus importante (+4 points),
  - Une part de « Autres, sans activité prof. » nettement moins importantes (-3,5points).
- Ces écarts se traduisent par des conditions d'emploi « plus précaires » sur la CCALS qu'au niveau départemental avec :
  - Beaucoup de moins de CDI (-7,7points).
  - Plus de CDD et Intérim (+2,5 points).

A noter une plus forte proportion d'« Indépendants et Employeurs » sur la CCALS.

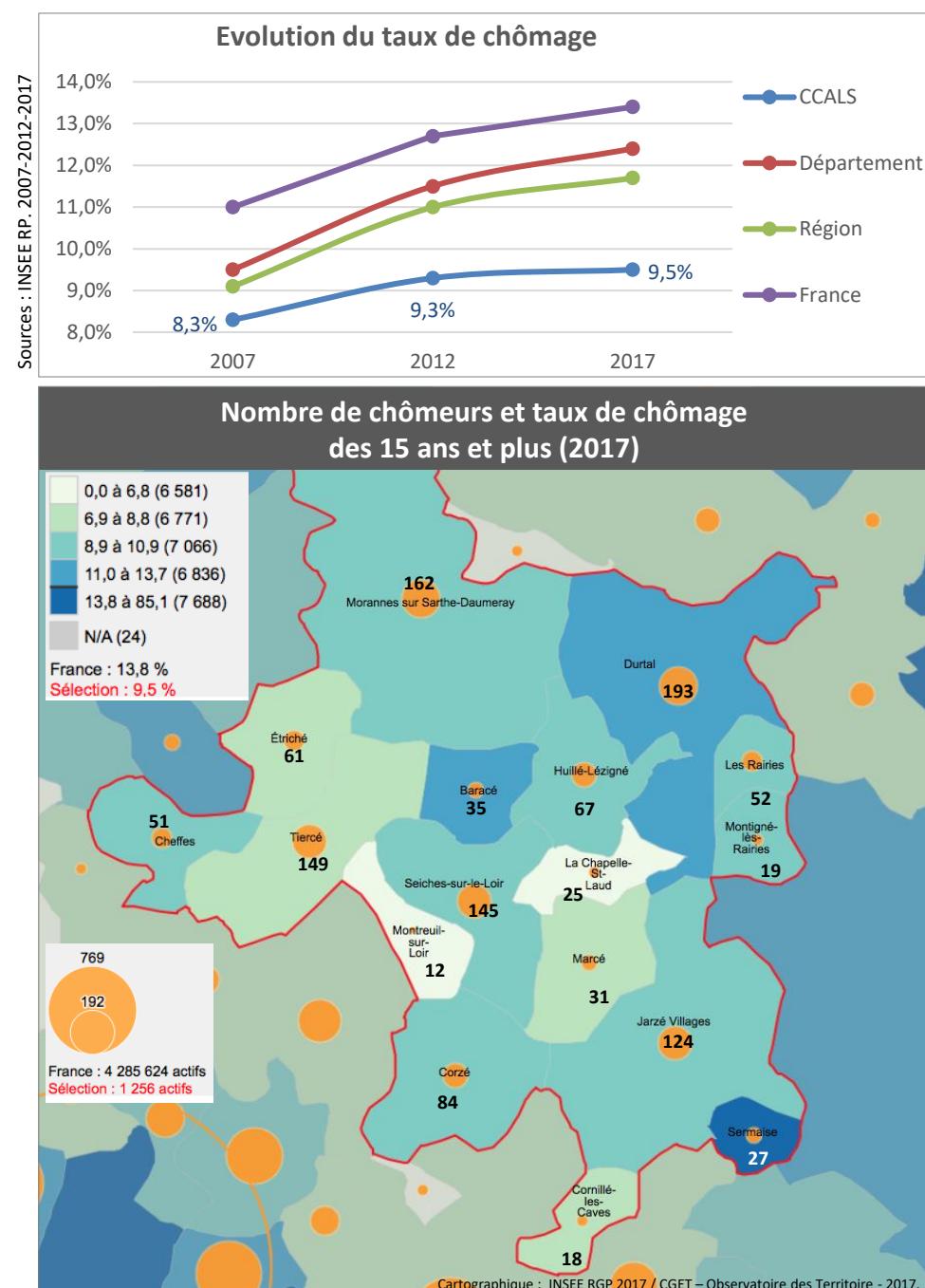


# Le chômage : Une tendance de fond plus favorable sur la CCALS qu'à l'échelle départementale

- Si entre 2007 et 2017 le taux de chômage de la CCALS est passé de 8,3% à 9,5%, il reste néanmoins nettement inférieur à celui des autres territoires de référence. Il reste quasiment stable entre 2012 et 2017 alors qu'il augmente sensiblement au niveau départemental notamment.
- A l'échelle des communes, on relève un total de 1256 chômeurs de 15 ans et plus en 2017.
- Parmi les 5 communes qui comptent plus de 120 chômeurs, Durtal qui enregistre le plus fort taux de chômage (13%) avec 193 chômeurs et Tiercé le plus faible taux (7,5%) avec 149 chômeurs.

## A retenir :

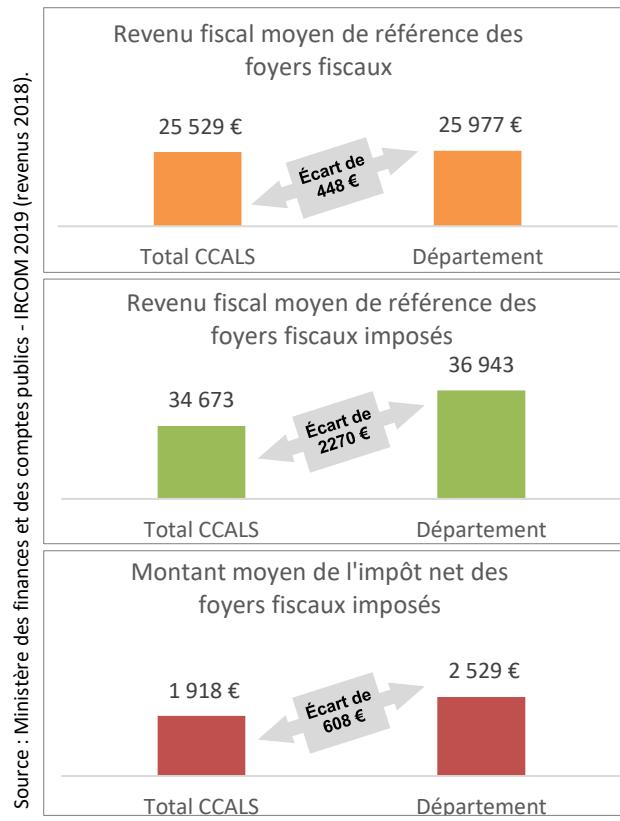
Des tendances de fond du chômage sur la CCALS plus favorables qu'à l'échelle départementale mais qui se traduisent à l'échelle des communes par des écarts non négligeables.



(Cf. les données plus détaillées dans la partie « Insertion sociale & professionnelle»).

## Les revenus des foyers fiscaux : Une situation moins favorable qu'à l'échelle du Département et des écarts importants selon les foyers

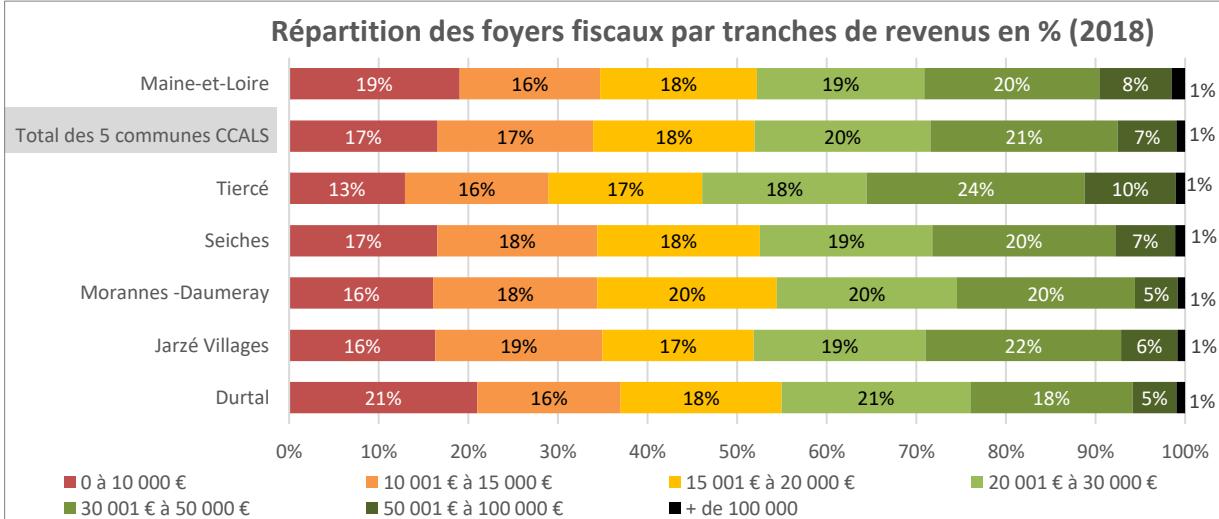
- Comparée à la situation Départementale, les écarts liés au revenu fiscal moyen reste très modérés. Néanmoins, ils augmentent sensiblement pour les foyers fiscaux imposés (2270€ d'écart entre la CCALS et le Département).
- A l'échelle de la CCALS, on relève notamment :
  - un revenu fiscal moyen qui varie de 22.458€ à 28.720€ selon les communes (hors cas particulier de Montreuil – Cf. détail en annexe 4).
  - des écarts importants entre les communes de Durtal et Morannes-Daumeray dont la part de foyers fiscaux < à 20.000€ par an est plus importante (respectivement 55% et 54%) que pour Tiercé (46%).



### A retenir :

Au global, 72% des foyers fiscaux ont des revenus inférieurs à 30.000 € par an, contre 71% à l'échelle du 49 :

→ Une situation qui n'est pas sans poser la question des politiques tarifaires mises en place par la CCALS.



## **PARTIE 2**

***Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire***

## Thématique 1 :

La Petite Enfance, l'Enfance et la  
Jeunesse (0-17 ans)

&

L'accompagnement à la parentalité

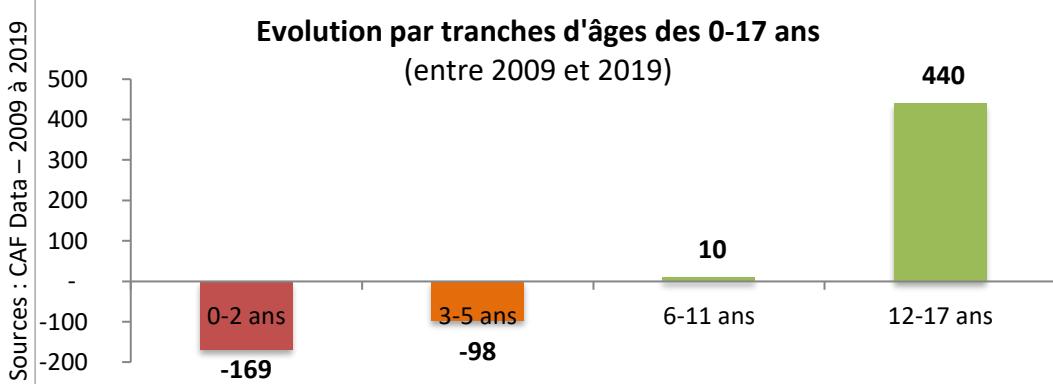
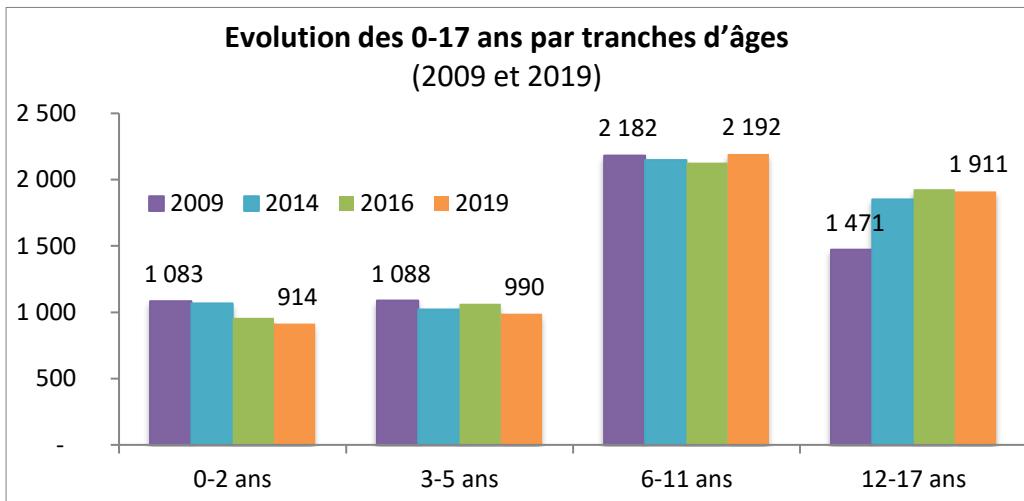
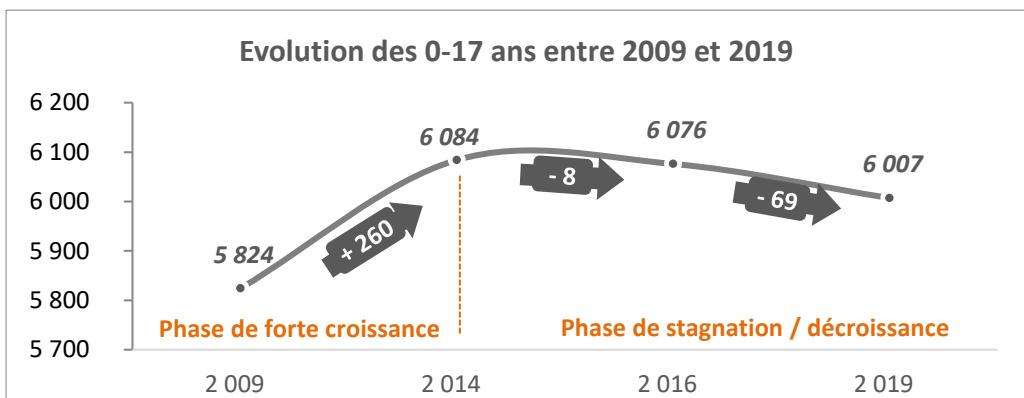
# Eléments de cadrage sur la démographie des 0-17 ans : Tendances sur les 10 dernières années

- Une démographie globale de l'enfance-Jeunesse qui est progression depuis 2009 : +183 enfants
- Mais une décennie marquée deux tendances distinctes :
  - une nette hausse des 0-17 ans de 2009 à 2014,
  - Une baisse qui s'accentue de 2014 à 2019.
- Au niveau des tranches d'âges, on relève\* :
  - Une forte baisse des 0-2 ans
  - Une baisse des 3-5 ans
  - Une stabilité des 6-11 ans
  - Une très forte hausse des 12-17 ans

\* Cf. Détail en annexe 7.

## A retenir :

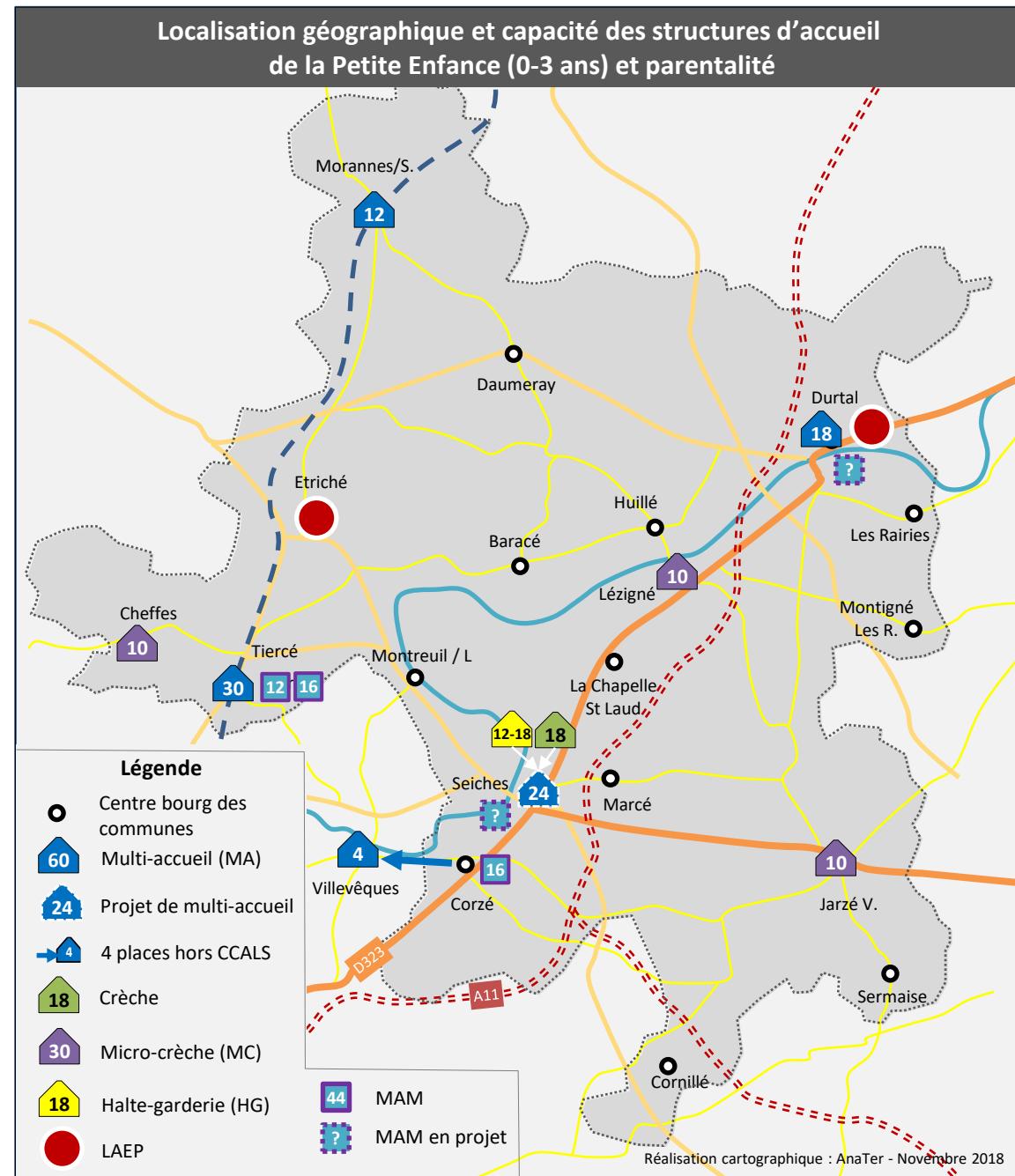
Une baisse des 0-5 ans qui va, dans les toutes prochaines années, se reporter sur les 6-11 ans, puis dans un second temps, sur les 12-17 ans.



# La Petite Enfance (0-2 ans) : Les dispositifs d'accueil collectifs

## L'offre globale à l'échelle de la CCALS :

- Un total de 8 EAJE\* soit un total de 126 places.
- Un projet en cours de transformation de la HG et de la crèche de Seiches pour créer un multi-accueil. Une hypothèse de 24 places à l'étude, contre 30 à 36 places actuellement.
- Un LAEP proposant des temps d'accueil parents-enfants sur Etriché et Durtal (Cf. partie sur la parentalité).



\* EAJE : Etablissement d'accueil du Jeune Enfant

# La Petite Enfance (0-2 ans) : Les dispositifs d'accueil collectifs

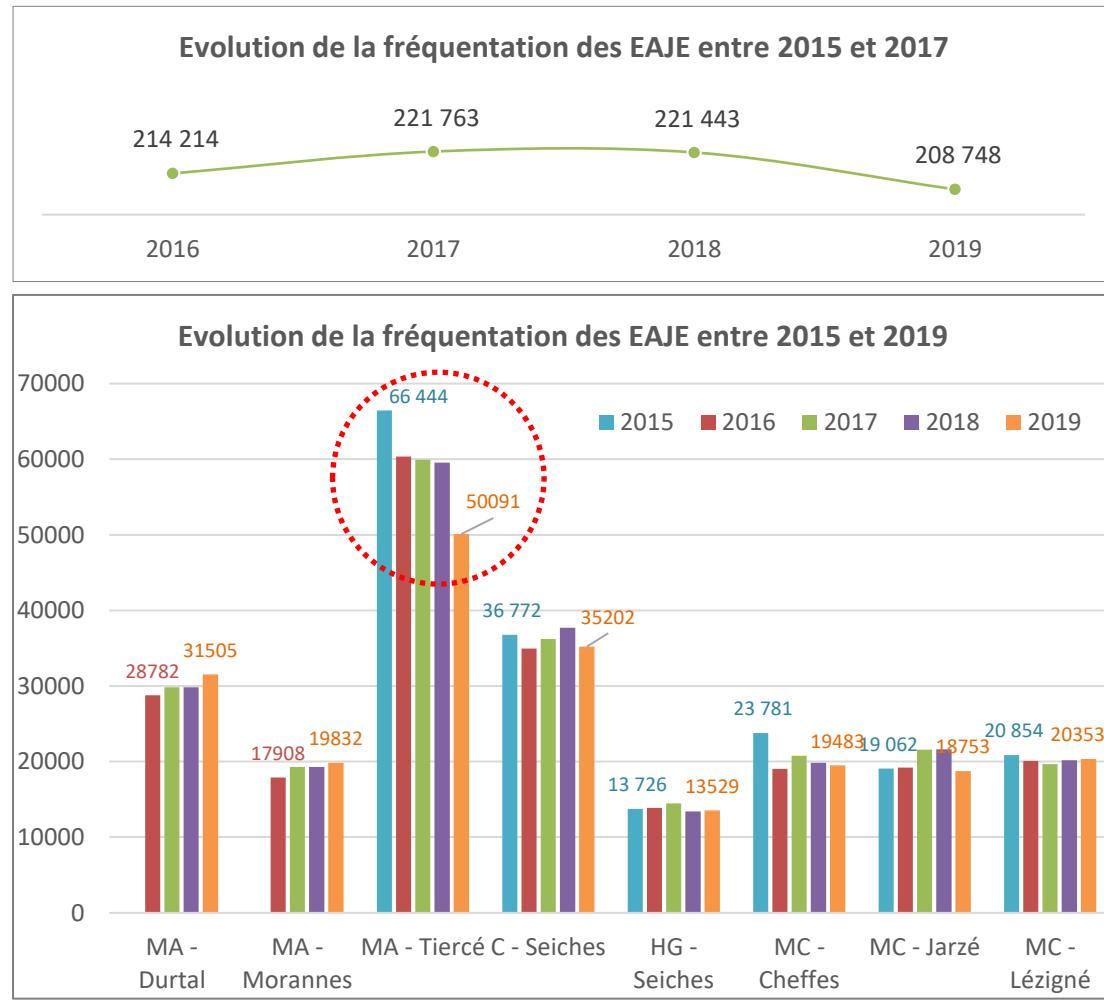
21

- Une fréquentation en légère baisse depuis 3 ans... Mais des écarts d'un EAJE à l'autre.

- Une baisse que l'on peut mettre en relation avec la baisse des 0-2 ans.
- Une baisse qui tient aussi au travail mené sur le MA de Tiercé afin de dé-saturer la structure et améliorer les conditions de travail et donc d'accueil.
- Une hausse régulière de la fréquentation sur Durtal, Morannes et des structures qui ne répondent pas aux besoins.

- Des listes d'attente importantes sur certaines structures : MC de Jarzé, Lézigné, Tiercé...

- Une commission d'attribution des places à la CCALS qui se solde, fin novembre 2020, par 99 demandes en attente.



Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

\* CF. Détails en annexe 11

→ In fine, une offre collective non négligeable certes, mais qui ne répond pas aux demandes des familles, qui elles, sont de plus en plus en attente d'accueil collectif.

## L'enfance (3-11 ans) : Les principales tendances démographiques

- Données globales à l'échelle de la CCALS :

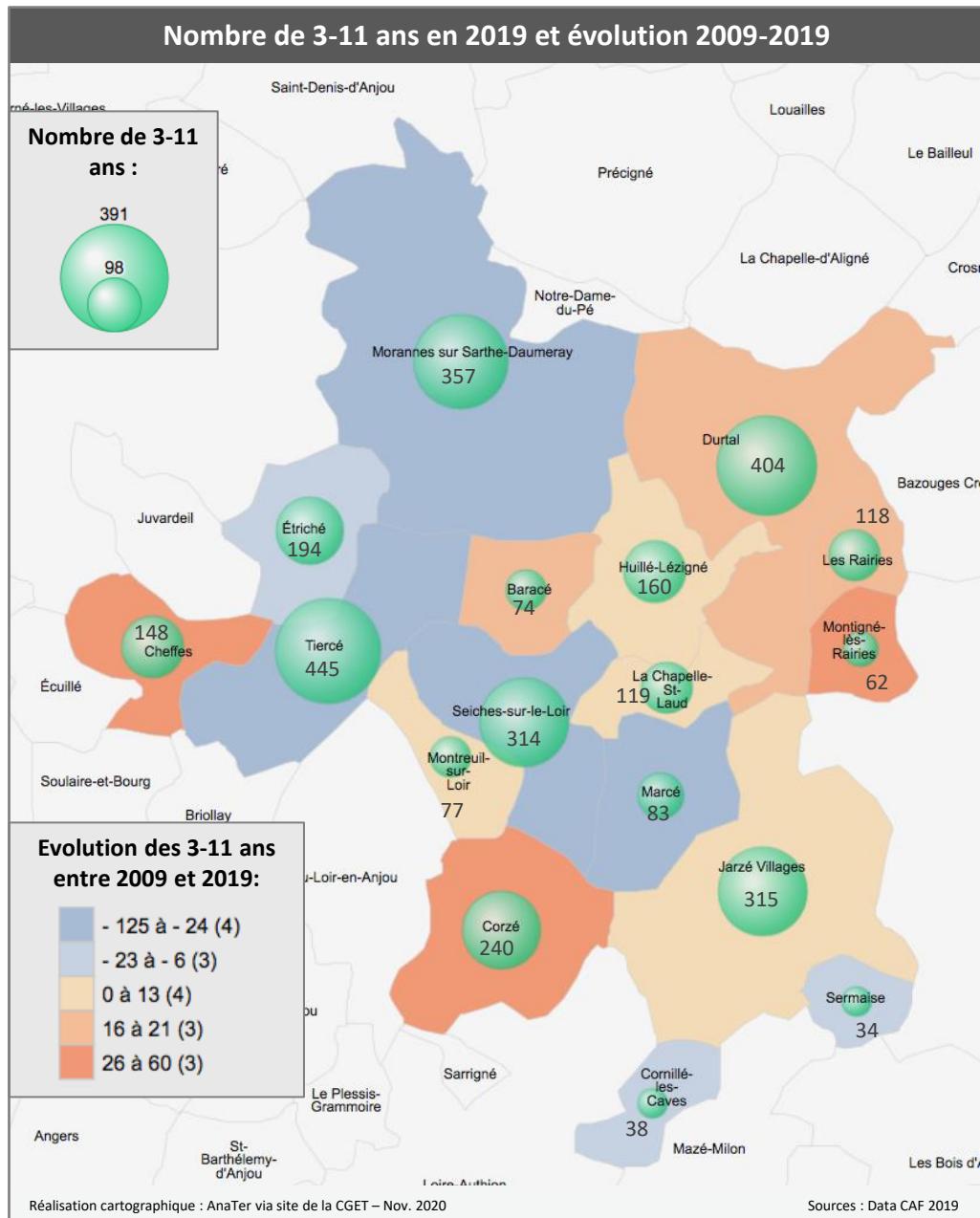
- Total en 2019 : 3182 enfants de 3-11 ans,
  - Une baisse de 88 enfants depuis 2009, soit -3 %.

- #### • **Dynamique 2009-2019 :**

- 7 communes perdent entre 6 et 125 enfants de 3-11 ans (-125 à Seiches et -75 à Tiercé).
  - 4 communes restent stables (0 à +13 enfants),
  - 6 communes gagnent entre 16 et 60 enfants des 3-11 ans : Cheffes et Corzé sont celles qui en gagnent le plus (60 et 57).

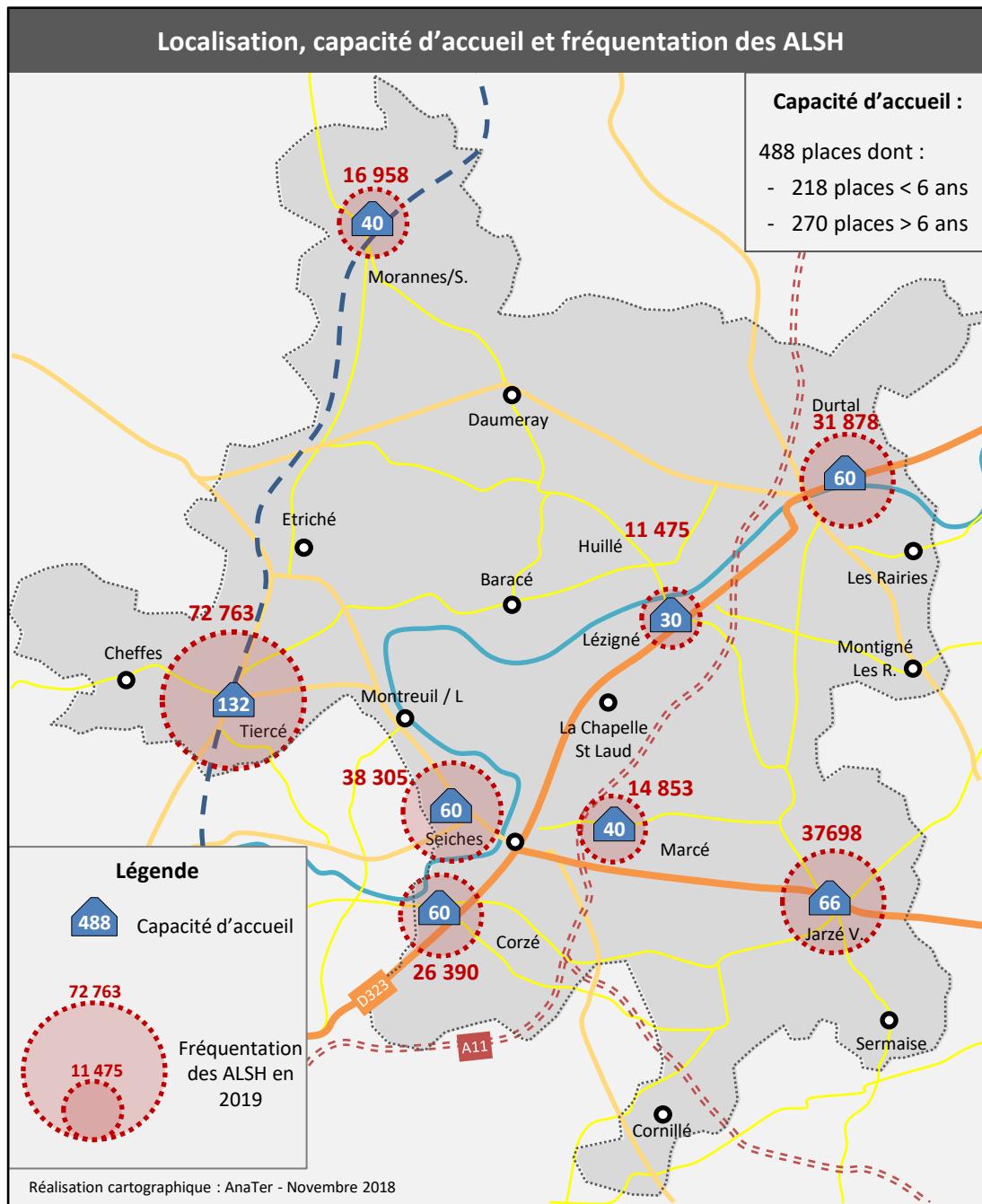
## A retenir :

Une baisse générale qui masque de fortes disparités à l'échelle des communes. De plus petites communes qui enregistrent les plus fortes progressions alors que Tiercé et Seiches enregistrent une forte baisse.



# L'enfance (3-11 ans) : L'offre d'accueils de loisirs extrascolaires

- L'offre globale d'ALSH \*** :
  - 8 ALSH en gestion directe par la CCALS pour une total de 488 places d'accueil (218 pour les enfants < 6 ans et 270 pour les 6 ans et plus).
  - Un maillage global assez intéressant.
  - Des capacités d'accueil allant de 30 à 132 enfants.
- Périodes d'ouverture** : Des ALSH tous ouverts à l'année (mercredi, petites vacances et été), sauf le mercredi à Morannes.
- Les outils de locomotion** : 3 minibus sont à disposition ainsi que 3 voitures sur l'ensemble du service Enfance Jeunesse de la CCALS.
- Un travail d'harmonisation tarifaire** entre les 8 ALSH assurant aux familles une véritable équité d'accès.



\* Cf. Détails en annexe 12

- La politique tarifaire des ALSH :**

→ Une tarification proportionnelle au QF des familles (selon un coefficient) qui permet d'éviter les effets de seuils (liés aux des tranches de QF) et donc d'être au plus juste des ressources des familles.

→ MAIS un prix plancher à 4,55€ la journée complète et un prix plafond à 20,74€.

→ Des prix qui pourraient être retravaillés afin de renforcer l'accès aux ALSH. (Cf. ci-après les enseignements de la table-ronde avec les parents et de l'enquête en ligne).

- Le budget des ALSH :**

→ Un budget globale de près de 1.240.000 €, en hausse de près de 440.000€ en lien avec la forte hausse de la fréquentation depuis 2017.

→ Un prix de revient horaires global qui baisse depuis 2017 (-0,45€) mais qui augmente sur Corzé et Huillé et qui renvoie à un enjeu d'optimisation des structures.

## TARIFICATION 2020 ACCUEILS DE LOISIRS

Accueil de loisirs		
	Tarif Journée + repas	mercredi en période scolaire demi-journée sans repas
Exemples de tarifs en fonction du quotient familial		
0-400	Prix plancher 4,55 €	Prix plancher 0,76 €
401	7,67 €	2,33 €
450	7,97 €	2,48 €
500	8,28 €	2,64 €
550	8,60 €	2,79 €
600	8,91 €	2,95 €
650	9,22 €	3,11 €
700	9,53 €	3,26 €
750	9,84 €	3,42 €
800	10,15 €	3,57 €
850	10,46 €	3,73 €
900	10,77 €	3,88 €
950	11,09 €	4,04 €
1000	11,40 €	4,19 €
1050	11,71 €	4,35 €
1100	12,02 €	4,50 €
1150	12,33 €	4,66 €
1200	12,64 €	4,81 €
1250	12,95 €	4,97 €
2500	Prix plafond 20,74 €	Prix plafond 8,86 €

Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

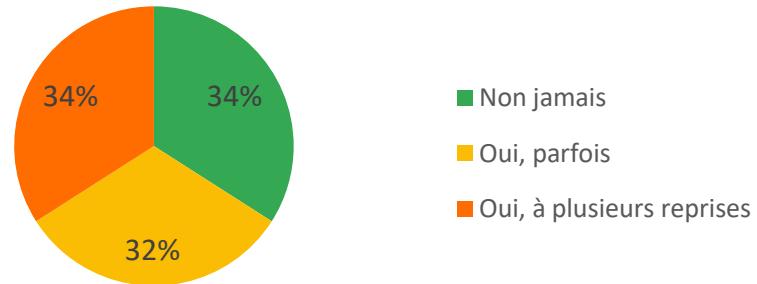
Synthèse financière des ALSH	Dépenses		Fréquentation		Prix de revient horaire		
	2017	2019	2017	2019	2017	2019	Evol. 2017-2019
Corzé	85 591 €	160 418 €	18 545	28 965	4,62 €	5,54 €	0,92 €
Durtal	95 627 €	130 292 €	18 321	32 893	5,22 €	3,96 €	-1,26 €
Huillé	51 915 €	87 998 €	7 870	12 490	6,60 €	7,05 €	0,45 €
Jarzé V.	142 500 €	175 631 €	29 336	38 713	4,86 €	4,54 €	-0,32 €
Marcé	61 970 €	89 232 €	10 813	15 868	5,73 €	5,62 €	-0,11 €
Montreuil	134 719 €	186 215 €	27 208	39 320	4,95 €	4,74 €	-0,22 €
Morannes	73 623 €	96 480 €	9 772	17 973	7,53 €	5,37 €	-2,17 €
Tiercé	242 505 €	313 099 €	52 203	76 713	4,65 €	4,08 €	-0,56 €
<b>Total des ALSH</b>	<b>802 859 €</b>	<b>1 239 365 €</b>	<b>174 068</b>	<b>262 935</b>	<b>5,16 €</b>	<b>4,71 €</b>	<b>-0,45 €</b>

# L'enfance (3-11 ans) : Le point de vue des familles

## Principaux enseignements de l'enquête en ligne\* - 142 usagers des ALSH.

- L'usage des ALSH : Pour 44% des familles, les ALSH sont avant tout un mode de garde.**
- Un accès aux ALSH parfois problématique :**
  - Sur 142 usagers, 54 ont déjà été dans la situation de ne pouvoir inscrire leur enfant, dont 29 par manque de place et 14 pour des raisons financières.
  - 2/3 des parents concernés ont déjà limité la durée d'inscription pour des raisons financières. Pour 47 des 97 familles concernées, les enfants sont restés seuls à la maison.
- Une globale satisfaction quant à l'offre d'ALSH, mais des éléments qui génèrent plus d'insatisfaction :** La tarification (50% d'insatisfaits), la diffusion des programmes d'activité (27%), les périodes et horaires d'ouvertures (23%), les modalités d'inscription (23%).

Vous est-il déjà arrivé de limiter la durée d'inscription de vos enfants à l'Accueil de Loisirs pour des raisons financières (le service est trop cher) ? (141 rép.)



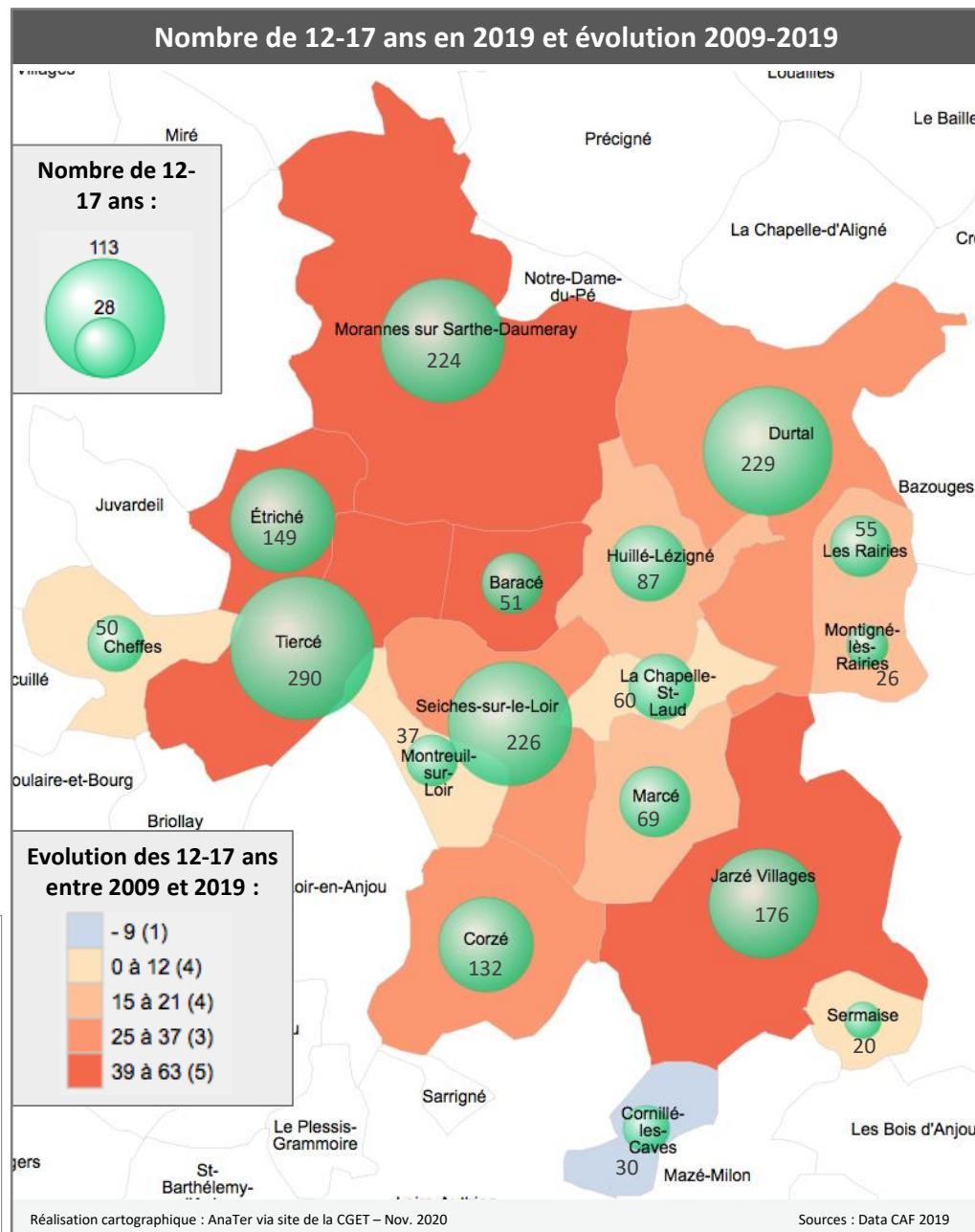
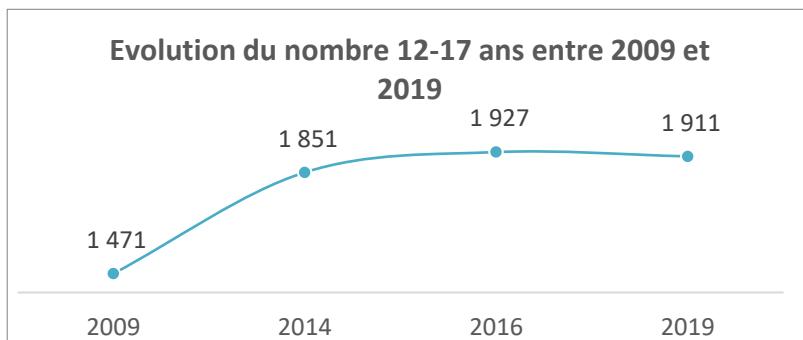
- Des parents qui se tiennent informés du fonctionnement des ALSH en premier lieu via le site internet de la CCALS (28%) et via les animateurs (19%).
- Concernant les 70 non-usagers des ALSH -** Les principaux motifs de non-utilisation sont :
  - Qu'ils n'en ont pas besoin (60%)
  - Le service est trop cher (14%)
  - Leur enfant reste seul à la maison (10%)
- Sur les 142 personnes ayant un enfant entre 3 et 11 ans, 51% ont au moins un enfant qui pratique une activité sportive et/ou culturelle et 68/80 en sont globalement satisfaits.

\* Cf. Détail des résultats en annexes.

\*\*Avec un total de 67 familles concernées sur les 405 réponses à l'enquête, ces résultats sont à prendre avec précautions.

# La Jeunesse (12-17 ans) : Les principales tendances démographiques

- Données globales à l'échelle de la CCALS :**
  - Un total de 1911 jeunes de 12-17 ans en 2019.
  - Evolution 2009-2019 : + 440 jeunes de 12-17 ans mais une très légère baisse depuis 2016.  
→ Une forte croissance des 0-17 ans qui s'est stabilisée depuis 2015-2016 mais un nombre de jeunes qui reste important au regard de la démographie des 6-11 ans.
- A l'échelle des communes :**
  - 4 communes avec plus de 220 jeunes : Tiercé, Seiches, Durtal et Morannes-D.
  - Une forte progression enregistrée sur Jarzé et les communes sur l'ouest du territoire (5 communes gagnent entre 39 et 63 jeunes en 10 ans).



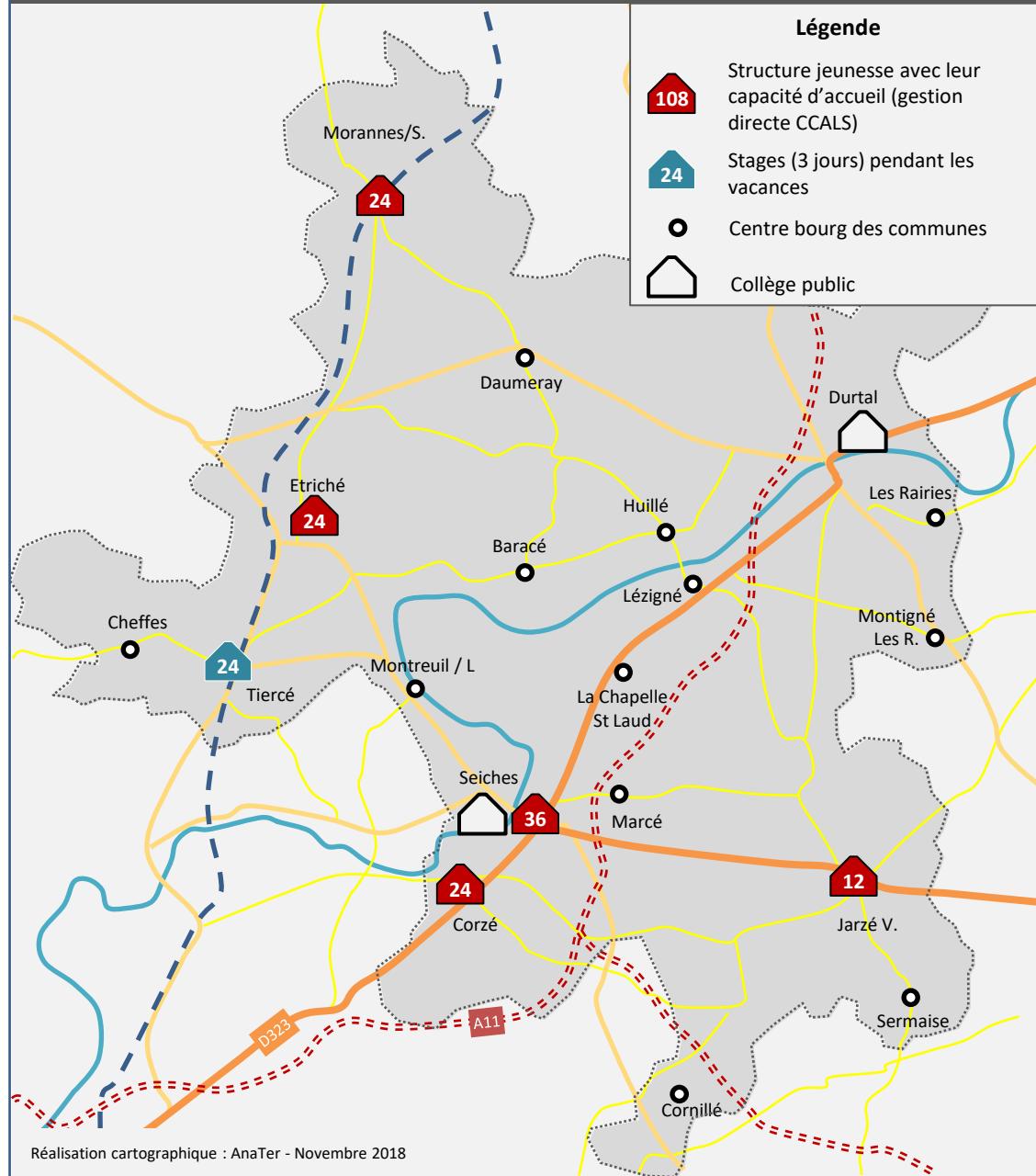
# La Jeunesse (12-17 ans) : Les dispositifs en place

27

- L'offre globale de dispositifs dédiés à la jeunesse :**
  - 6 espaces jeunesse + 1 dispositif de stages de 3 jours sur Tiercé.
  - 4 structures fermées entre fin 2016 et mars 2017 (Marcé, Durtal, Les Rairies et Daumeray) + Cap Ados à Tiercé.
  - Espace Jeunesse de Lézigné fermé en septembre 2019.
- Un maillage très imparfait :**
  - Une absence d'offre à Tiercé.
  - Une offre sur des plus petites communes comme Etriché.
- A souligner :**

→ Une carte scolaire collège et lycée qui structure fortement les temps libre des jeunes en période scolaire\*.

Localisation géographique des Espaces Jeunesse et capacité d'accueil



## La Jeunesse (12-17 ans) : Les dispositifs en place

- Des disparités quant aux périodes et jours d'ouverture des structures :**

- Des structures ouvertes à l'année : Seiches, Corzé, Jarzé et Morannes.
- Une structure ouverte que le mercredi en période scolaire : Etriché.

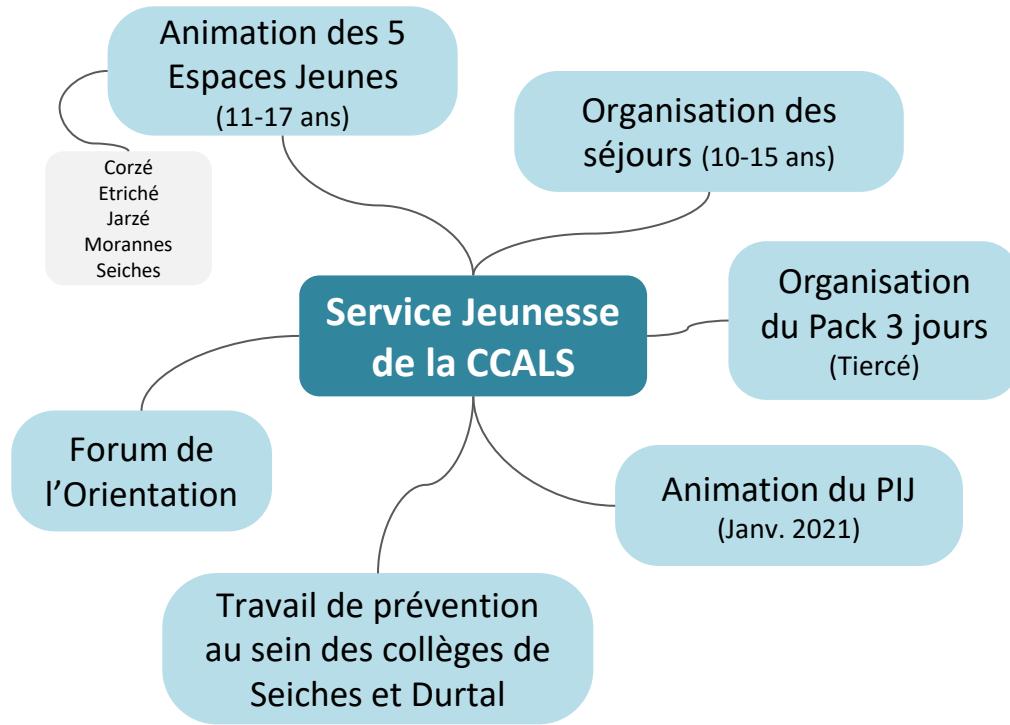
- Les moyens humains** : Chaque structure jeunesse bénéficie de deux animateurs pour un total de 5,12 ETP, contre 3,42 en 2017 (soit +1,7 ETP depuis 2017).

Périodes et jours d'ouverture	Périodes scolaires			Petites vacances scolaires	Vacances d'été
	Mercredi	Vendredi	Samedi		
Corzé					
Jarzé Villages					
Seiches					
Morannes					
Etriché					

Sources : Service Enfance-Jeunesse CCALS – Nov. 2020

Commune	Locaux dédiés aux espaces Jeunesse	12 animateurs permanents	Moyens de locomotion
Corzé	80 m2 en centre bourg : 1 salle comprenant 1 bureau, 1 coin cuisine. Des toilettes. Pas d'espace extérieur salle des ports mise à disposition de l'EJ pendant les vacances	2	<i>3 minibus + 2 voitures partagés avec l'ensemble du Service Enfance-Jeunesse de la CCALS.</i>
Jarzé Villages	65 m2 proche des équipements sportifs. Une pièce insuffisante pour accueillir des 10-14 ans et des 14-17 ans en même temps	2	
Seiches	2 salles séparées (pas de communication possible d'une salle à l'autre), 1 bureau. Des difficultés pour surveiller les 2 salles, d'où des dégradations. → <b>Capacité maximum d'accueil des jeunes, il faudrait faire des travaux entre la salle et le garage pour agrandir l'espace (faire une ouverture entre les 2 salles) sur les vacances nous demandons les salles associatives a coté de l'EJ car sinon nous n'avons pas assez de place,</b>	2	<i>Les animateurs soulignent qu'ils raccompagnent régulièrement, avec leur propre véhicule, des jeunes jusqu'à chez eux.</i>
Morannes	2 mobil-homes d'une surface totale de 45 m2 à côté d'un terrain multisport. → <b>Locaux trop petits et pas adaptés, mal isolé mal positionné car terrain inondable, l'été il fait trop chaud, l'hiver il fait trop froid, cambriolage répété car les fenêtres s'ouvre trop facilement, il faut envisager un autre local (demande des jeunes)</b>	2	
Etriché	Une salle (20 m2) au sein d'un équipement sportif en accès uniquement de 14h à 17h le mercredi seulement. → <b>Locaux trop petits.</b>	2	
Tiercé	Pas de locaux dédiés à la jeunesse. Seulement une action « stage de 3 jours » sur les petites vacances (9 jours / ans) → <b>Une action jeunesse qui ne peut pas se développer sans locaux dédiés.</b>	2	

## Synthèse des actions menées par le service jeunesse de la CCALS (10-25 ans).



Une action assez diversifiée, mais qui ne peut néanmoins pas s'appuyer sur un maillage complet du territoire (absence de structure jeunesse sur Tiercé et sur Durtal) et sur des locaux de qualité permettant de développer une action pleinement « structurante pour les jeunes ».

## Zoom sur l'ouverture d'un PIJ en janvier 2021 :

- Une création d'un PIJ qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la préconisation n° 8 de l'étude de 2018 : Développer un dispositif « d'information-accompagnement jeunesse » (IAJ)
- Le public visé : Les jeunes de 15-25 ans.
- Les 3 principaux objectifs :
  - Favoriser l'accès à l'information et aux droits
  - Animer l'accès à l'information
  - Faire évoluer l'offre en fonction des demandes des jeunes
- L'organisation mise en place : Un point d'accroche au sein de la MSAP à Seiches + des RDV tous les matins sur les communes de la CCALS.
- Les moyens humains : 1 agent à 32 heures par semaine (soit 0,9 ETP).

## Les deux principaux enjeux liés aux dispositifs jeunesse :

1. Un enjeu général sur les outils et les moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la CCALS qui se traduit à trois niveaux différents :

- La structuration du maillage des espaces jeunesse en cohérence avec la configuration du territoire : Une absence sur Durtal et Tiercé préjudiciable au regard du nombre de jeunes présents sur ces deux communes.
- La mise à niveau de la qualité des locaux dédiés aux espaces jeunesse qui sont pour certains clairement inadaptés.
- L'harmonisation des périodes d'ouverture des espaces jeunesse : l'ouverture à l'année est une condition de réussite. Cela implique le développement des moyens humains.

2. Un enjeu général sur le sens de la politique jeunesse (et plus largement de la politique 0-17 ans) et les partenariats qui en découlent :

- L'engagement d'une démarche de définition d'une politique éducative partagée entre les élus, les services Enfance-Jeunesse, les acteurs de terrain et qui soit structurante pour les familles (parents & jeunes).
- Le renforcement des partenariats entre le service jeunesse de la CCALS et les acteurs locaux notamment dans la mise en place d'actions collectives plus régulières et qui touchent plus de communes. Les acteurs concernés : MDS, CAF (dont Relais CAF), Mission Locale, MSAP, établissements scolaires, associations culturelles et sportives, APE, etc.

Des enjeux liés à l'accompagnement à la parentalité qui renvoient à deux principaux axes de progrès :

**1. La structuration du réseau et la coordination des acteurs présents et/ou intervenant sur le territoire de la CCALS et ce dans la perspective de :**

- Identifier les acteurs en présence,
- Mobiliser acteurs sur une analyse partagée des besoins des familles,
- Faire collectivement le bilan des pratiques / actions déjà menées,
- Définir collectivement les modalités de structuration et d'animation du réseau local (pilotage / co-pilotage notamment) et les moyens nécessaires (ingénierie notamment).

**2. Le renforcement et la diversification des actions collectives dans le cadre du réseau d'acteurs locaux à partir d'une réflexion sur :**

- La nature des actions collectives à développer,
- Les outils mobilisables, sur lesquels s'appuyer pour développer ces actions (Ex. du LAEP, du PIJ, etc.) et les outils/dispositifs à créer (Espaces Familles, Centre Social / Espace de Vie social, etc.),
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions et des outils à mobiliser et/ou créer.

## Thématique 2 :

*L'insertion sociale et  
professionnelle*

*dont Accueil, Information, Orientation et  
accompagnement des publics et accès aux droits,*

## **INSERTION : Indicateurs de contexte**

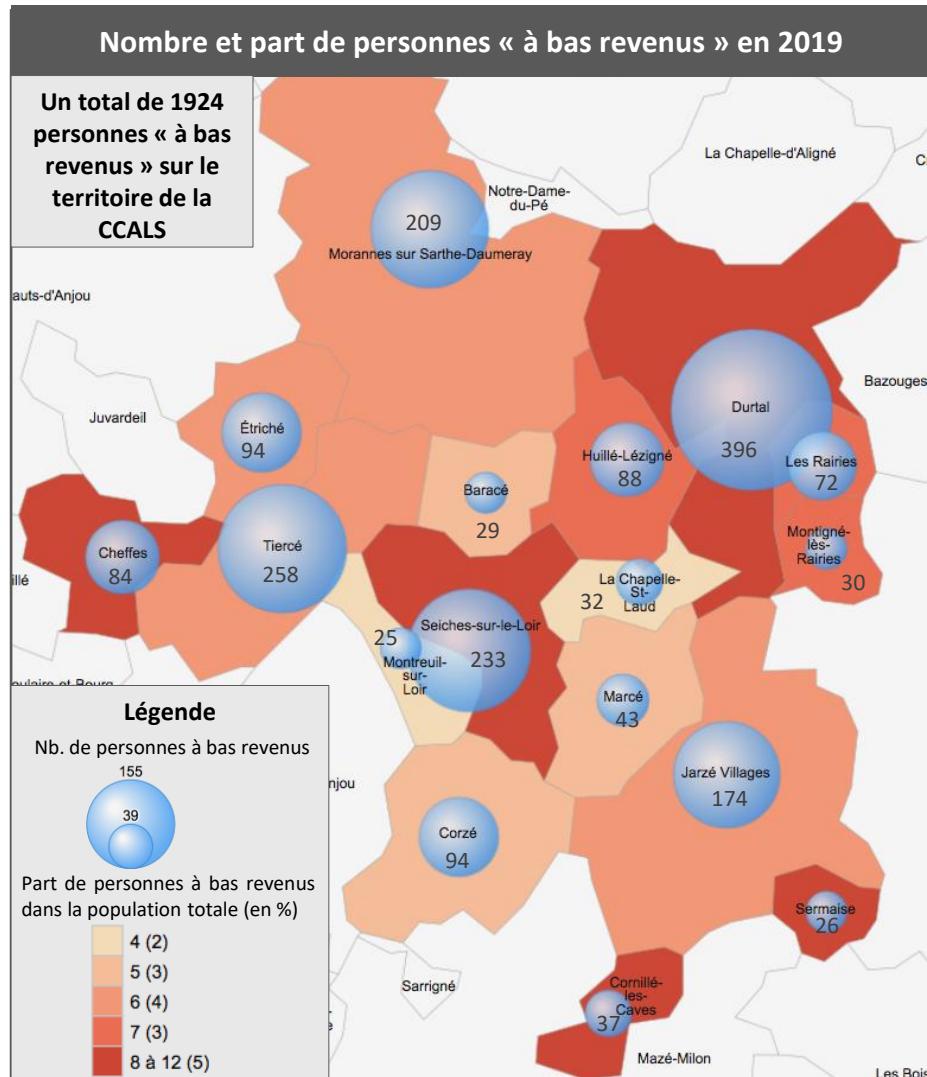
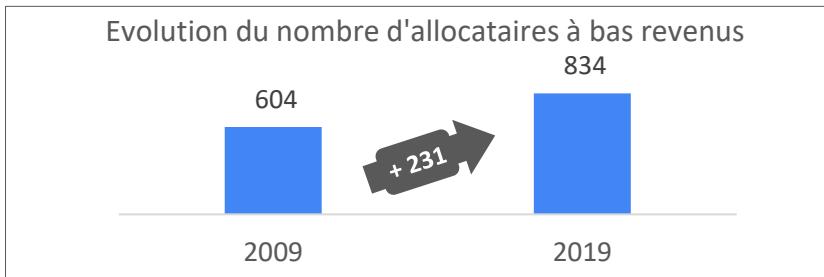
- Les allocataires « à bas revenus » : Une nette hausse depuis 10 ans.

→ A l'échelle de la CCALS :

- On dénombre 834 allocataires à bas revenus en 2019, ce qui correspond à 1924 personnes à bas revenus.
  - Ce chiffre est en nette hausse depuis 2009, (+ 231 allocataires concernés).

→ A l'échelle des communes :

- La commune de Durtal est la plus concernée avec 396 personnes à bas revenus, soit près de 12% de sa population totale.
  - Le nombre d'allocataires à bas revenus est en hausse depuis 2009 sur quasiment toutes les communes sauf Baracé, Etriché et Montigné.
  - Les plus fortes hausses concernent les communes de Morannes-D (+88), Jarzé-V. (+77) et Huillé-L. (+36).



**Définition :** Un foyer ou une personne sont considérés « à bas revenus » quand leurs revenus sont égaux ou inférieurs à 60% du revenu médian des revenus par unité de consommation (RUC) équivalents. Exemples de situations « à bas revenus » en 2017 :

- Une personne seule est « à bas revenus » si ses revenus sont < 960€.
  - un couple sans enfant est « à bas revenus » si ses revenus sont < 1860€.
  - un couple avec 2 enfants est « à bas revenus » si ses revenus sont < 2400€.

Source : Observatoire des inégalités

## Évolution nombre de chômeurs : les tendances de fond (de juin 2013 et juin 2020).

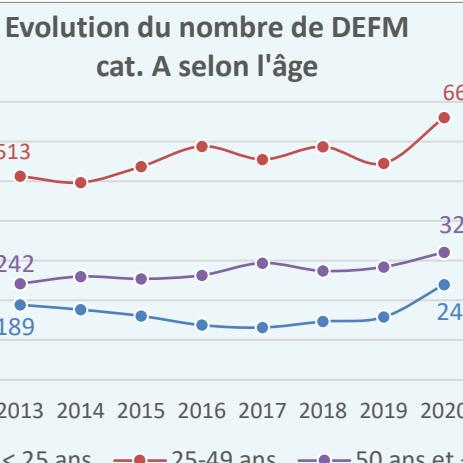
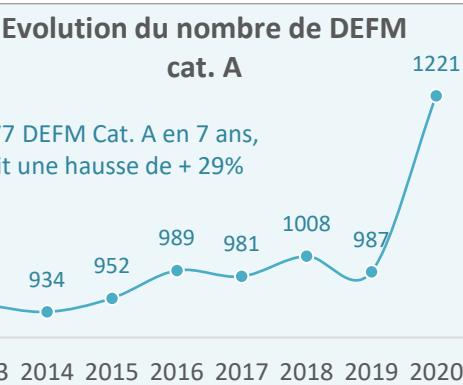
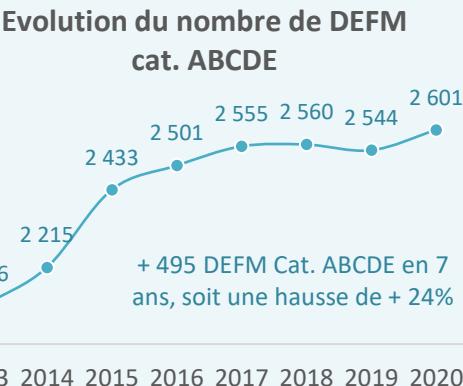
- Une hausse de 24% de l'ensemble des DEFMs, soit + 495 DEFMs en 7 ans**

→ Un total de 2601 DEFM Cat. ABCDE en juin 2020. Une forte hausse est observable entre 2013 et 2015 et une relative stabilité jusqu'en 2019.

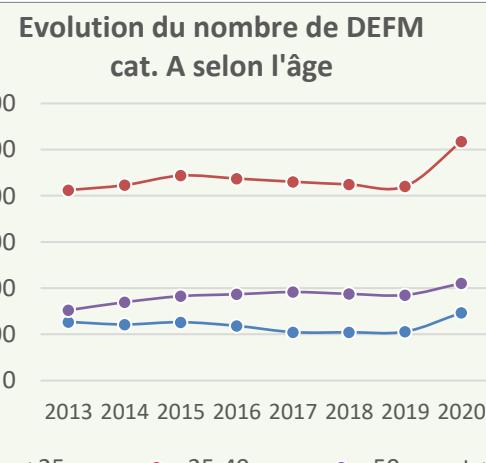
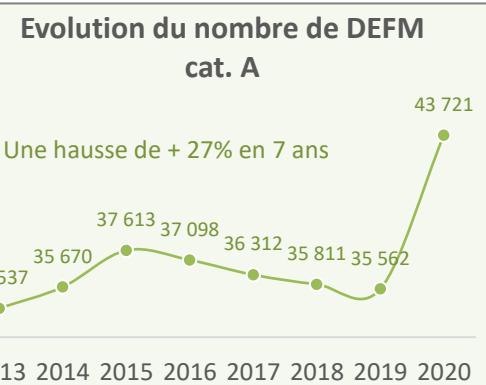
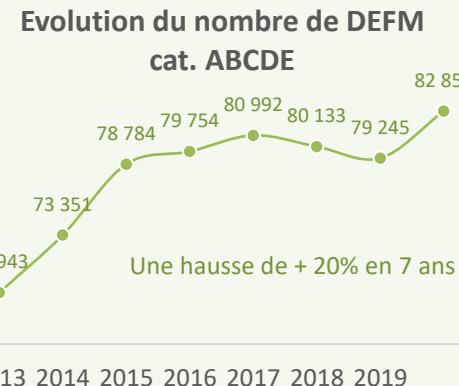
- Une hausse de 29% des DEFMs Cat. A, soit + 277 DEFMs en 7 ans**

→ Un total de 1221 DEFM en juin 2020. Une période de stabilité entre 2013 et 2019 et un envolée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020

- Toutes les tranches d'âge enregistrent une hausse du nombre de DEFMs, même si entre 2013 et 2020, la dynamiques ne sont pas similaires (hausse régulière pour les 50 ans et +, alors que les < 25 ans ont connus une période plus favorable avant une nouvelle hausse depuis 2019).**



Cf. Annexe 14 pour données complémentaires



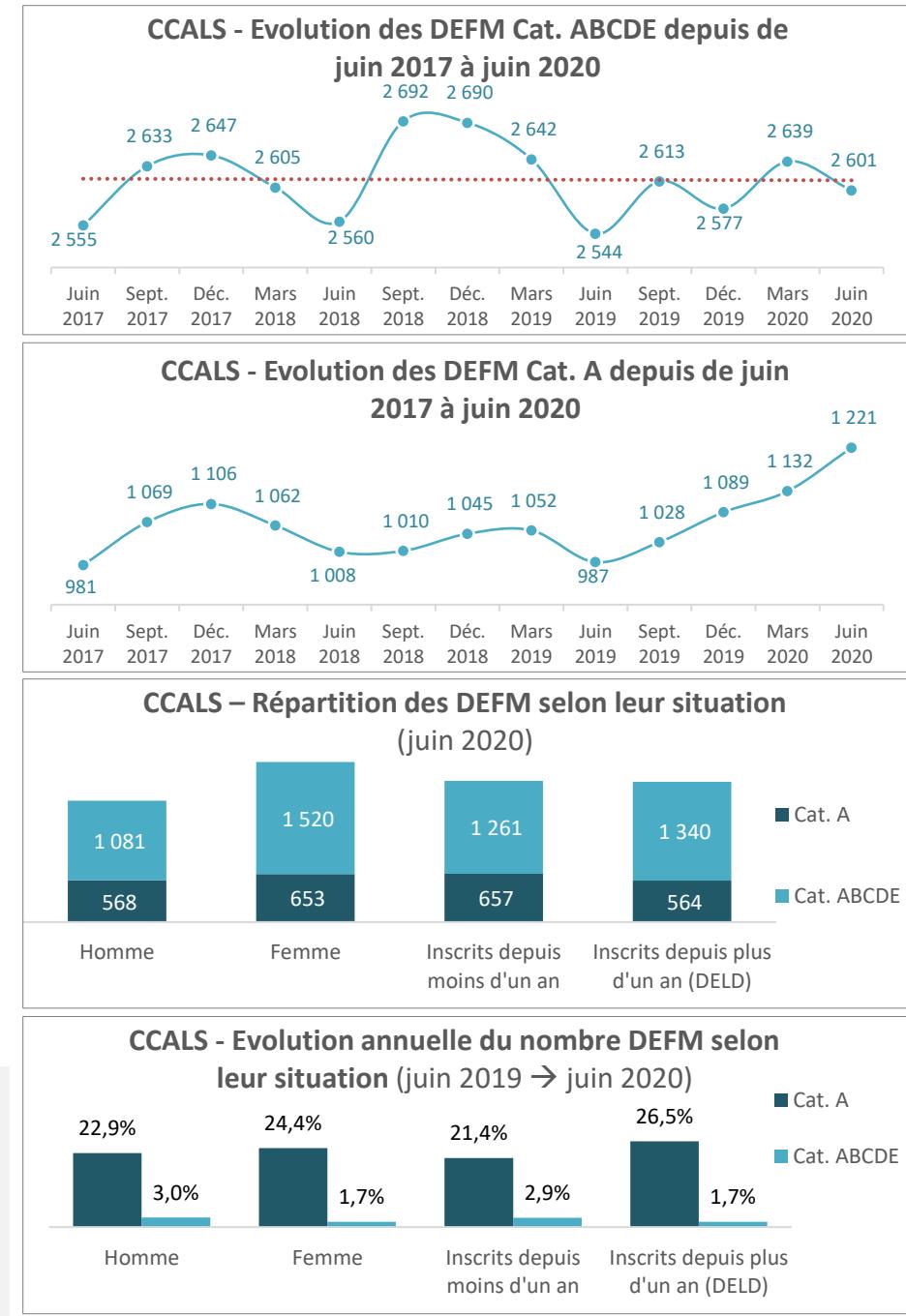
Source : Pôle Emploi Pays de Loire – Sept 2020

## INSERTION : Indicateurs de contexte

### Évolution nombre de chômeurs : Zoom sur les tendances récentes à l'échelle de la CCALS.

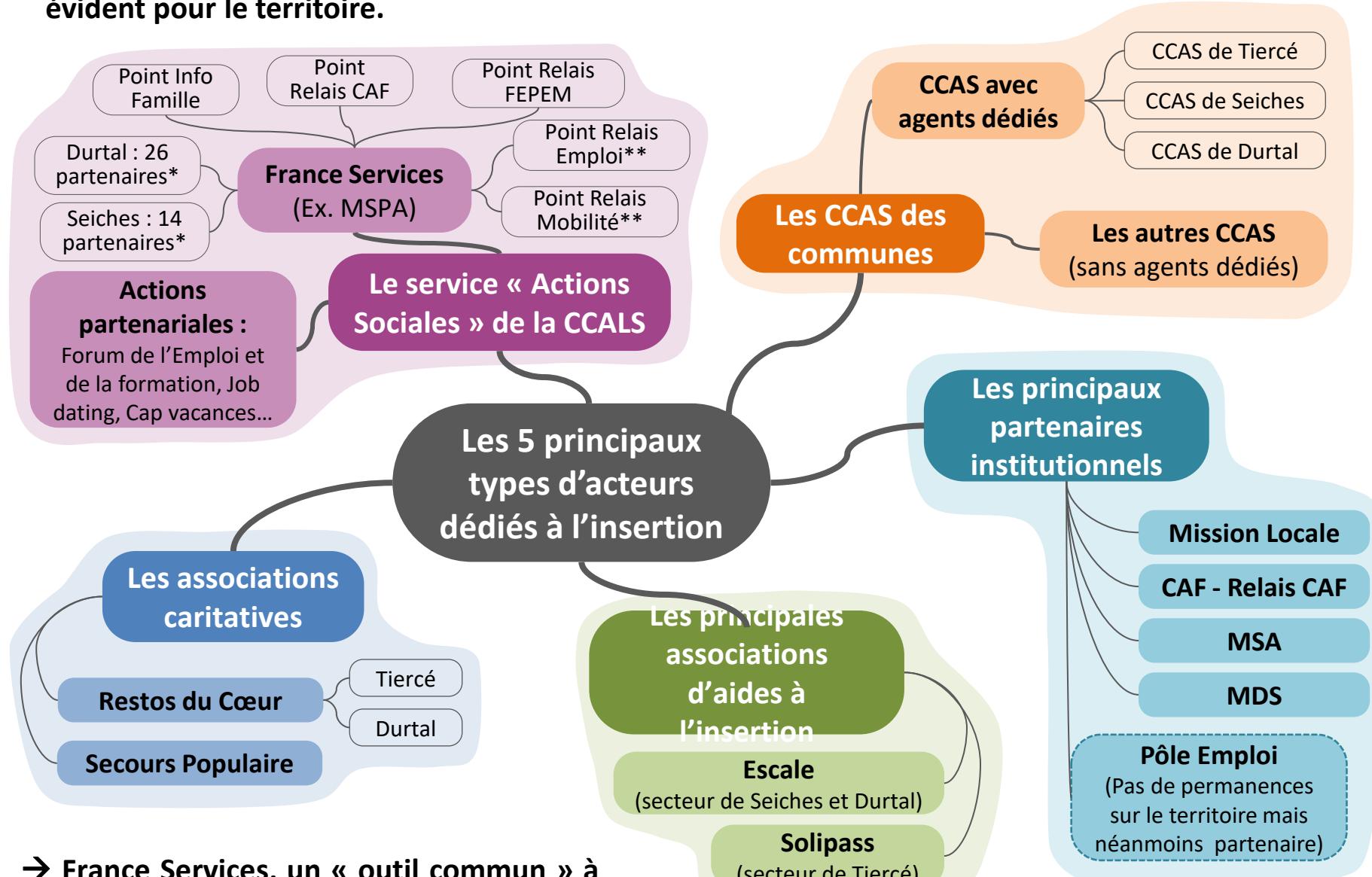
- Sur l'ensemble des catégories on relève une relative stabilité du nombre de DEFMs depuis juin 2017 (+46 chômeurs en 3 ans).
- Concernant les cat. A, la tendance est à la hausse depuis 3 ans et en forte progression de juin 2019 à juin 2020. L'impact de la crise sanitaire sur le chômage est clairement identifiable sur la période mars-juin 2020.
- Depuis juin 2019 on relève pour les DEFMs de cat. A :
  - Une hausse de 24,4% du chômage des femmes (contre 22,9% pour les hommes),
  - Une hausse de 21,4% des inscrits depuis moins d'un an,
  - Une hausse de 26,5% des inscrits depuis plus d'un an.

→ A noter : Des effets de la crise sanitaire déjà très marqués pour les DEFMs de Cat. A pour la période de mars à juin 2020, effets qu'il faudra poursuivre d'observer avec l'actualisation des données de Pôle Emploi début 2021.



# L'insertion : Les acteurs et dispositifs en présence

- Une pluralité de partenaires institutionnels et d'acteurs locaux qui constitue un atout évident pour le territoire.



→ France Services, un « outil commun » à partir duquel les partenariats se renforcent progressivement.

\* Cf. Annexe n°15 pour le détail des partenaires

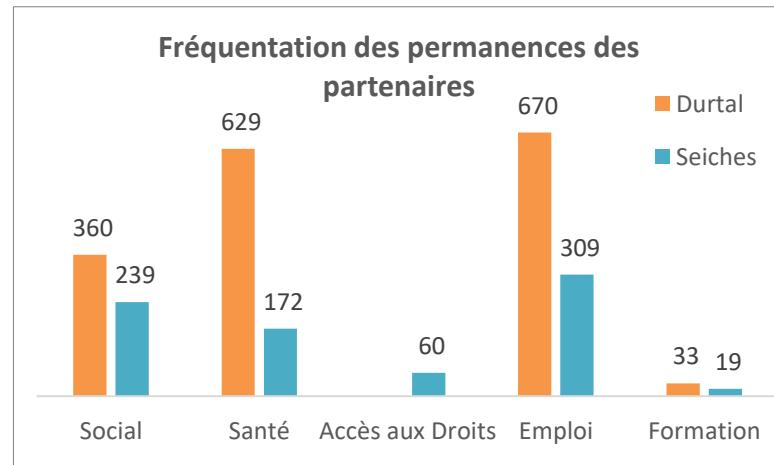
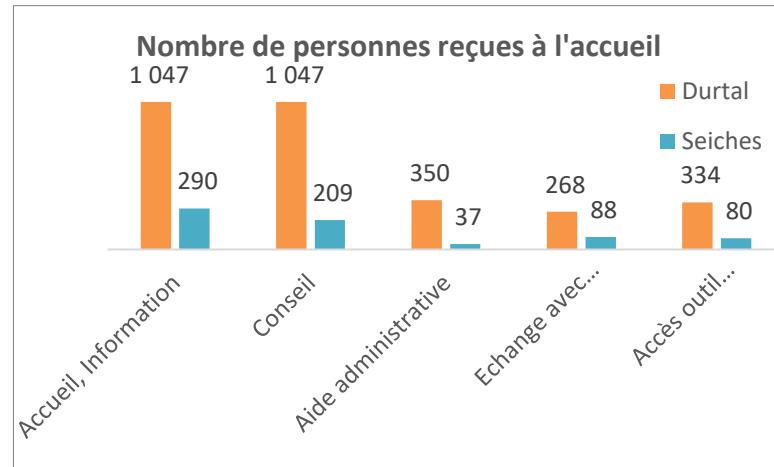
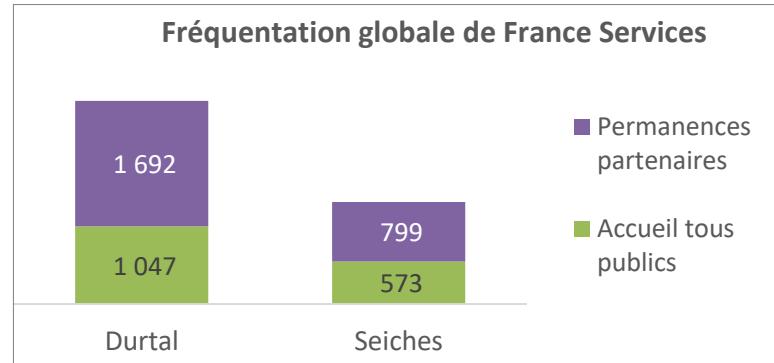
\*\* Cf. Annexe n°16 sur la fréquentation du PRE et du PRM

# L'insertion : Les acteurs et dispositifs en présence

## France Services (ex MSAP)

- Une fréquentation importante de France Services (plus de 4100 personnes en 2018), avec le site du Durtal qui cumule les 2/3 des accueils enregistrés.**
- Une fonction d'accueil, d'information et de conseil assurée par les deux accueillantes qui joue un rôle centrale par rapport aux usagers et ce, loin devant l'aide administrative, les échanges avec les organismes partenaires et l'accès à l'outil informatique.**
- Des partenaires avant tout sollicités sur des questions liées à l'emploi, la santé et le social.**
- Des secrétaires de mairie régulièrement réunies à la CCALS (Service Actions Sociales) pour fluidifier les parcours des publics entre les mairies qui restent un service de proximité importants pour les habitants et France Services uniquement présent sur Seiches et Durtal → un travail important et à poursuivre.**

Au final, France Services apparaît comme un outil d'action sociale permettant de mobiliser efficacement les différents acteurs de terrain sur 2 « points d'accroche » différents et donc de proposer à de nombreux habitants des réponses de proximité de qualité.



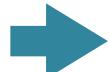
# L'insertion : La synthèse des principaux enjeux

Une série d'enjeux spécifiques qui renvoient à...



... un enjeu plus global mais néanmoins essentiel :

- **Un enjeu de repérage des publics en insertion afin de mieux les orienter vers les acteurs locaux** (dont Solipass et Escale) → Un travail à mener avec les différents acteurs de terrain sur la question des « invisibles ».
- **Un enjeu lié à la fracture numérique à l'heure ou de plus en plus de démarches administrative se dématérialisent** → Travail sur les savoirs de base, dont savoirs de base liés au numérique ?
- **Un enjeu de renforcement du maillage France Services**, notamment sur le secteur de Tiercé (peu de gens du secteur de Tiercé vont sur Seiches) → Pose la question d'une seconde antenne et/ou de l'itinérance du dispositif.
- **Un enjeu d'une présence renforcée des services de Pôle Emploi sur la CCALS** → Quid d'une permanence ?
- **Un enjeu de renforcement de la fonction d'AIOA conjointement portée par les communes (CCAS), La CCALS et France Services.**
- **Un enjeu d'engagement d'un travail collectif sur les problématiques et freins à l'emploi les plus prégnants** : La mobilité, la santé mentale, le logement, etc.. Le tout sous l'angle d'une approche plus préventive que curative.
- **Un enjeu de renforcement des liens avec les acteurs économiques pour travailler sur l'adéquation offre / demande d'emploi et les formations qui en découlent.**



**L'animation et la coordination des acteurs locaux de l'insertion** : Malgré une vraie diversité d'acteurs, les échanges entre eux très insuffisamment structurés et formalisés dans le cadre d'actions collectives → Quid de l'action de la CCALS sur ce champ ?

Thématique 3 :

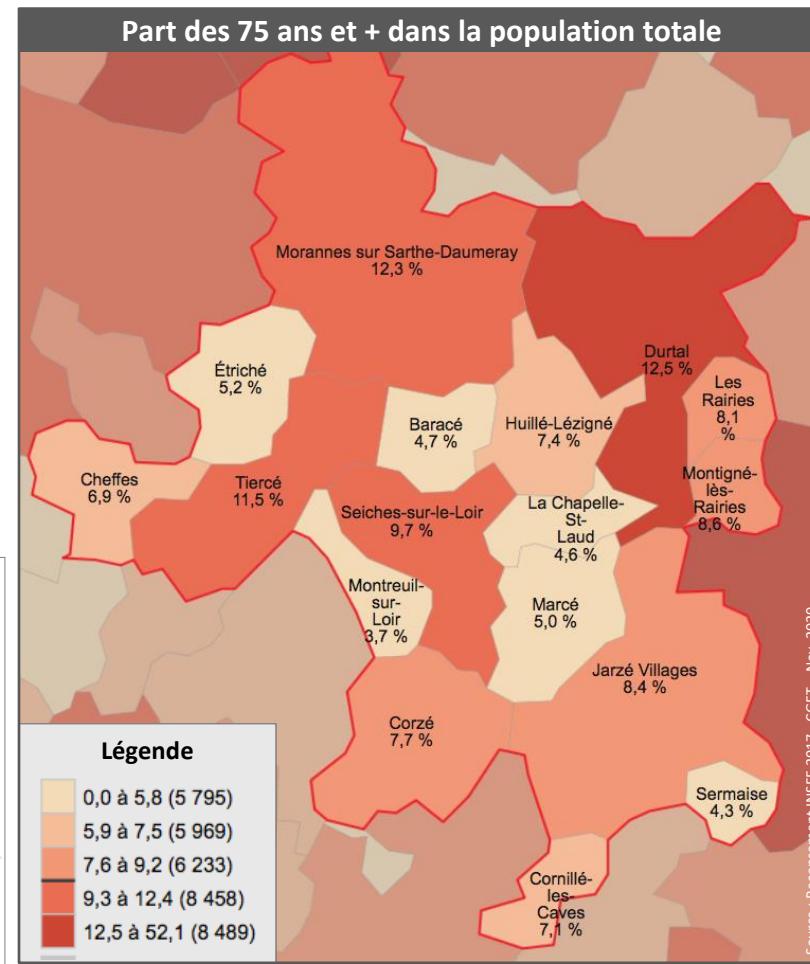
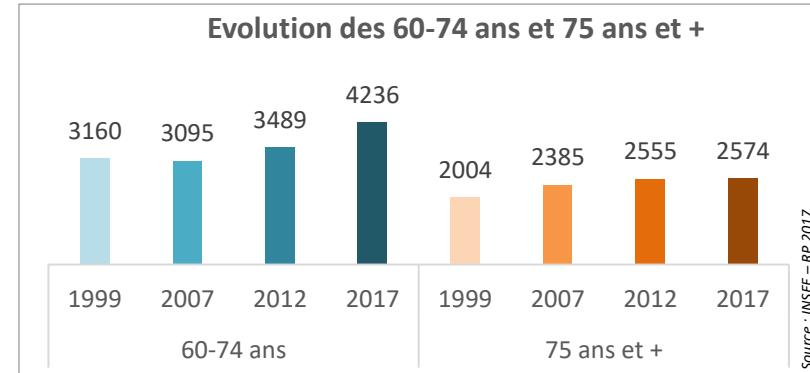
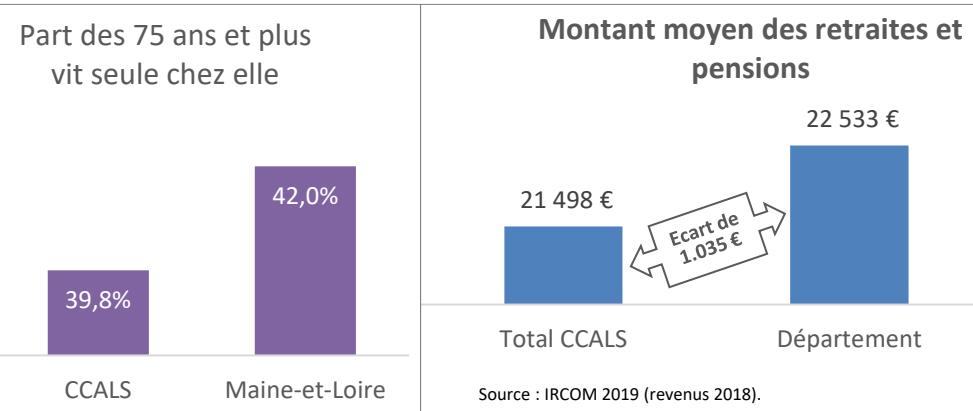
*Le vieillissement et le handicap*

# Le vieillissement et le handicap : Indicateurs de contexte

## Tendances démographiques :

- A l'échelle de la CCALS :
  - Un total de 6810 personnes de 60 ans et plus en 2017, soit une hausse de 1330 personnes par rapport à 2007\*.
  - La part de 60-74 ans parmi les 60 ans et plus augmente régulièrement depuis 10 ans (56% en 2007 et 62 en 2017, soit une hausse de 6 points sur la période)
  - La part des 75 ans et plus vivant seule chez elle est inférieure à celle observée sur le département.
- A l'échelle de la CCALS :
  - La part des 75 ans et plus varie sensiblement d'une commune à l'autre et corrobore avec l'indice de jeunesse
  - On observe un plus fort vieillissement sur le nord du territoire, en particulier sur la commune de Durtal
- Indicateurs sur les revenus des retraités :**
  - Le montant moyen des retraites est pension est inférieur à celui observé sur le département (1035 € d'écart).

\* Cf. Annexe 19 pour données détaillées



# Le vieillissement et le handicap : L'offre de dispositif sur le territoire

- Une offre d'hébergement pour personnes âgées sur le territoire assez développée.**

- Le taux d'équipement en EHPAD est supérieur à celui du département (151 places pour 1000 hab. de 75 ans et plus contre 141 pour le 49).

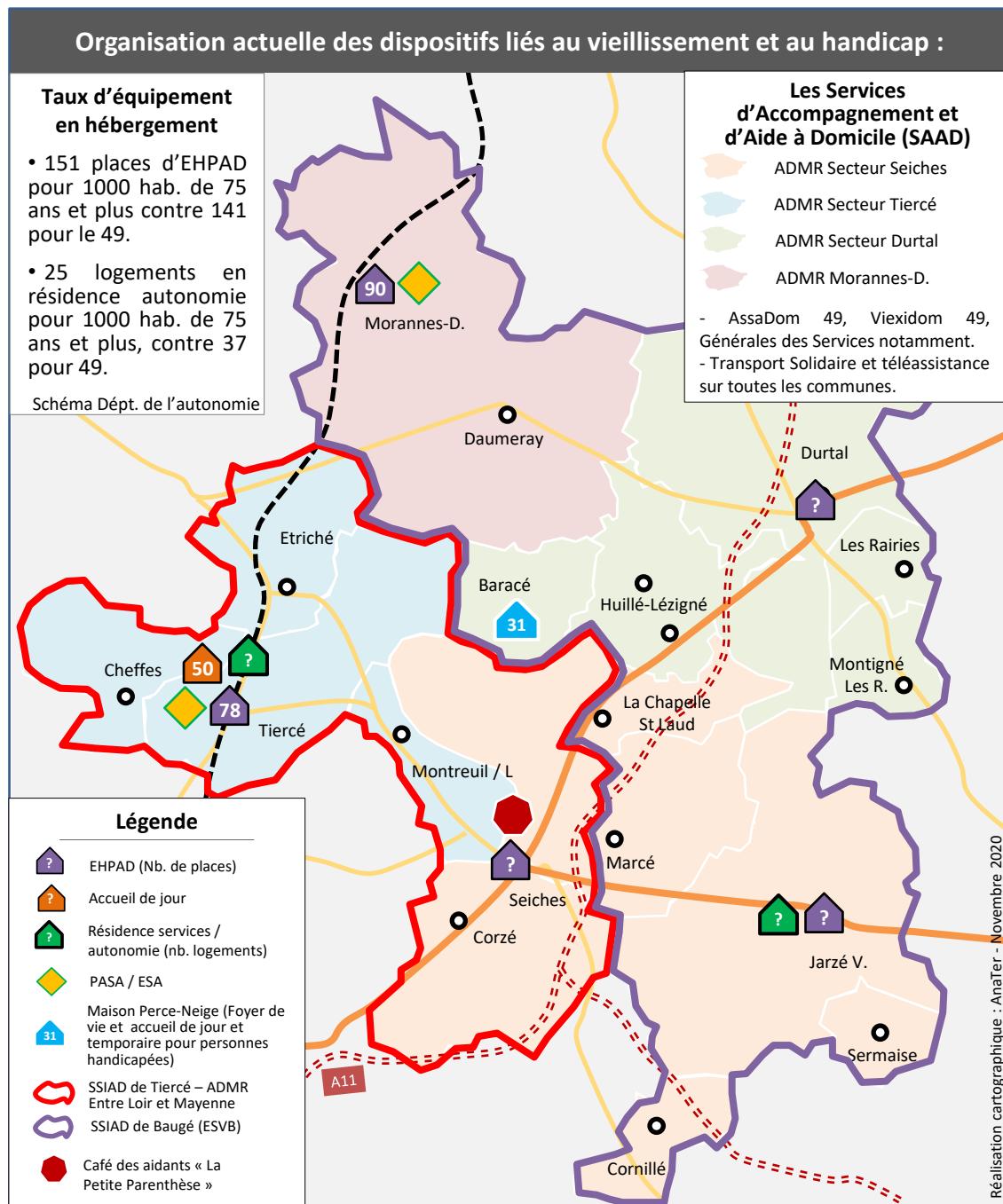
- Une offre de résidence autonomie un peu moins développée qu'à l'échelle du département et qui est absente sur le nord de la CCALS.

- Une structure, Perce Neige, dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap (Foyer de vie + accueil de jour)

- Une offre de services largement structurée par les 4 ADMR réparties sur la CCALS et les deux SSIAD (ne sont pas mentionné ici tous les services marchands non-conventionnés). Une offre de services de repas à domicile très hétérogène et essentiellement gérée à l'échelle des communes.**

- Près d'une trentaine de dispositifs d'hébergement et de services à domicile hors territoire qui joue également un rôle important pour les habitants de la CCALS\*.**

\* Cf. Annexe 20 pour la liste des dispositifs hors territoire.



# Le vieillissement et le handicap : L'action menée par la CCALS

- Le service **Actions Sociales** de la CCALS en charge de la question du vieillissement et du handicap est composé de 3 personnes à temps plein (une responsable du Pôle intergénérationnel, une cheffe de services, une chargée d'animation) et d'une personnes en renfort à 200h par an.

- **Les actions menées** : Au-delà des 6 principales actions d'animation portées en direct par le service, différentes actions sont développées en lien avec les acteurs locaux. (Cf. synthèse ci-contre).

- **Des sujets à travailler ou en cours de réflexion** : le renforcement des actions avec le pôle Actions culturelles, l'harmonisation de l'offre de portage de repas, la communication en direction des différents publics (dont les aidants).



\* Cf. détail des actions intergénérationnelles en Annexe 21

\*\*CLEA : Contrat Local d'Education Artistique

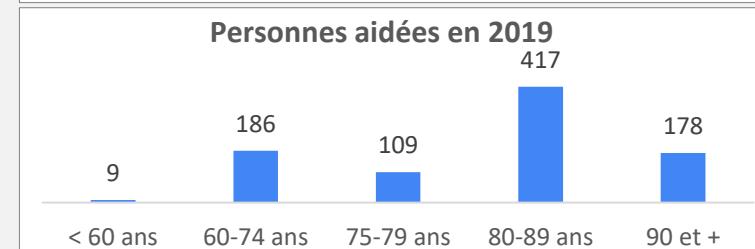
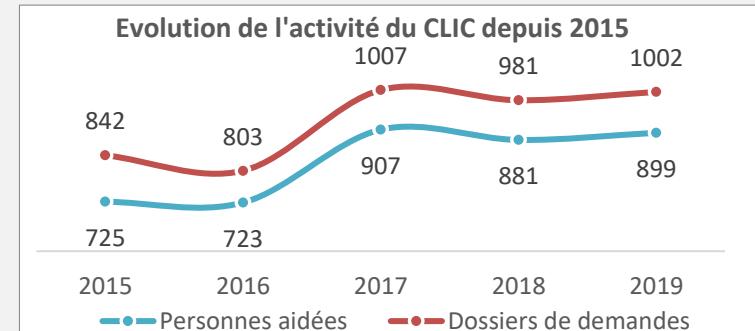
# Le vieillissement et le handicap : L'action menée par la CCALS

## Principaux constats faits par les différents acteurs du territoire :

- Une action communautaire qui fait l'objet de partenariats intéressants entre différents services de la CCALS** : Enfance-Jeunesse, Actions Sociales et Culture.
- Transport Solidaire** : une offre de services intéressante et importante mais basée sur le bénévolat et qu'il faut donc pérenniser.
- Une communication / information insuffisantes** qui reste essentiellement travaillée dans le cadre de la MSAP (côté CCALS) et du CLIC (côté partenaires).
- La semaine bleue** : Une action phare qui ne fait plus l'objet d'une démarche globale à l'échelle de la CCALS.
- La Conférence des Financeurs** : Des actions menées intéressantes mais qui n'ont pas permis de fédérer les acteurs.
- Le groupe « Veille et Partage »** : Un travail (animé par le SSIAD) intéressant, qui se traduit par des réunions tous les deux mois, mais qui ne mobilise que les acteurs autour de Tiercé.  
→ **Une coordination qui, globalement, reste très partielle alors que tous les acteurs soulignent l'intérêt d'échanger davantage sur les besoins du territoire et dans la perspective d'actions collectives.**

## Zoom sur l'action du CLIC

### Sur l'ensemble du territoire du CLIC :



REPARTITION DES DEMANDES EFFECTUEES AU CLIC	
INFORMATIONS SOCIALES (admi., financière, jurid.)	41%
SOUTIEN ET VIE A DOMICILE	39%
STRUCTURE D'ACCUEIL	12%
OFFRE DE SOINS	5%
AIDANTS	1%
SIGNALEMENTS	3%

### Sur la CCALS\* :

- **471 personnes aidées** (soit 52% de l'ensemble des personnes aidées par le CLIC).
- **534 demandes de dossier traitées** (soit 53% des demandes faites au CLIC).

\* Cf. détail par commune en Annexe 22

# Le vieillissement et le handicap : La synthèse des principaux enjeux

- **Information / communication** : Un enjeu de renforcement de la communication- information développée en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → Il s'agit à travers cet enjeu de limiter les situations d'urgence en développant un travail globale de prévention.
- **Repas à domicile** : Un enjeu d'harmonisation du fonctionnement du service de repas à domicile pour une meilleure lisibilité de l'offre auprès des publics concernés.
- **Démarches en ligne** : Un enjeu de renforcement de l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches administratives
- **Le logement :**
  - Un enjeu d'information et d'accompagnement des personnes âgées sur les démarches dédiées à l'adaptation de leur logement.
  - Un enjeu de développement de l'offre locale publique de logements adaptés en centre bourg, à proximité des services et commerces.
- **L'animation et la lutte contre l'isolement** : Un enjeu de pérennisation des clubs des ainées et de renforcement des animations développées en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → un intérêt de renforcement des actions intergénérationnelles, culture et sport.



**Un enjeu général de structuration du réseau d'acteurs locaux dans une double perspective :**

- d'une part pour mieux valoriser les retours de terrain via les professionnels intervenant à domicile et ainsi mieux détecter les besoins qui nécessitent un accompagnement individuel et
- d'autre part pour développer les actions collectives à l'échelle de la CCALS (exemple de la Semaine Bleue) ou de plusieurs communes.

→ **Quid du rôle joué par la CCALS pour la structuration de ce réseau d'acteurs ?**

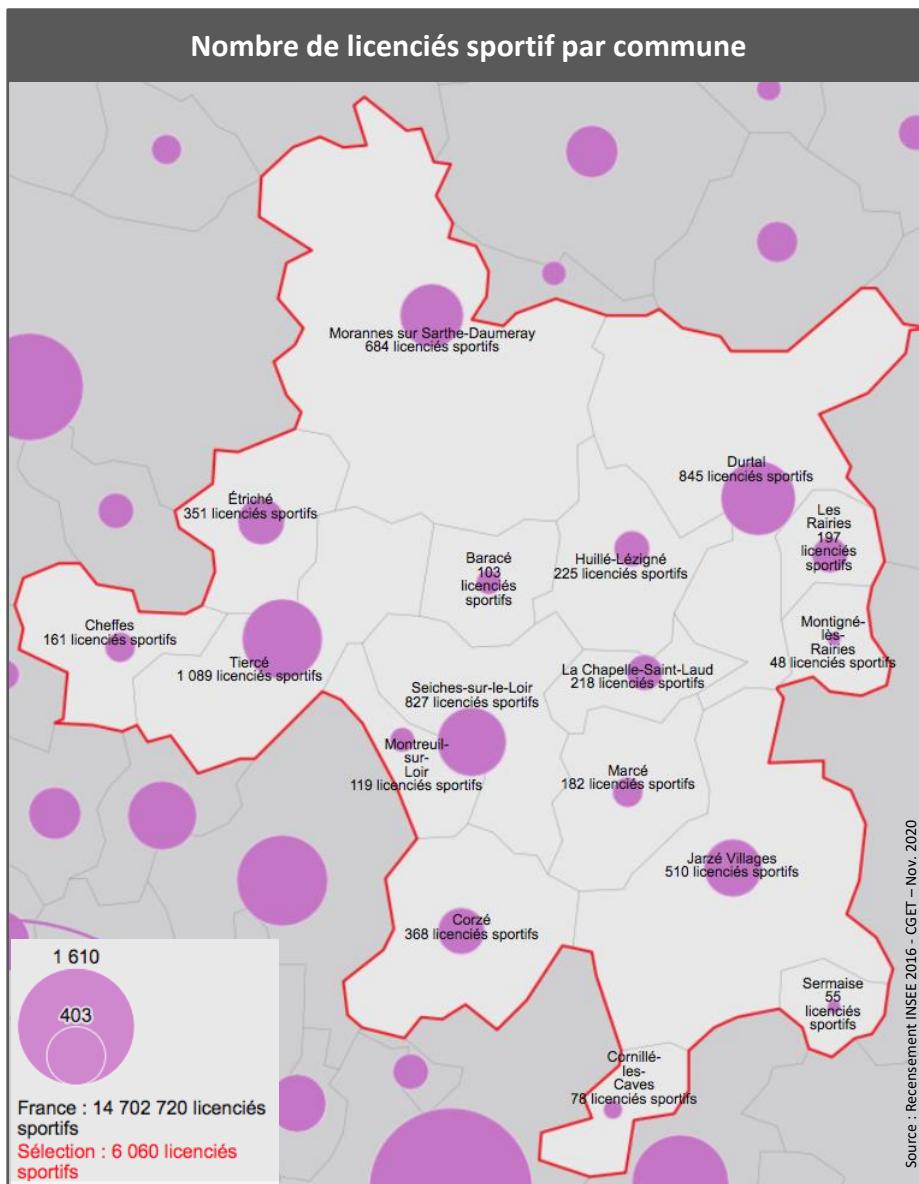
→ **Vers une mission de (co)-coordination du réseau ?**

## Thématique 4 :

*L'animation de la vie sociale*

## L'animation de la vie sociale : Principaux constats

- Une absence des structures spécifiquement dédié à l'animation de la vie sociale en tant que telle.
- MAIS une offre culturelle et sportive qui joue un rôle essentiel à l'échelle communale et assez développée à l'échelle de la CCALS (plus de 6000 licenciés sportifs).
- MAIS une diversité d'actions qui participent à l'animation du territoire :
  - Des actions portées par la CCALS dans le cadre du CLEA\* ou en direction de public ciblés comme « *Je vous invite à* » pour les personnes âgées.
  - Des actions du Réseau des bibliothèques avec les Échappées Belles notamment.
  - Des actions à l'échelle de communes qui apparaissent comme des temps-forts et qui drainent des habitants de toute la CCALS. Exemple de « *Rairies-Festif* » ou de la compagnie « *Les Trublions* » à Jarzé.
  - Des actions plus de proximité qui reposent souvent sur les acteurs associatifs. Exemple dans le cadre scolaire avec les APE qui mènent régulièrement des actions avec les parents.



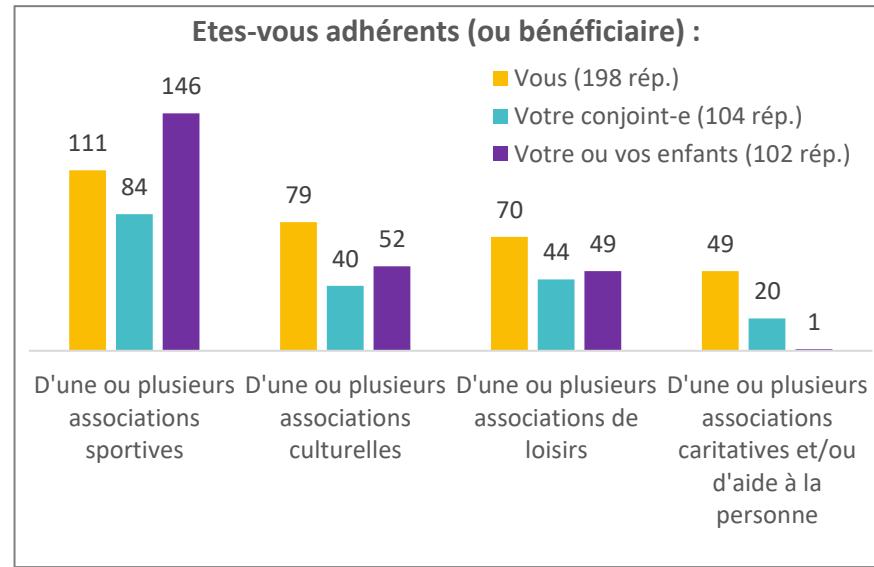
\* CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)

# L'animation de la vie sociale : Point de vue des habitants

## Les résultats de l'enquête :

- Un engagement associatif qui est loin d'être négligeable (Cf. graphique ci-contre).
- Classement des centres d'intérêts des habitants : 1. la culture, 2 les loisirs et 3 le sport.
- Des habitants qui sont plus disponibles le WE pour consacrer du temps à leurs activités culturelles et/ou sportives.
- Le 1<sup>er</sup> motif de non-adhésion à une associations est très nettement le manque de temps (+ de 50% de l'échantillon).
- Des priorités qui renvoient à la question de l'animation de la vie sociale pour de nombreux habitants de l'échantillon :
  - Le renforcer de l'accès à la culture, aux loisirs et au sport apparaît prioritaire pour 71% des 397 répondants → 3<sup>ème</sup> priorité sur les 11 thèmes proposés).
  - Le renforcement des échanges entre les habitants (lien social) est jugé prioritaire pour 69% des répondants.
  - Près de d'une cinquantaine de porteurs de projets d'intérêt collectif, dont la moitié

souhaiterait disposer d'un lieu sur leur commune pour concrétiser ce projet.



## Zoom sur ce qu'en disent les habitants dans le cadre des trois tables rondes :

- Des habitants qui évoquent le caractère parfois « dortoir » des communes mais qui sont néanmoins très intéressés par les animations qui s'y développent.
- Des attentes qui portent sur l'animation de la vie de locale, au sens « on partage un territoire de proximité ».

## Principaux enseignements sur l'animation de la vie sociale (AVS) :

- **Le territoire ne bénéficie pas de structure dédiée à l'AVS** : Espace de Vie Sociale ou Centre Social.
- **L'AVS, un enjeu partagé par de nombreux acteurs** (élus, partenaires, acteurs de terrain et habitants) tant il renvoie à la qualité de vie sur le territoire et donc à l'attractivité du territoire.
- **L'AVS, une question qui concerne tous les habitants** sans distinction d'âge ou de situation socio-professionnelle.
- **L'AVS, un « terme générique » qui se traduit déjà par de nombreuses actions et très diverse sur le terrain**, tant à l'échelle des communes qu'à l'échelle de la CCALS.
- **Au niveau de la CCALS, les actions menées sont probablement celles qui ont généré le plus de coopérations, de transversalité entre les services communautaires** (Enfance-Jeunesse / Actions sociales / Actions culturelles) communautaires.

## Deux questions qui en découlent :

- **Comment renforcer, développer les actions relevant de l'animation de la vie sociale ?**
  - Proposer des lieux ?
  - Accompagner les porteurs de projet ?
  - Développer localement des outils dédiés à l'AVS (type EVS ou centre social) ?
  - Etc.
- **Comment la CCALS peut, en lien avec les acteurs locaux, utilement contribuer à renforcer l'AVS sur le territoire?**

Thématique 5 :

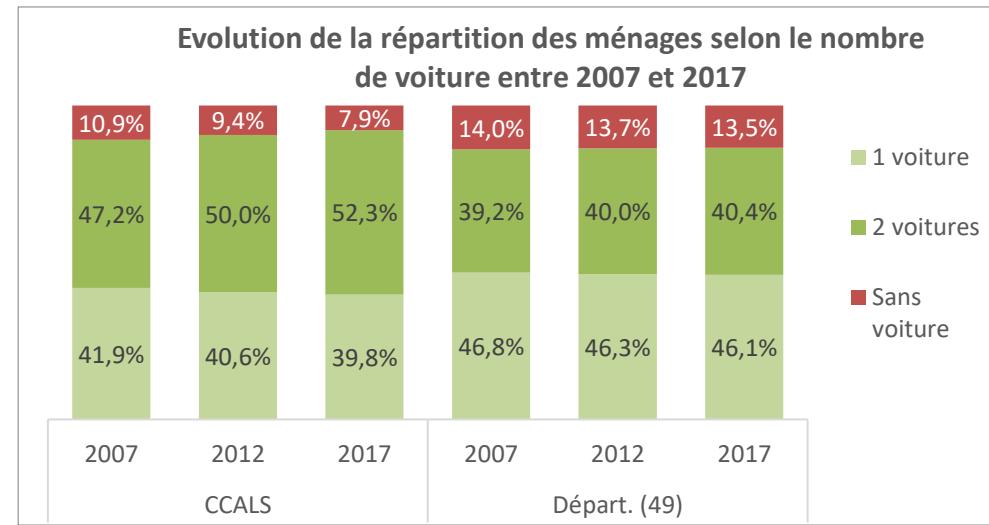
*La mobilité*

## La mobilité : Des ménages de plus en plus mobiles

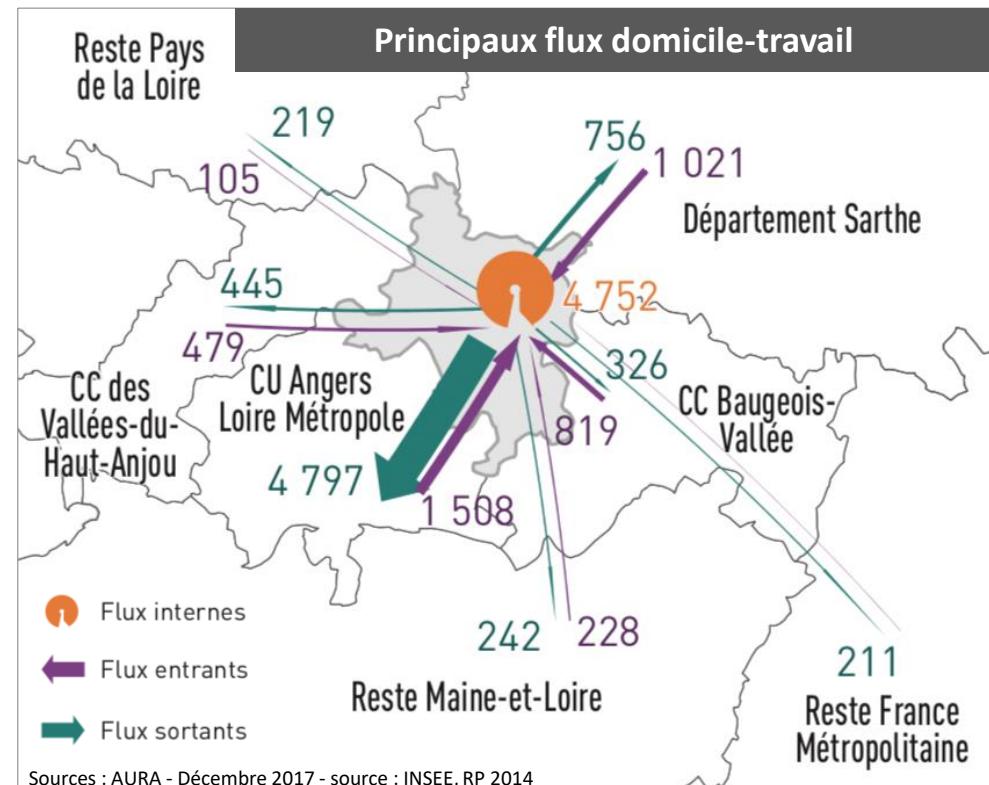
- En 2017, 92% des ménages de la CCALS disposait d'au moins une voiture, contre 86,5% à l'échelle du département.
- En dix ans, la part des ménages de la CCALS ne disposant pas de voiture a baissé de 3 points alors qu'elle est pratiquement stable au niveau départemental.
- La part des ménages de la CCALS ayant deux voitures est en constante augmentation (52% en 2017, soit +5 points par rapport à 2007).

## Les mobilités quotidiennes domicile-travail : plus d'un tiers vers le pôle d'emploi d'Angers

- Importance de l'emploi d'Angers Loire Métropole (ALM) pour les habitants de la CCALS (près de 4800 migrations),
- Importance de l'emploi local qui se traduit par autant de flux en interne qu'avec ALM,
- Influence plus modérée des autres pôles d'emploi (2200 migrations au total).



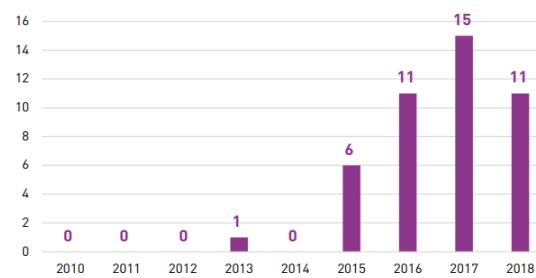
Sources : INSEE – RP 2007-2012-2017



Sources : AURA - Décembre 2017 - source : INSEE, RP 2014

- Peu d'alternatives à la voiture individuelle :
  - 3 haltes ferroviaires à l'ouest du territoire (: Tiercé, Etriché-Chateauneuf et Morannes).
  - 3 lignes du réseau de bus Aleop
  - 1 aire de covoiturage (Etriché)
- Les immatriculations de véhicules électriques sur le territoire ont augmenté depuis 2013 mais restent l'exception.

## ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



## MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE THERMIQUE

Voiture autrement

- Aire de covoiturage
- Infrasctructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) du Sieml

Gares / haltes ferroviaires

- Gare d'Angers Saint-Laud
- Halte ferroviaire

Lignes régionales et périurbaines de TC

- Lignes ferroviaires TER
- Ligne routière régionale (Aleop) / suburbaines (Irigo)

Lignes urbaines de TC

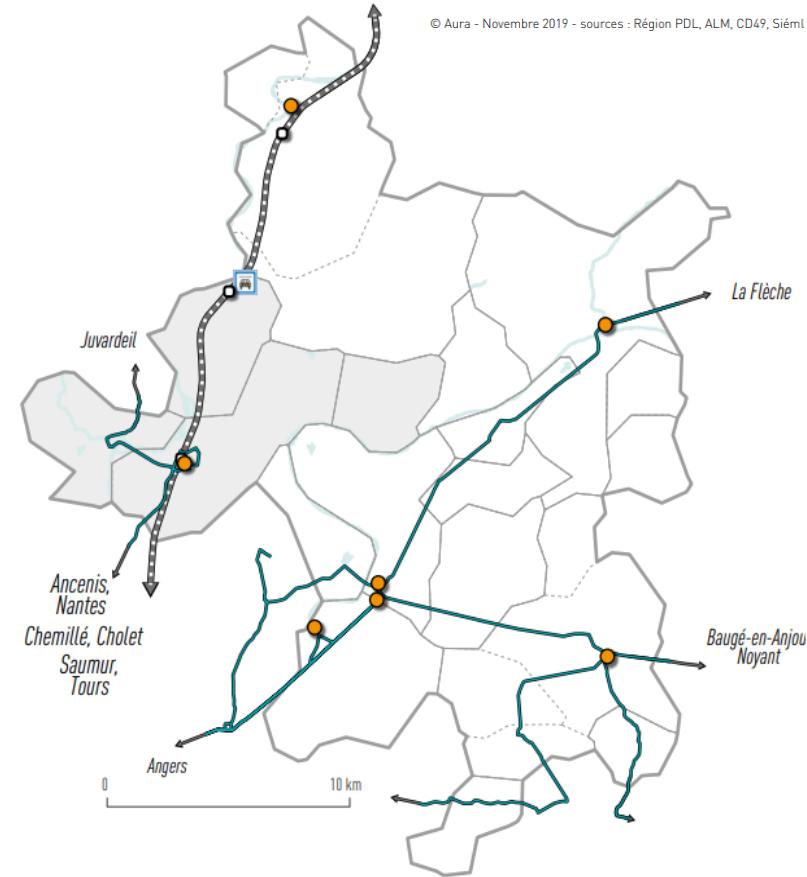
- Ligne tramway
- Ligne tramway en projet
- Lignes routières

communes appartenant à un bassin de transport « Anjoubus à la demande »

Réseau hydrographique

Limites administratives

- EPCI
- Commune simple/nouvelle
- Commune déléguée



## Principaux enjeux :

Au regard du poids de la voiture particulière :

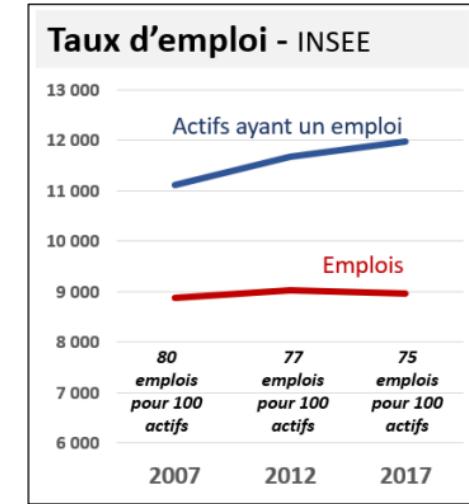
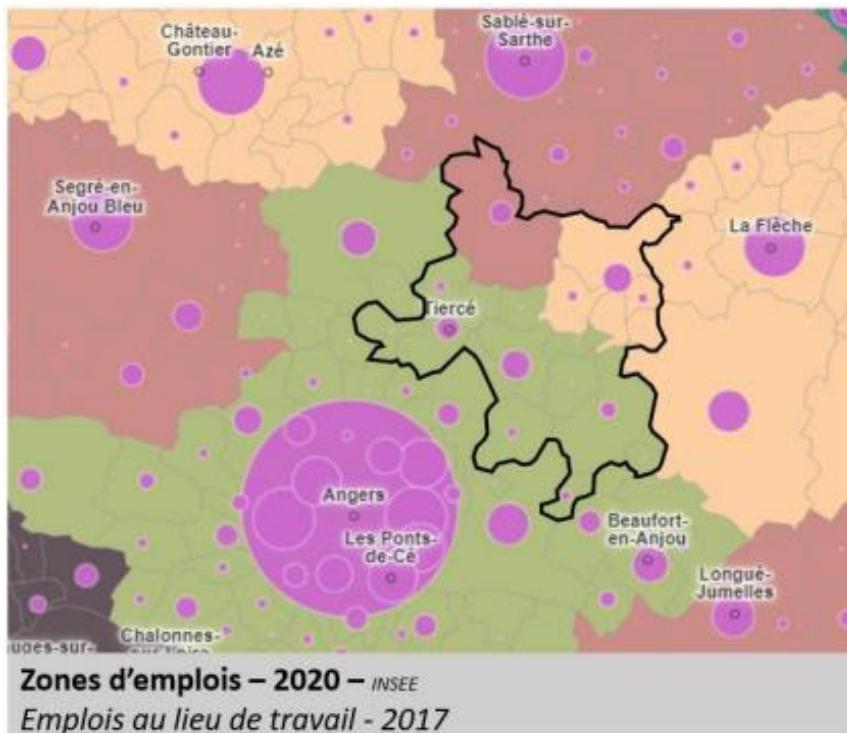
- réduire son coût d'usage et son empreinte carbone,
- Offrir des solutions alternatives à ceux qui ne conduisent pas.

## **PARTIE 3**

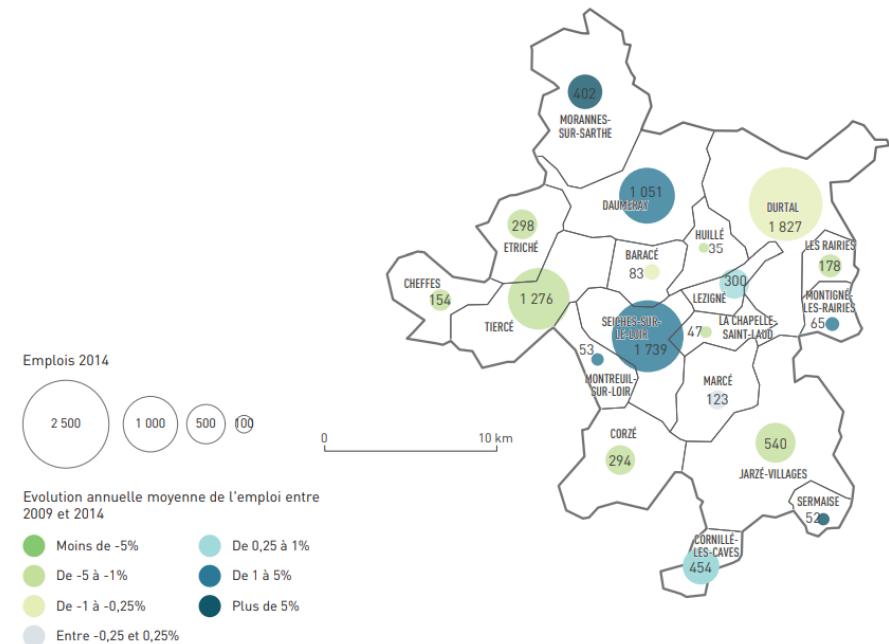
*Les dynamiques économiques*

## Les dynamiques économiques : emploi

- Le territoire s'inscrit à l'interface des zones d'emplois d'Angers, de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche.
- Cela se traduit par une **dynamique résidentielle plus importante que celle de l'emploi** et par une **érosion progressive du taux d'emplois** (nombre d'emplois proposés sur un territoire par rapport au nombre d'actifs y résidant).
- Pour autant, un positionnement économique qui reste affirmé et qui se concrétise par des pôles de concentration très significatifs (ZAE ou grandes entreprises)... même si **61% des emplois du territoire restent diffus**.



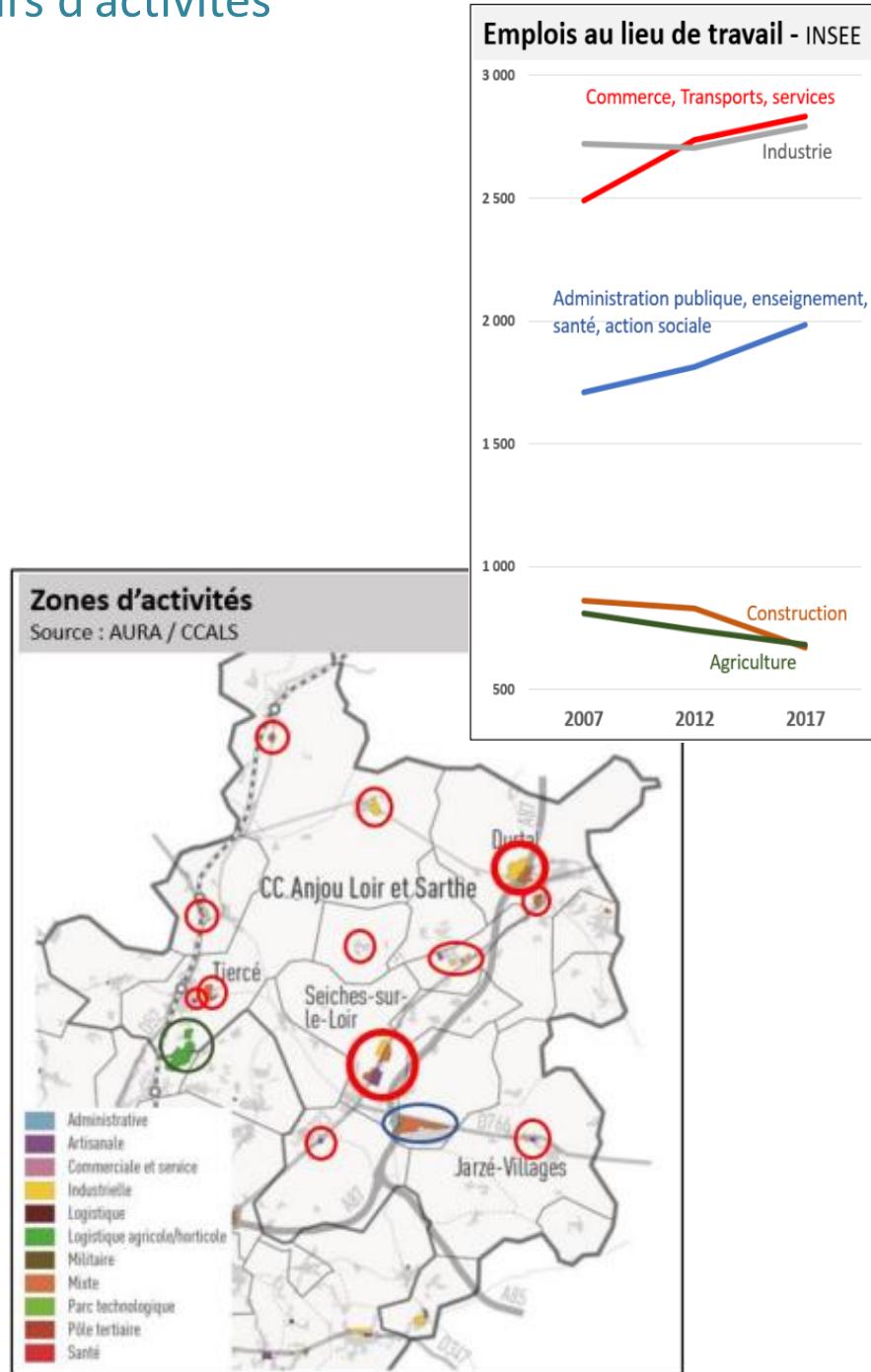
Poids et évolution de l'emploi



Source : AURA, novembre 2017

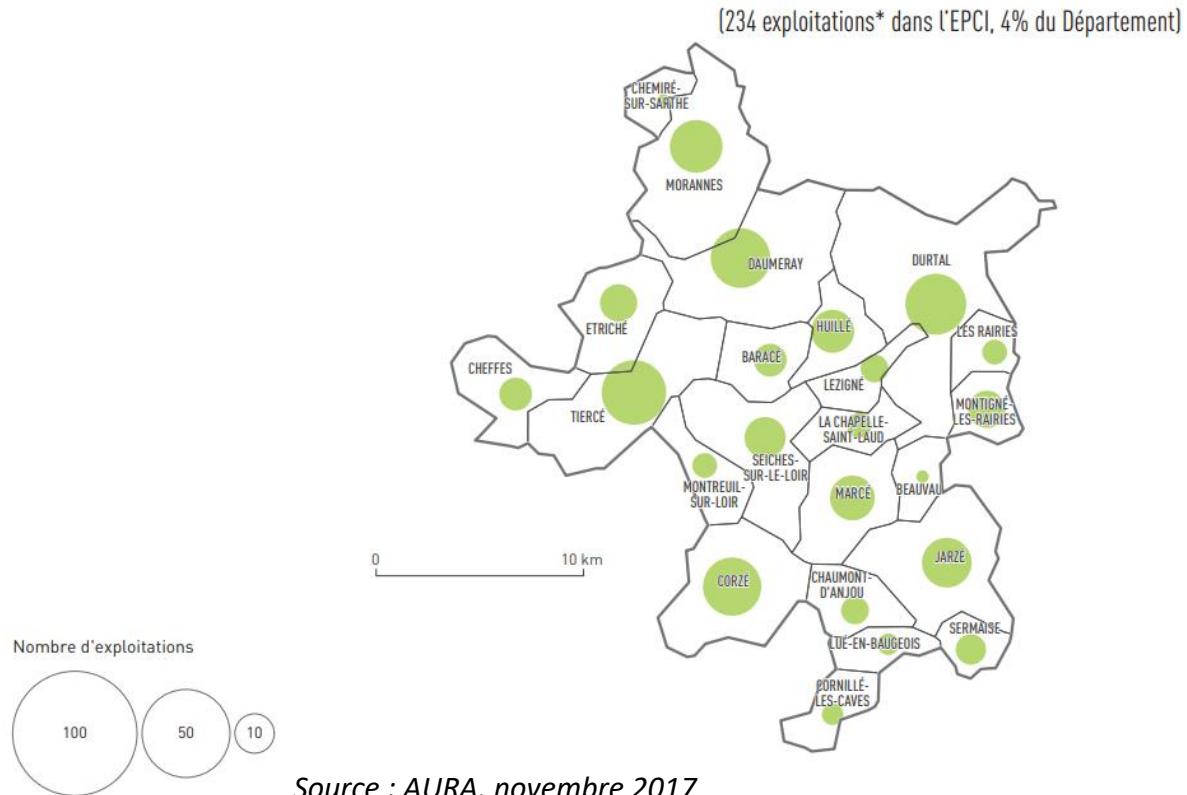
# Les dynamiques économiques : secteurs d'activités

- **Le territoire est majoritairement tourné vers l'industrie**, qui représente plus de 2.800 emplois, en regain de développement entre 2012 et 2017 et avec d'importantes entreprises spécialisées, notamment dans l'industrie agro-alimentaire et la fabrication de machines et d'équipements. **Les activités liées à la logistique sont aussi importantes.**
- Des **activités de services** qui tendent aussi à se développer de manière importante, dans une organisation urbaine plus diffuse, notamment sur des fonctions sociales et éducatives.
- **Un territoire agricole, avec des productions et des pratiques diversifiées et qui tendent à évoluer.**
- Des pratiques éprouvées en matière de foncier et d'immobilier d'activités industrielles et artisanales.
- Des orientations émergentes en matière **d'animation** : accompagnement de réseaux, accompagnement, filière circuits courts...



# Les dynamiques économiques : l'agriculture

## Nombre d'exploitations par commune



- Le territoire compte 234 exploitations agricoles.
- Le secteur agricole emploie **505 ETP**, majoritairement dans les **cultures spécialisées (71%)**.

### NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR GRAND DOMAINÉ D'ACTIVITÉ (EN ETP EN 2015)

	Total emplois salariés (ETP)	Cultures spécialisées	Elevage gros animaux	Elevage petits animaux	Activités équines	Autres cultures et élevages
<b>CC Anjou Loir et Sarthe</b>	<b>505</b>	<b>71%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>	<b>8%</b>	<b>15%</b>
Maine-et-Loire**	11 171	74%	1%	11%	3%	10%

- **L'offre foncière et immobilière**
  - Enjeux de requalification ?
  - Enjeux stratégiques, de spécialisation, de concentration/diffusion
- **Le soutien à une économie urbaine, en appui à la (re)vitalisation des centre-bourgs**
  - **Tertiaire de proximité**
  - Accompagnement des **offres commerciales et de services de proximité**
  - Rôle en matière d'emploi / formation
- **Un positionnement d'animation économique**
  - « Maison de l'économie »; Missions ? Moyens ?
  - La structuration **des filières** circuits courts et énergie

## **PARTIE 4**

***La transition écologique***

# La transition écologique : la consommation énergétique

- En 2016, la consommation énergétique totale de la CCALS s'élève à **1 063 GWh**, soit une moyenne de 38,3 MWh par habitant. Cela représente une **hausse de 0,3% par an entre 2008 et 2016**.
- Le premier poste de consommation énergétique du territoire est le secteur des **transports routiers** (43%), suivi de l'**industrie** (28%) et du **secteur résidentiel** (19%).

## CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Consommation totale 2016

**1 063 GWh**

Evolution tendancielle 2008-2016

**+0,3 %/an**

	CC Anjou Loir et Sarthe	Pôle métropolitain Loire Angers	Maine-et-Loire	Pays de la Loire
Ratio par habitant (MWh/habitant)	<b>38,3</b>	<b>22,2</b>	<b>22,8</b>	<b>24,3</b>

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

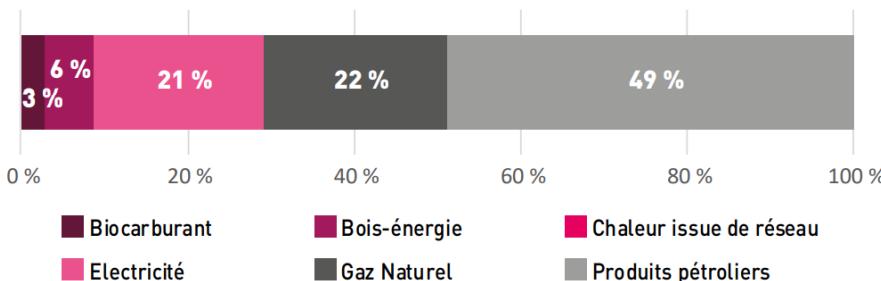
## CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR ACTIVITÉ

	Transport routier	Industrie (hors branche énergie)	Résidentiel	Tertiaire	Agriculture	Autres transports
CC Anjou Loir et Sarthe	<b>43 %</b>	<b>28 %</b>	<b>19 %</b>	<b>5 %</b>	<b>4 %</b>	<b>1 %</b>
Pôle métropolitain Loire Angers	39 %	32 %	10 %	14 %	3 %	1 %
Maine-et-Loire	35 %	14 %	32 %	13 %	6 %	0 %
Pays de la Loire	33 %	19 %	30 %	12 %	5 %	1 %

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

- Près de la moitié de l'énergie consommée est issue de **produits pétroliers**.

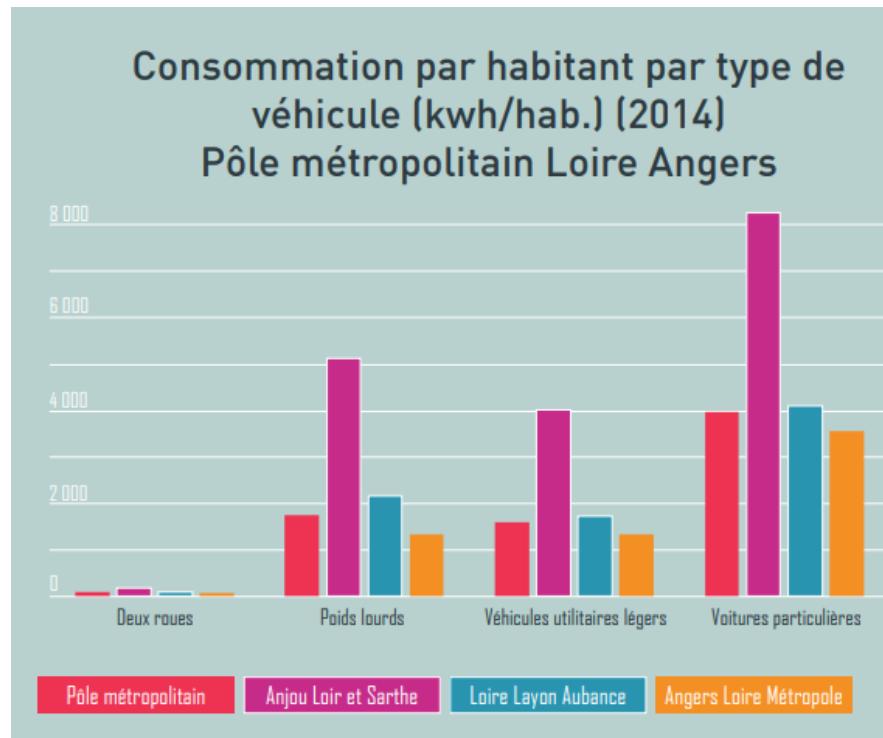
## CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR VECTEUR ÉNERGÉTIQUE



© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

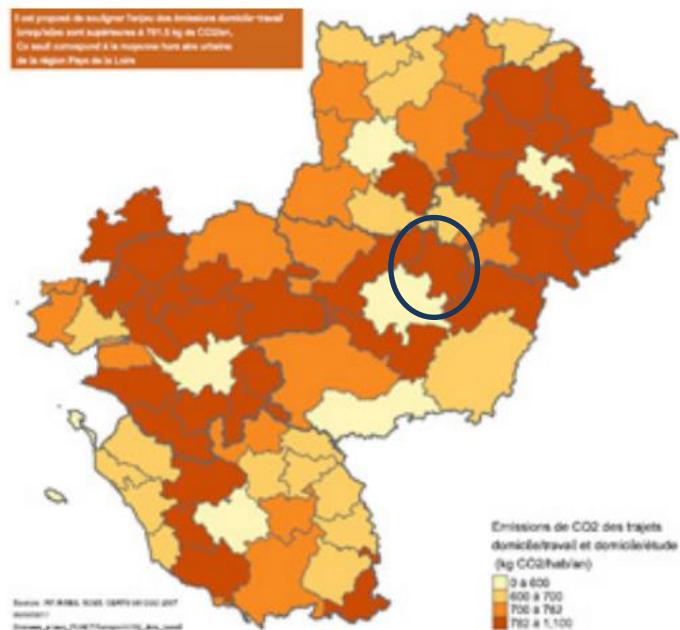
## La transition écologique : la consommation énergétique

- Le secteur des transports routiers est le **premier poste de consommation énergétique du territoire**.
- La part importante des transports routiers dans la consommation énergétique s'explique par la prédominance de la **voiture individuelle** dans les déplacements domicile-travail, mais aussi par la présence de **deux autoroutes** sur le territoire.



Source : PCAET

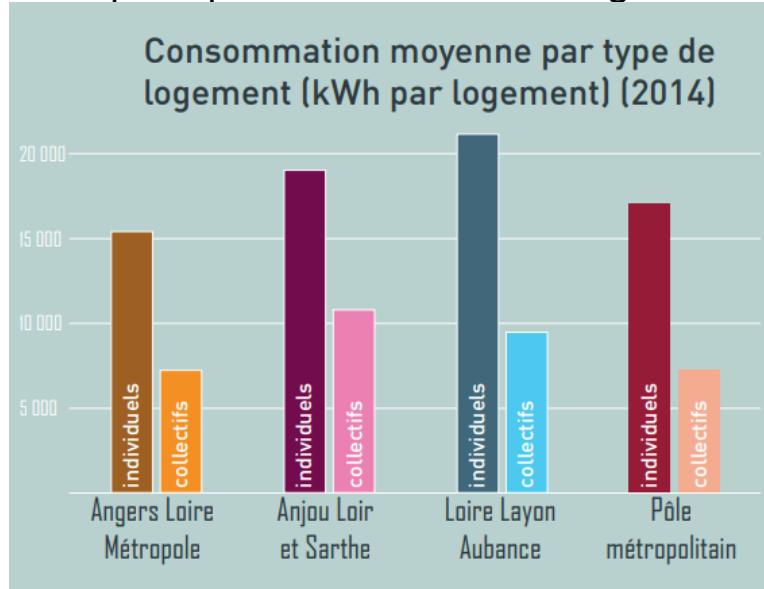
## Emissions annuelles de CO<sub>2</sub> des déplacements domicile-travail et domicile-étude (kg CO<sub>2</sub>/habitant/an)



Source : PCAET

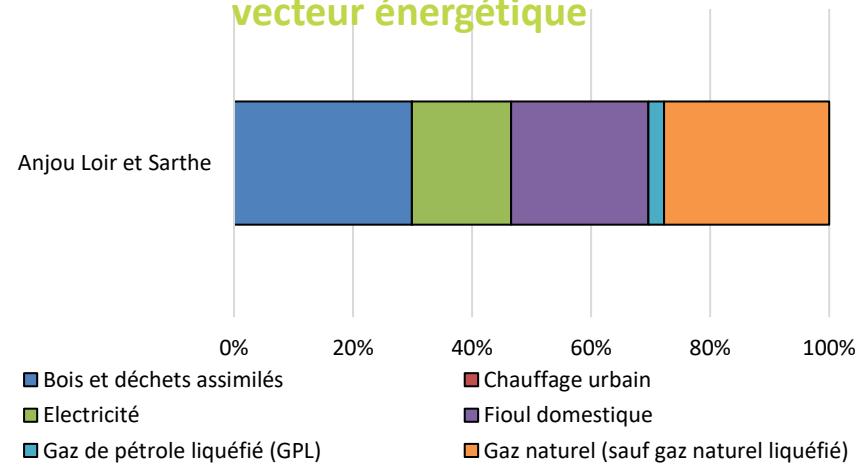
## La transition écologique : la consommation énergétique

- Pour les logements individuels, la **consommation énergétique moyenne sur le territoire s'élève à 19 000 kWh par logement**, principalement pour le chauffage, la rénovation énergétique des logements est donc un enjeu important. En effet, **22,8% du parc global est composé de logements énergivores**, et ce chiffre monte à 45,2% pour le parc social (68% du parc social a une étiquette DPE ≤ D).
- Les principaux modes de chauffages sont le **bois (30%)** et le **gaz naturel (25%)**.



Source : PCAET

**Répartition de la consommation de chauffage des résidences principales par vecteur énergétique**



Source : PCAET

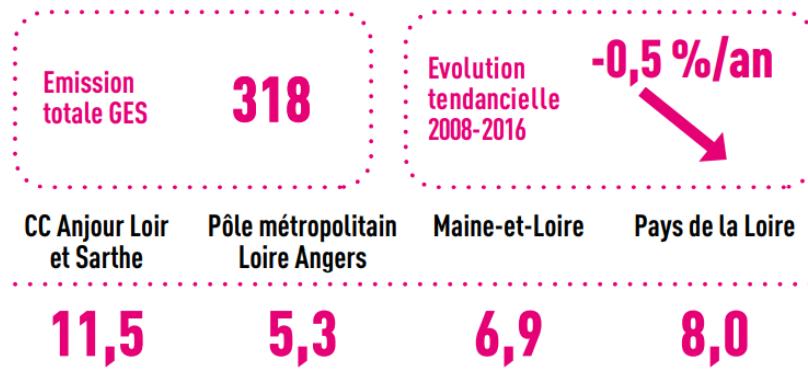
### LOGEMENTS ÉNERGIVORES (PARC GLOBAL - PARC SOCIAL)

	Logements énergivores (parc global)		Logements énergivores (parc social)	
	Total (estimation)	Taux/résidences principales	Total	Taux/logements sociaux
CC Anjou Loir et Sarthe	2 358	22,8%	579	45,2%
Maine-et-Loire**	52 539	16,2%	12 252	19,3%
Pays de la Loire	236 249	15,8%	32 332	14,2%

# La transition écologique : les émissions de GES

- En 2016, chaque habitant de la CCALS a émis en moyenne **11,5 teqCO<sub>2</sub>** de GES.
- Entre 2008 et 2016, les émissions de GES ont **baisonné de 0,5% par an**.
- Les secteurs d'activité qui génèrent le plus d'émissions de GES sur le territoire sont **les transports routiers (37%), l'agriculture (29%) et l'industrie (18%)**.
- La part importante du secteur routier dans les émissions de GES s'explique par la présence de **deux autoroutes accueillant un transit élevé**, il est difficile pour le territoire d'agir sur ces flux provenant de l'extérieur.

## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS TOTALES DE GES EN kt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub>



© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

## CONTRIBUTION DES SECTEURS AUX ÉMISSIONS DE GES

	Transport routier	Agriculture	Industrie (hors branche énergie)	Résidentiel	Déchets	Tertiaire	Autres transports
CC Anjou Loir et Sarthe	37 %	29 %	18 %	8 %	5 %	2 %	1 %
Pôle métropolitain Loire Angers	43 %	17 %	8 %	21 %	3 %	9 %	0 %
Maine-et-Loire	30 %	37 %	7 %	15 %	4 %	7 %	0 %
Pays de la Loire	26 %	35 %	12 %	13 %	4 %	6 %	0 %

© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

# La transition écologique : les émissions de polluants

- Globalement, les émissions de polluants atmosphériques par habitants sont **plus élevées pour la CCALS que pour le département.**
- Entre 2008 et 2016, seules les émissions d'Amoniac (NH<sub>3</sub>) ont augmenté, pour tous les autres polluants atmosphériques **les émissions ont diminué.**

## ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN 2016

Territoire Anjou Loir et Sarthe	SO <sub>2</sub>	NOx	PM10	PM2.5	NH <sub>3</sub>	COVNM
% émissions du Maine-et-Loire	5,5 %	6,5 %	4,7 %	4,9 %	4,1 %	3,3 %
CC Anjou Loir et Sarthe (kg/hab)	0,7	23	5,3	3,2	23,2	9,9
Maine-et-Loire (kg/hab)	0,4	12	3,8	2,3	19,2	10,4
Pays de la Loire (kg/hab)	1,6	13,5	4,3	2,4	21,4	10,3

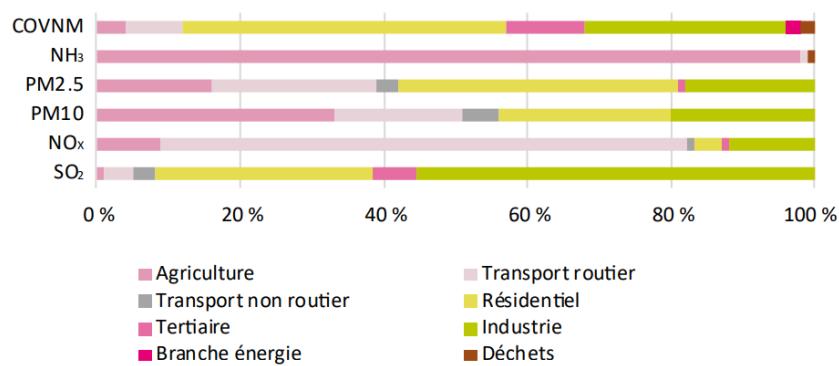
© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

## ÉVOLUTIONS



© Aura - Novembre 2019 - source : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

## ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES PAR SECTEUR EN 2016

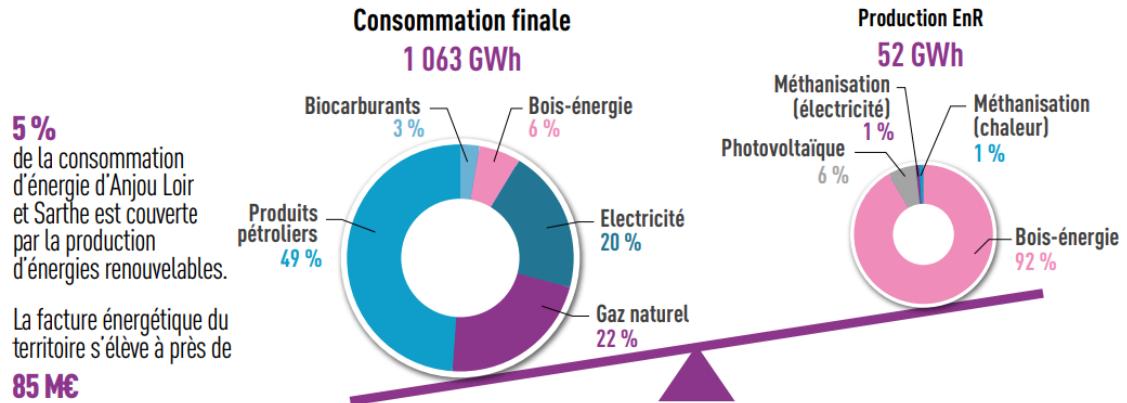


© Aura - Novembre 2019 - sources : BASEMIS V5, Air Pays de la Loire

# La transition écologique : les énergies renouvelables (EnR)

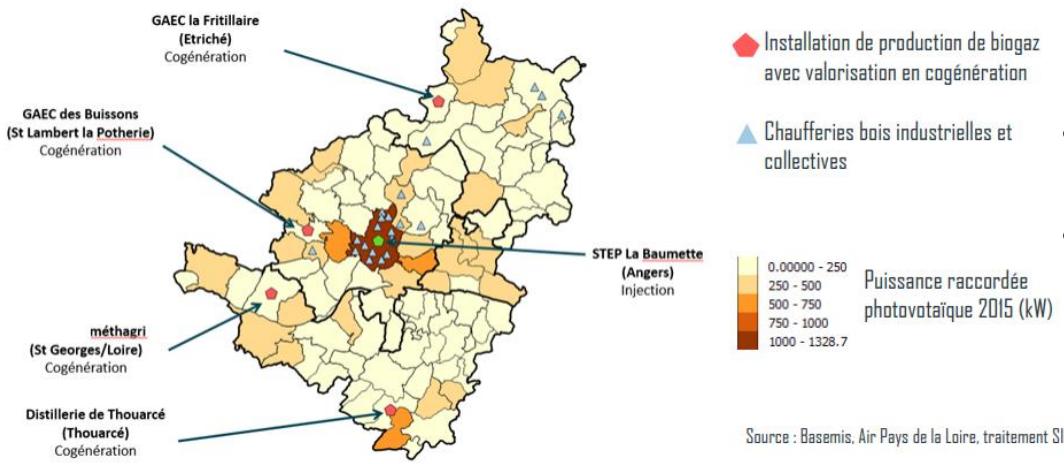
- Seuls **5%** des besoins énergétiques du territoire sont couverts par des EnR.
- En 2019 la production d'EnR s'élève à **52 GWh**, dont la quasi-totalité (92%) est issue du **bois énergie**.

## POIDS DE LA PRODUCTION DES EnR\* DANS LA CONSOMMATION TOTALE



© Aura - Novembre 2019 - sources : Sieml

## Les installations de production d'énergies renouvelables du territoire



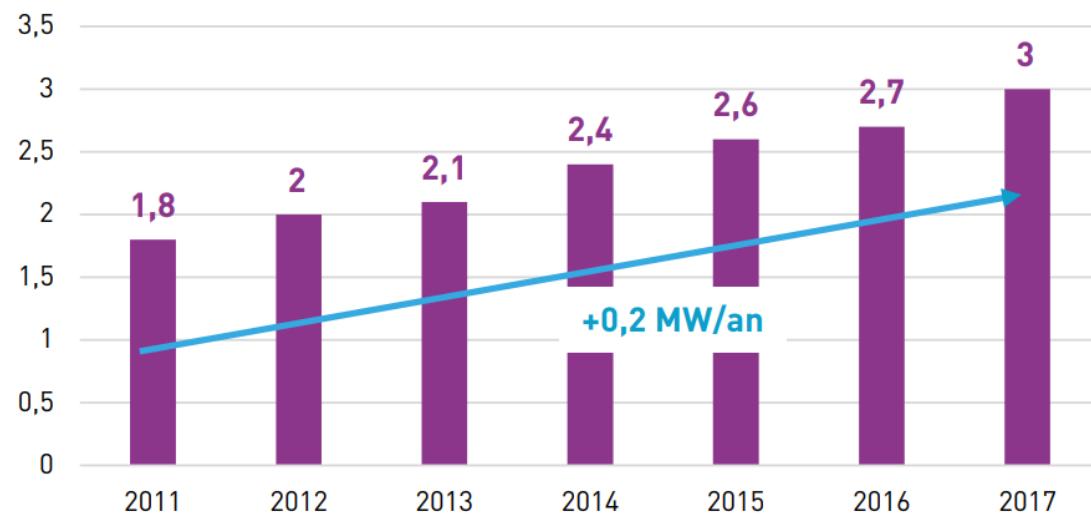
- Pour la production d'EnR, la CCALS compte quatre chaufferies bois industrielles et collectives et une installation de production de biogaz.
- La CCALS présente des atouts pour la méthanisation.
- Actuellement le territoire ne comprend pas de parc éolien mais plusieurs zones sont identifiées comme favorables pour le développement d'une filière éolienne.

## La transition écologique : les énergies renouvelables (EnR)

- Depuis 2011, La CCALS a progressé chaque année en matière de production d'énergie électrique par des panneaux photovoltaïques.

### PIUSSANCE ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLÉE

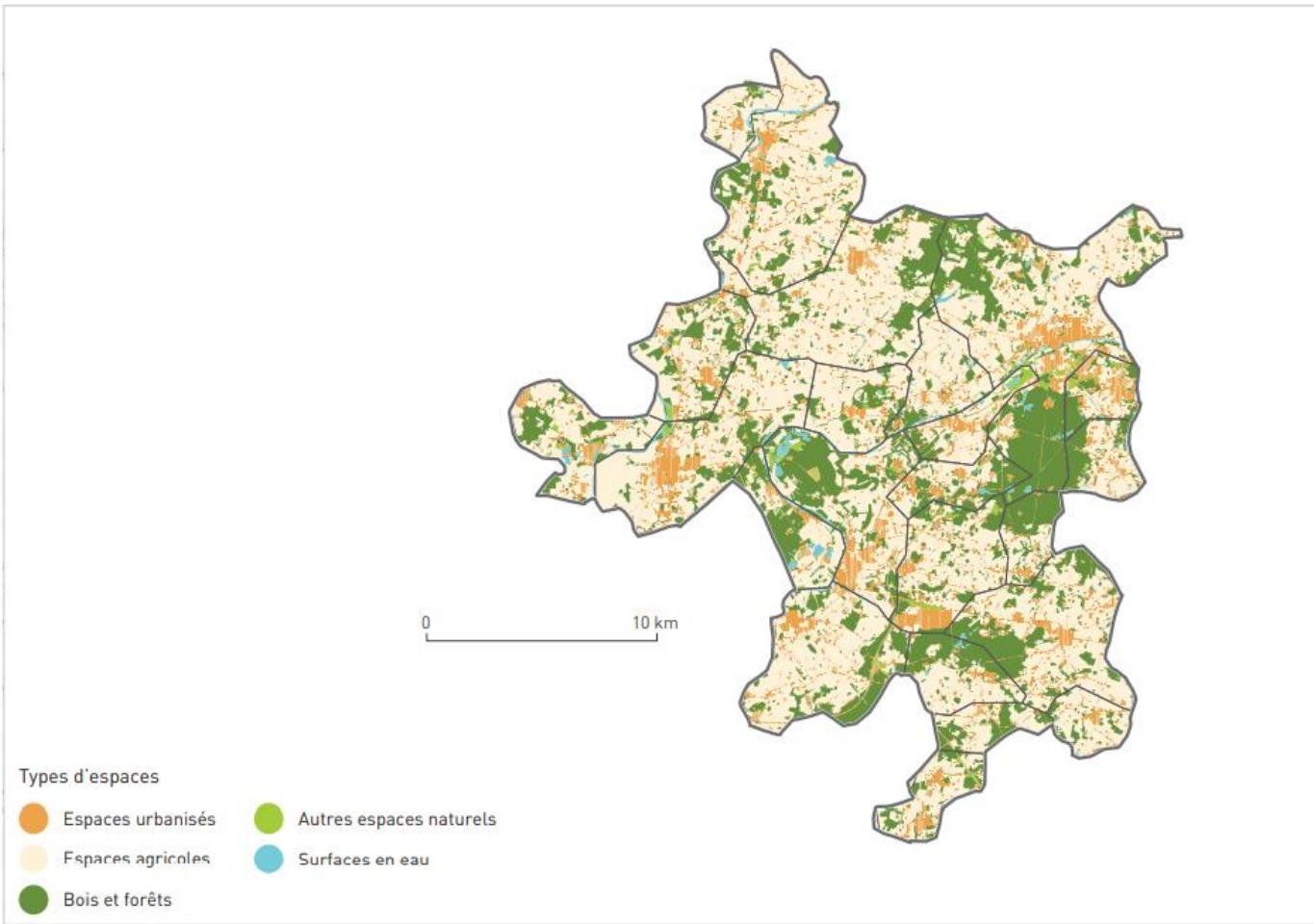
Evolution puissance photovoltaïque installée  
(MW)



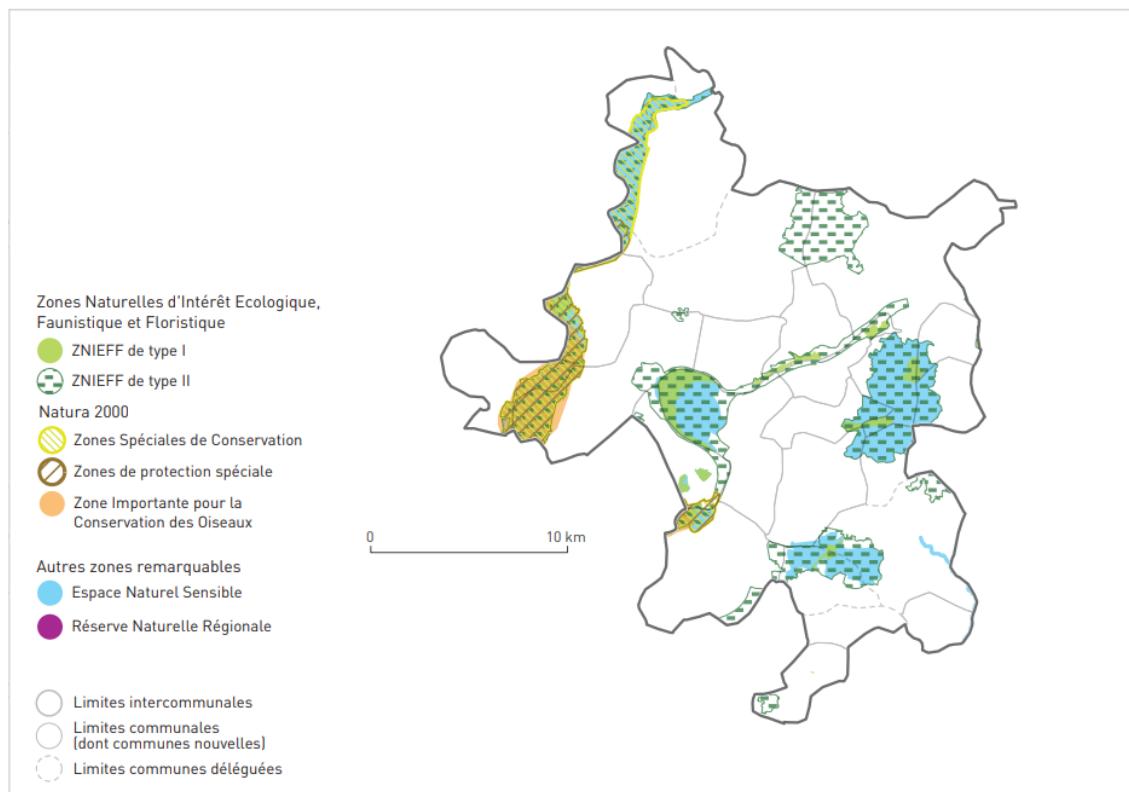
# La transition écologique : consommation d'espaces

65

- Entre 2006 et 2015, **303 ha** d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés sur le territoire, ce qui représente une baisse de **0,66%**.



## Carte des zones écologiques remarquables



© AURA - Novembre 2017 - source : DREAL Pays-de-la-Loire - 2016

- Les zones écologiques remarquables couvrent **21% du territoire de la CCALS**.
- Le territoire comprend des milieux humides, aquatiques et forestiers, des landes, des complexes bocagers, des pelouses sèches et des cavités souterraines.
- Ce patrimoine naturel riche est un atout touristique pour la CCALS.

- **Appréhension globale des questions climatiques, environnementales et patrimoniales / transitions**
  - Travailler sur la connaissance et la **dimension éducative**
  - **Approche globale de l'eau**
- **Exemplarité environnementale des pratiques**
  - Approche politique et problématique de ces sujets
  - Connexion avec filières économiques : énergie, économie circulaire, ...
  - Modalité de mutualisation, partage d'expertises : bâtiment, gestion des espaces verts, fauchage, voirie, ...
- **Un territoire économe et producteur d'énergies**
  - Rénovation énergétique des logements
  - Développer les énergies renouvelables
  - Limiter les émissions de GES et polluants atmosphériques

## *Synthèse AFOM*

## Atouts

- Proximité de pôles urbains attractifs
- Des secteurs économiques dynamiques : l'industrie et l'agriculture
- Croissance démographique
- Offre d'accueil en petite enfance satisfaisante
- Offre d'hébergement pour personnes âgées satisfaisante
- Deux maisons France Services
- Offre culturelle et sportive variée
- Réseau associatif important
- Patrimoine naturel riche et varié

## Faiblesses

- Baisse de la croissance des logements neufs
- Peu d'alternatives à la voiture individuelle
- Hausse du chômage
- Parc de logement énergivore
- Une consommation énergétique en hausse

## Opportunités

- Tendance du « retour vers le rural » : opportunité d'attirer des nouveaux habitants
- Potentiel de développement des énergies renouvelables

## Menaces

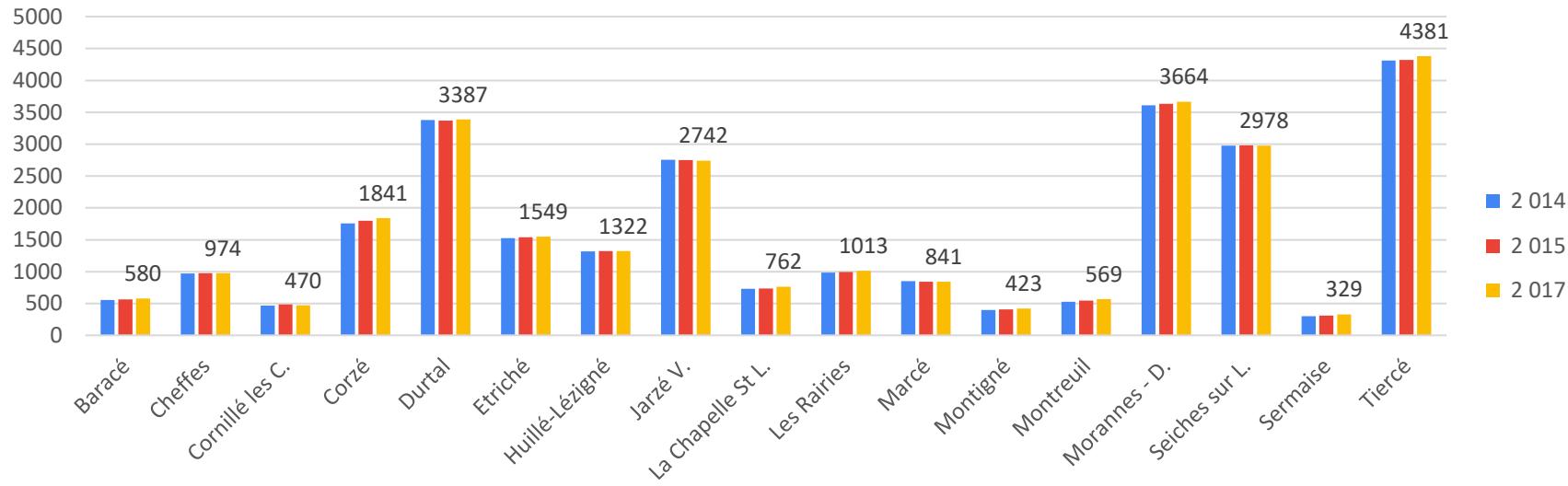
- Vieillissement de la population
- Importance des flux routiers

## ***Annexes***

## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

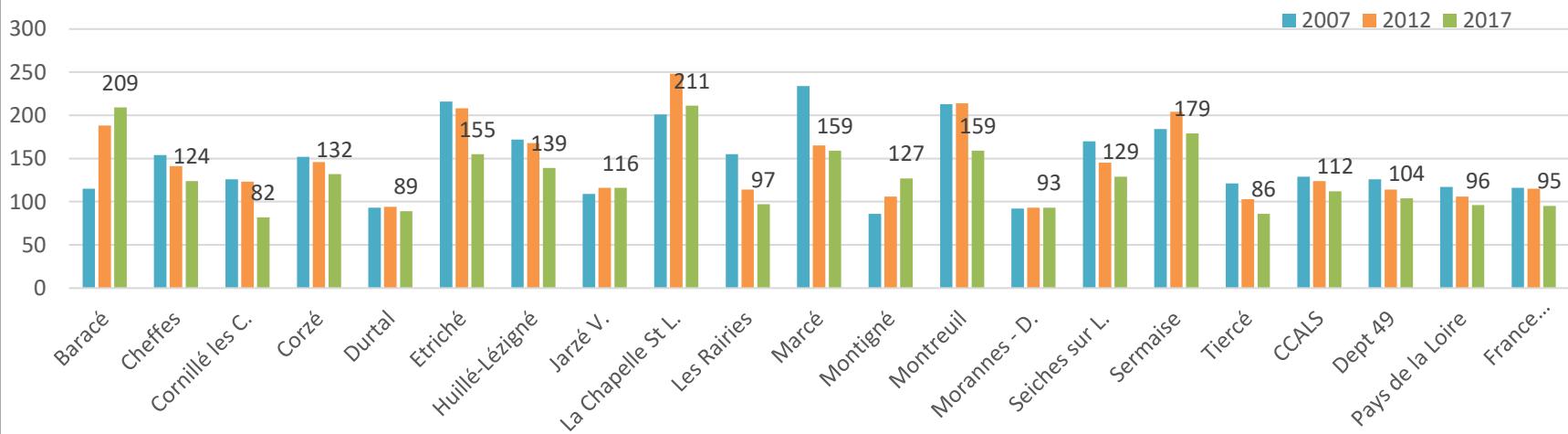
### Annexe 1

Evolution de la population légale des communes



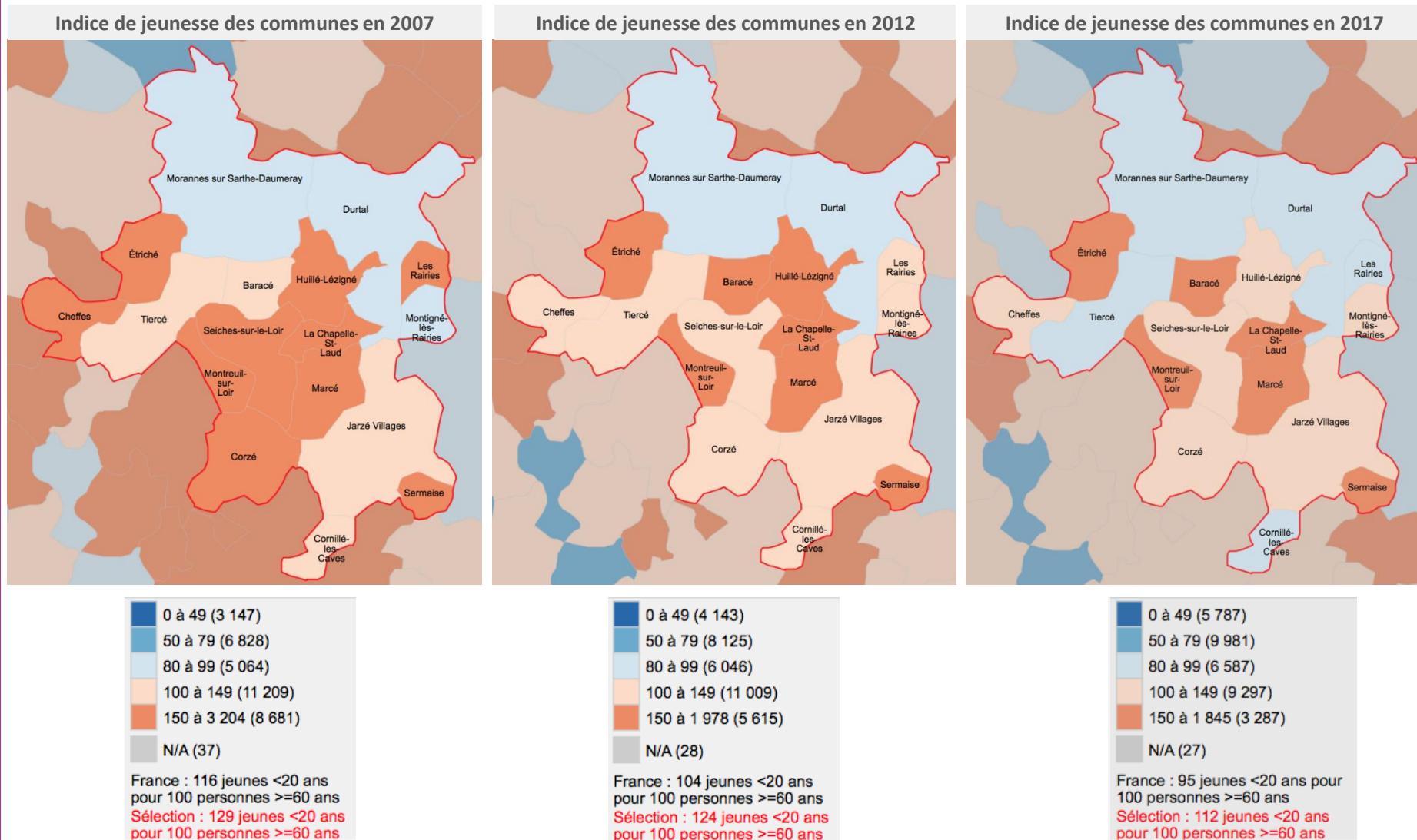
### Annexe 2

Evolution de l'indice de jeunesse entre 2007 et 2017



## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

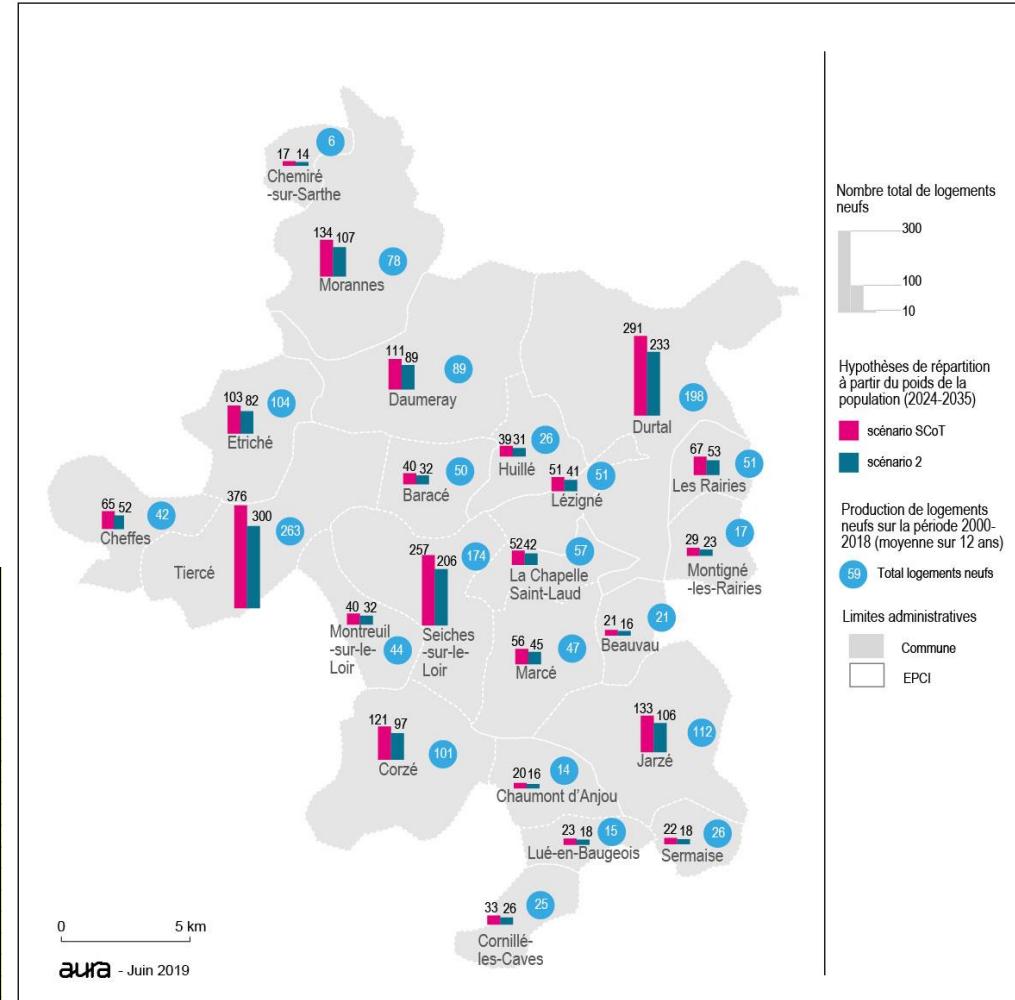
### Annexe 2 bis : Evolution de l'indice de jeunesse des communes de la CCALS entre 2007 et 2017



## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

### Annexe 3 : Répartition de la production de logements neufs entre les communes de la CCALS entre 2000 et 2018 et perspectives pour la période 2024-2035

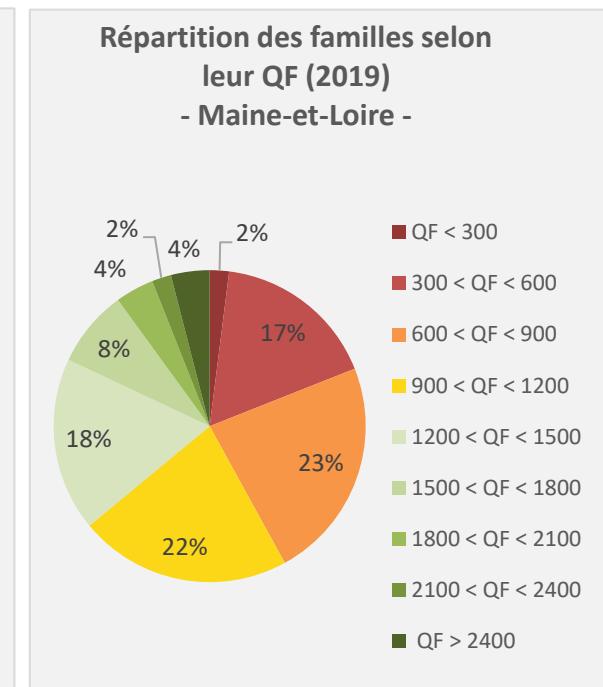
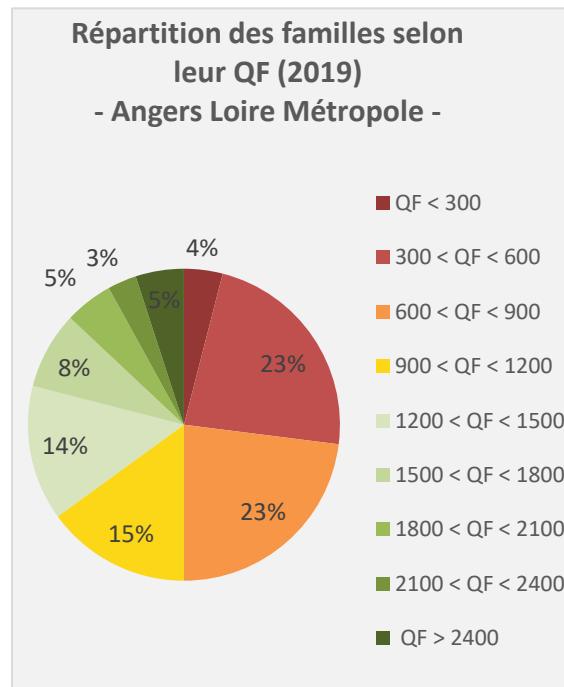
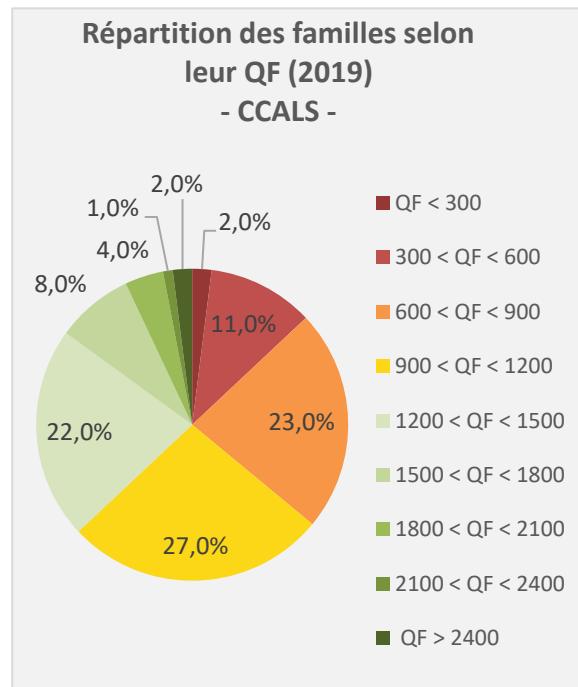
Organisation territoriale	Commune 2019	Commune déléguée	Objectif scénario PLUi (175/an)
Polarité SCoT	DURTAL	DURTAL	291
	SEICHES-SUR-LE-LOIR	SEICHES SUR LE LOIR	257
	TIERCE	TIERCE	376
<b>Total Polarité SCoT</b>		<b>924</b>	
Polarité secondaire	JARZE-VILLAGES	JARZE	133
	MORANNES-SUR-SARTHE-DAU	DAUMERAY	111
	MORANNES		134
<b>Total Polarité secondaire</b>		<b>378</b>	
Polarité intermédiaire	CHEFFES	CHEFFES	65
	CORZE	CORZE	121
	ETRICHE	ETRICHE	103
	HUILLE-LEZIGNE	LEZIGNE	51
	LES RAIRIES	LES RAIRIES	67
	MARCE	MARCE	56
<b>Total Polarité intermédiaire</b>		<b>462</b>	
Commune de proximité	BARACE	BARACE	40
	CORNILLE-LES-CAVES	CORNILLE LES CAVES	33
	HUILLE-LEZIGNE	LUE EN BAUGEOS	23
	JARZE-VILLAGES	BEAUVAU	21
		CHAUMONT D'ANJOU	20
		HUILLE	39
	LA CHAPELLE-SAINT-LAUD	LA CHAPELLE SAINT LAUD	52
	MONTIGNE-LES-RAIRIES	MONTIGNE LES RAIRIES	29
	MONTREUIL-SUR-LOIR	MONTREUIL SUR LOIR	40
	MORANNES-SUR-SARTHE-DAU	CHEMIRE SUR SARTHE	17
	SERMAISE	SERMAISE	22
<b>Total Commune de proximité</b>		<b>336</b>	
<b>Total CC ALS</b>		<b>2 100</b>	



Source : PLUi-H Anjou Loir-et-Sarthe – Séminaire janvier 2020.

## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

### Annexe 4 : Répartition des familles allocataires CAF selon leur QF en 2019

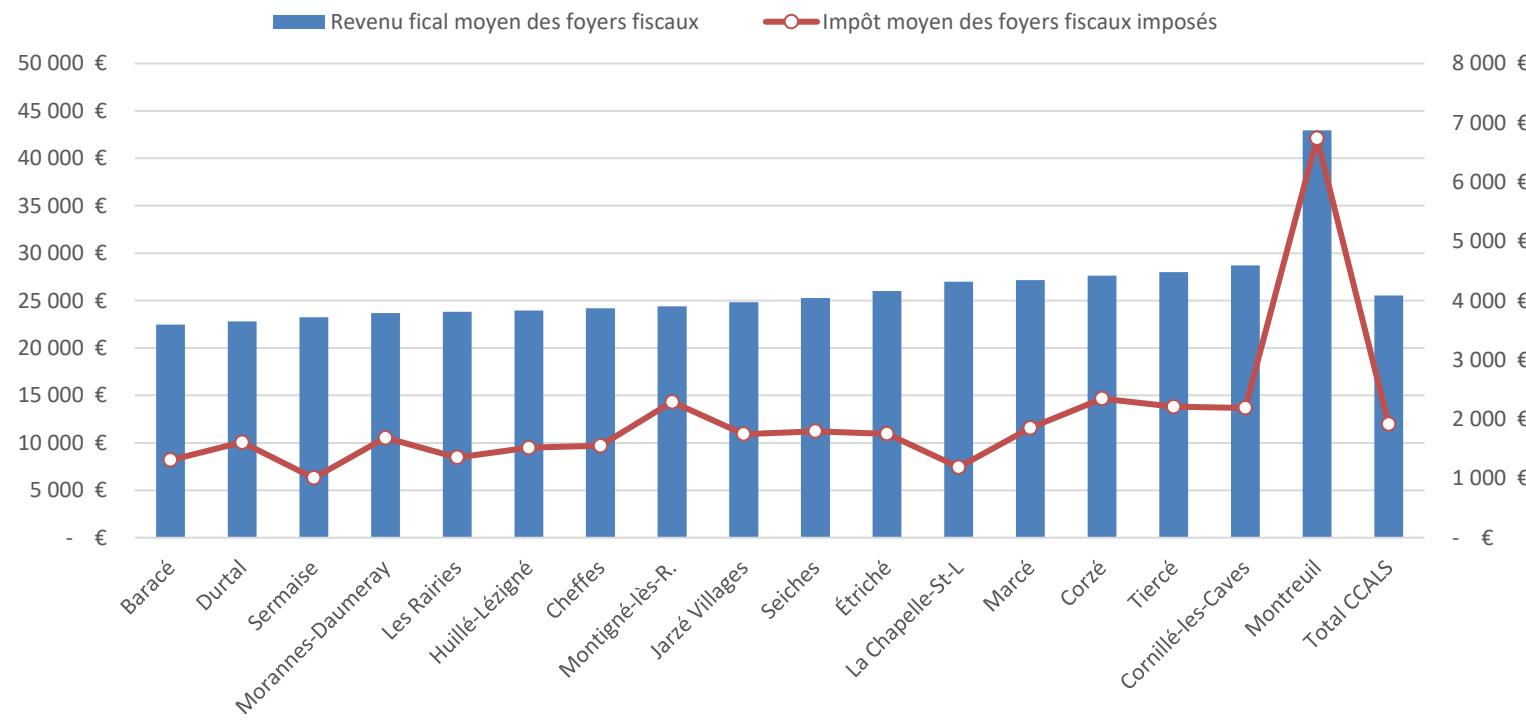


→ Une situation des familles de la CCALS qui paraît plus favorable qu'à l'échelle d'ALM ou du Département.

## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

### Annexe 5 : Revenus et fiscalité des foyers fiscaux selon les communes

Comparaison des revenus et de l'imposition des foyers fiscaux selon les communes (données 2018)



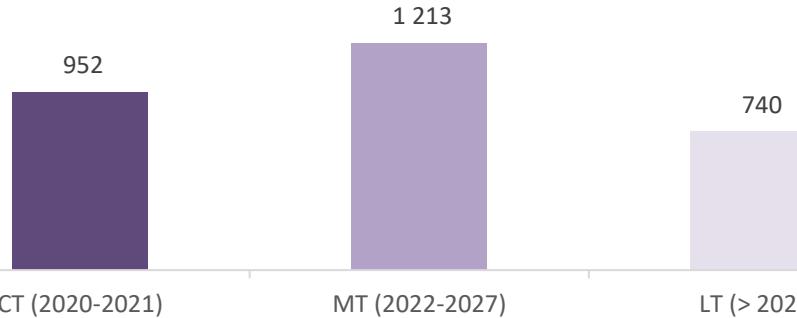
A souligner : le cas particulier de Montreuil-sur-Loir qui se démarque très nettement des autres communes de la CCALS - Eléments difficile à expliquer au-delà d'une situation très particulière d'un des foyers fiscaux de la commune... (?).

## Annexes partie 1 : dynamiques socio-territoriales

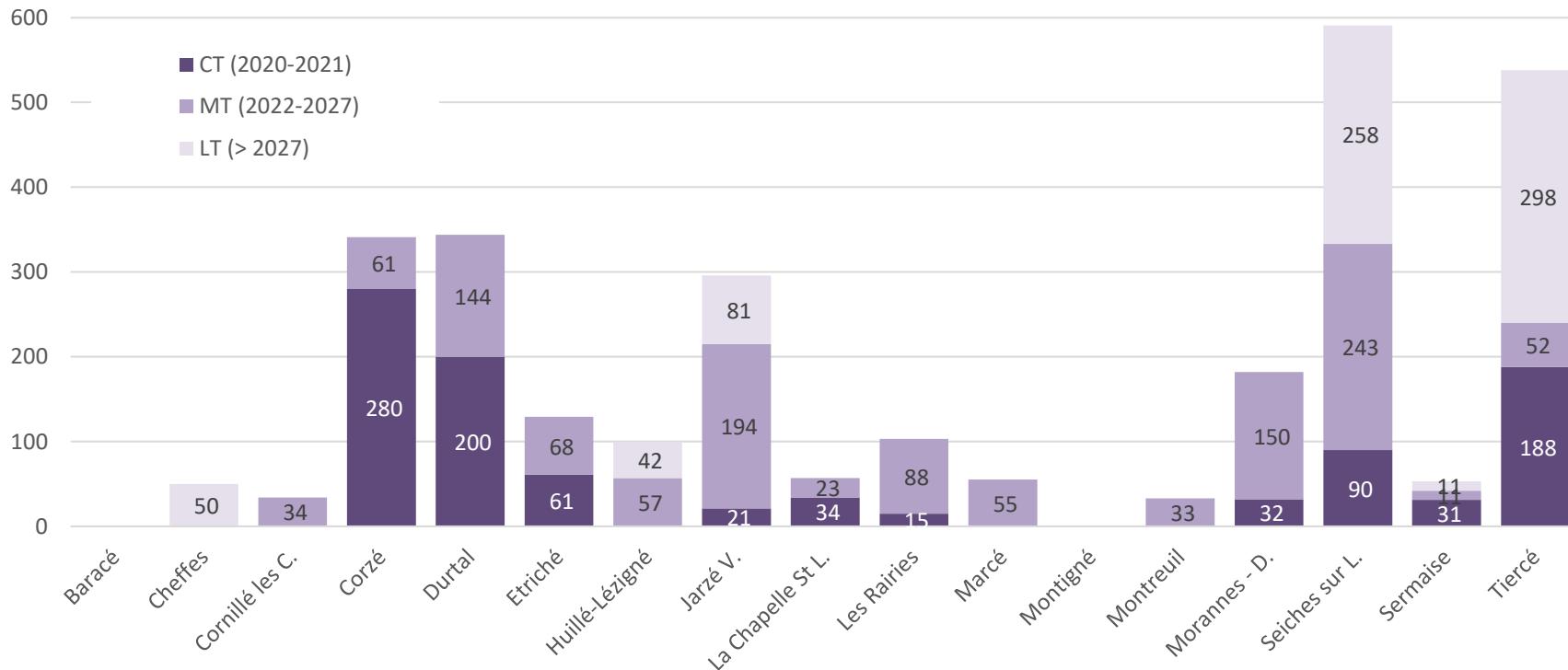
### Annexe 6 : Perspectives de développement des logements neufs à court, moyen et long terme

Source : Service Urbanisme – CCALS – Nov. 2020

Perspectives de développement du logement à court, moyen et long terme (total CCALS)

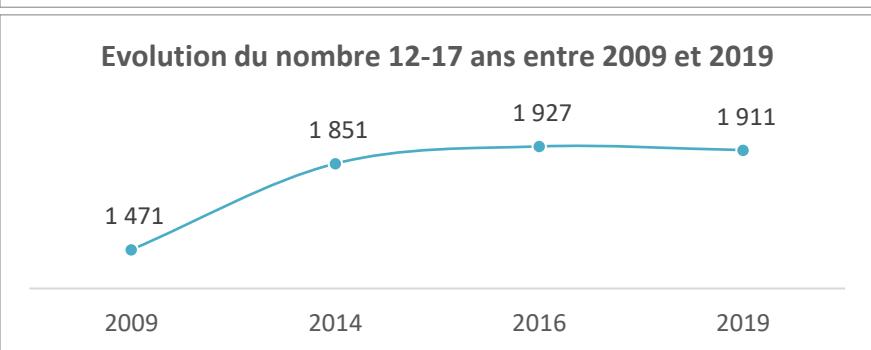
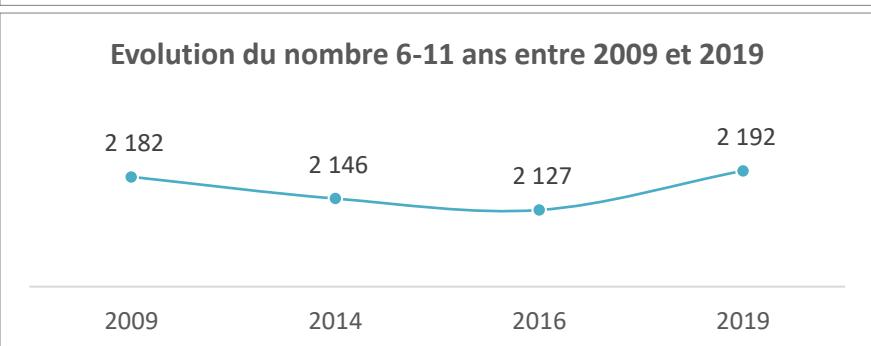
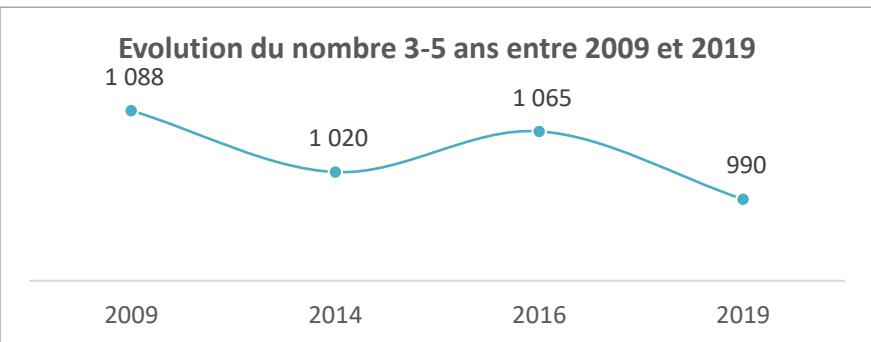
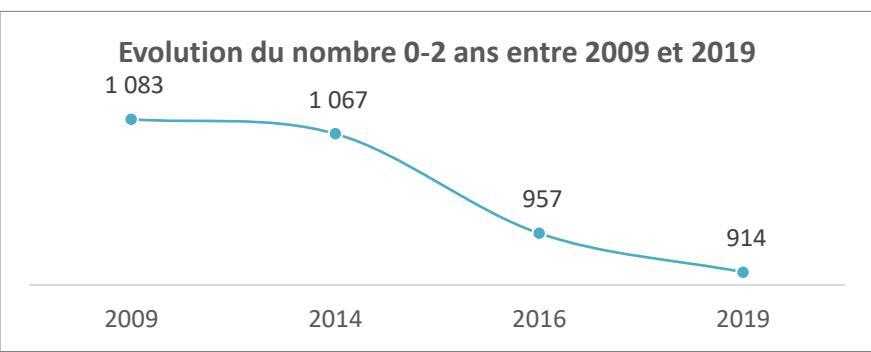
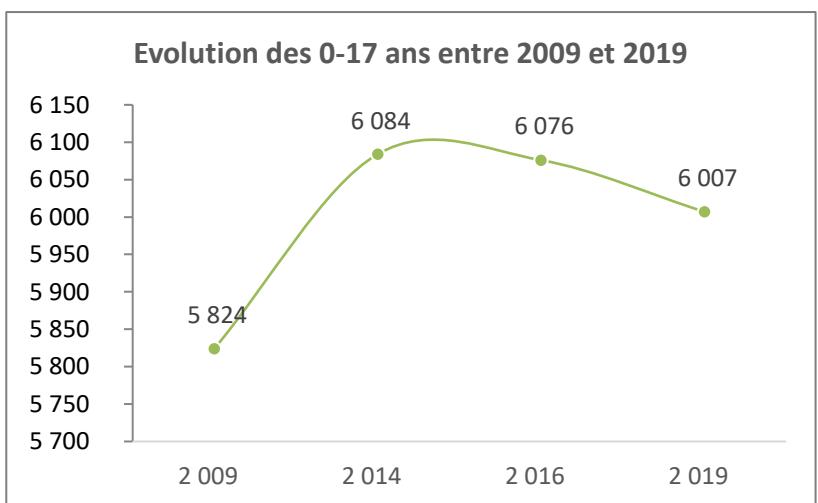


Perspectives de développement du logement à court, moyen et long terme



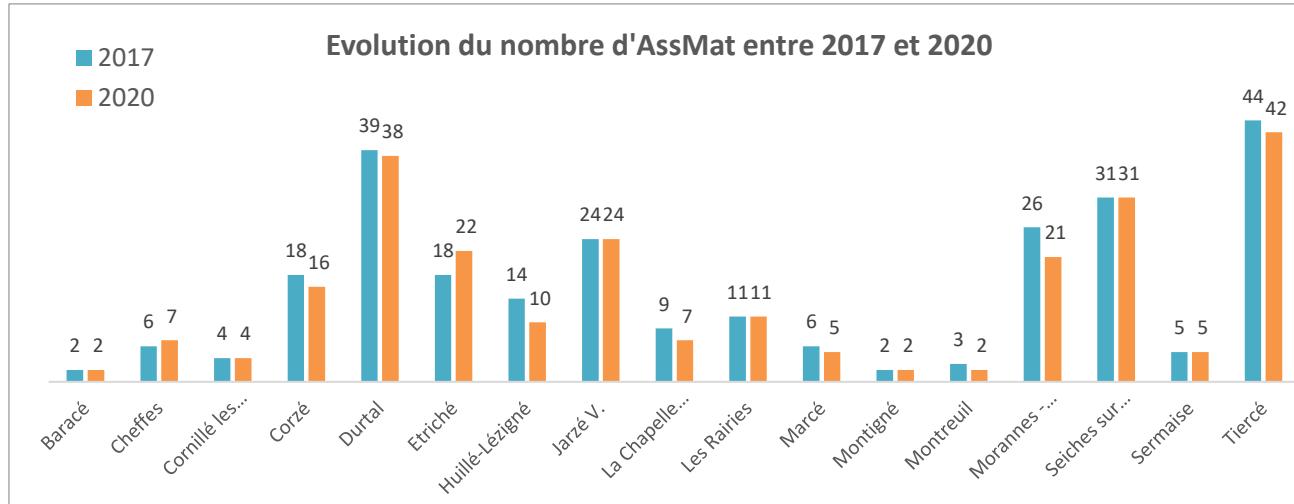
## Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Annexe 7 : Evolution 2009-2019 des différentes tranches d'âge.



## Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

Annexe 8 : Evolution du nombre d'AssMat entre 2017 et 2020.

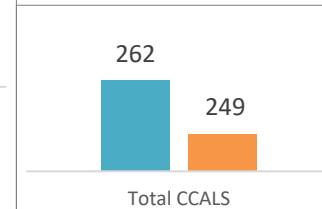


Source : Service Petite Enfance – CCALS – Nov. 2020

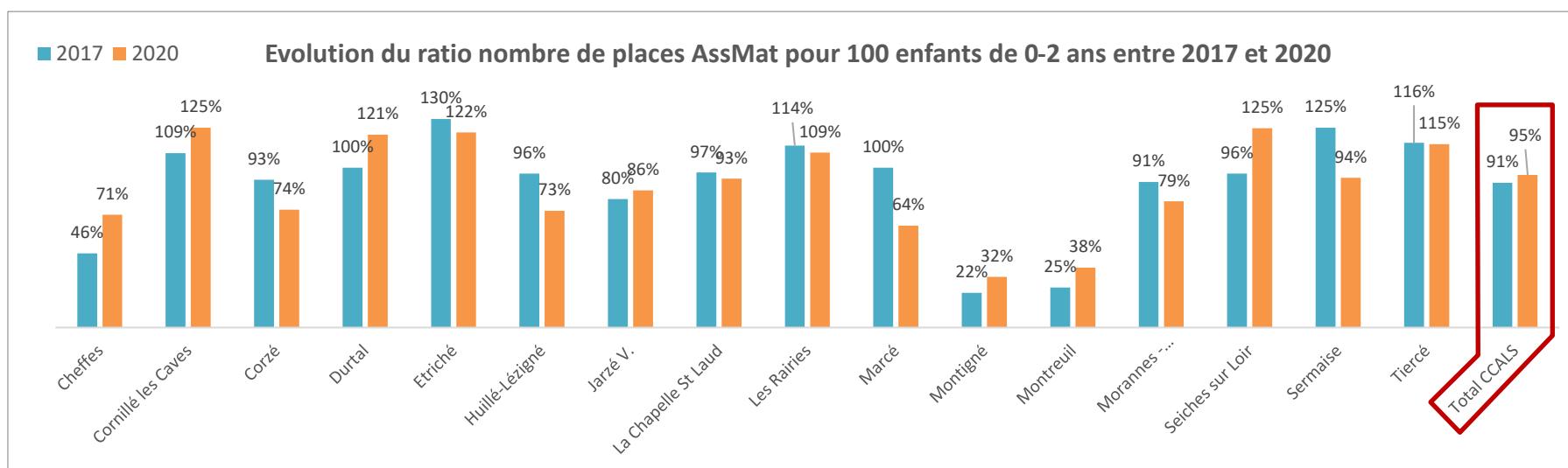
Annexe 9 : Répartition des AssMat de 50 ans et + selon leur âge l'échelle CCALS.

- 18% de 50-54 ans
  - 16% de 55-59 ans
  - 11% de 60 ans et +
- } 45%

Source : CAF 49 - Nov. 2020



Total CCALS



## Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

### Annexe 10 : L'offre d'accueil individuel en 2020

	Nombre d'AssMat	Nombre d'AssMat en exercice	Nombre places chez les AssMat	nb de places disponibles	0-2 ans	Ratio places AssMat pour 100 enfants de 0-2 ans
Baracé	2	2	6	-	20	30%
Cheffes	7	6	24	4	34	71%
Cornillé les Caves	4	3	15	2	12	125%
Corzé	16		56		76	74%
Durtal	38	35	140	25	116	121%
Etriché	22	20	72	15	59	122%
Huillé-Lézigné	10	8	38	8	52	73%
Jarzé V.	24	20	84	4	98	86%
La Chapelle St Laud	7	7	27	-	29	93%
Les Rairies	11	10	35	8	32	109%
Marcé	5	1	14	-	22	64%
Montigné	2	2	6	2	19	32%
Montreuil	2	2	6	1	16	38%
Morannes - Daumeray	21	19	75	9	95	79%
Seiches sur Loir	31	25	111	10	89	125%
Sermaise	5	3	15	-	16	94%
Tiercé	42	40	148	15	129	115%
Total des communes	249	203	872	103	914	95%

### Annexe 11 : Evolution de la fréquentation des EAJE entre 2015 et 2019

Les EAJE	Fréquentation (en heures-enfants vendues)					Taux d'occupation				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
MA - Durtal		28782	29840	29840	31505	83,6%	82,7%	81,1%	nc	76%
MA - Morannes		17908	19306	19306	19832	84,9%	67,2%	72,8%	nc	73%
MA - Tiercé	66 444	60370	59943	59560	50091		86,6%	86,2%	86%	71%
C - Seiches	36 772	34934	36228	37693	35202	83,9%	79,7%	83,3%	86%	80%
HG - Seiches	13 726	13880	14444	13421	13529	74,7%	75,6%	76,9%	74%	70%
MC - Cheffes	23 781	19050	20762	19840	19483		77,5%	84,4%	81%	79%
MC - Jarzé	19 062	19209	21562	21623	18753	74,7%	75,3%	85,2%	85%	74%
MC - Lézigné	20 854	20081	19678	20160	20353	81,7%	78,7%	77,8%	79%	80%
HG - Etriché	1 699	1633	1024	0	0		61,6%	37,5%	0%	0%
Total des EAJE	180 639	214 214	221 763	221 443	208 748					

## Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse

### Annexe 12 : Données relatives aux ALSH

(Situation de novembre 2020)

Les ALSH	Capacité			Gestion		Périodes d'ouverture		
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total	Directe	Déléguee	Mercredi	Petites Vac.	Eté
Corzé	24	36	60	x				
Moranves	16	24	40	x				
Durtal	24	36	60	x				
Huillé	16	14	30	x				
Jarzé Villages	30	36	66	x				
Marcé	16	24	40	x				
Montreuil	32	28	60	x				
Tiercé	60	72	132	x				
Total ALSH CCALS	218	270	488					

Partenariats développés dans le cadre des activités	Avec quel(s) club(s) sportif(s), association(s) culturelle(s), de loisir(s), services municipaux ou communautaires travaillent les structures ?	Les équipements de proximité utilisés dans le cadre des activités ?
Corzé	Services CCALS:	bibliothèque, salle de sport et stade, salle des fêtes, bord de loir,
Moranves	1/service action sociale (EHPAD, projet, accueil de jour, les logements foyer ...), 2/service culture et loisirs,	Bibliothèque, piscine durtal été
Durtal	3/service petite enfance, service Enfance service jeunesse (temps passerelles).	City stade, bibliothèque (médiathèque), salle de sport et stade, piscine, salle culturel spectacle, cinéma, bord de loir
Huillé /LEZIGNE	4/ services ressources CCALS : Communication, finance, ressources humaines, service technique pour bâtiment ...	Bibliothèque, salle de sport, salle des fêtes, salles des associations, esplanades
Jarzé Villages	Associations des communes, sportives, culturelles et artistiques ... et des écoles APE	Bibliothèque, stade et salle de sport, cinéma, aires de jeux esplanades
Marcé	mise en place du périscopart le mercredi du Tiercé :	Stade, Terrain de la commune avec aires de jeux, bibliothèque, esplanade alentours lavoir
Montreuil	convention et partenariat entre la CCALS, les associations, objectif d'étendre ce service à Jarzé voir plus ...	Bibliothèque des alentours, city stade de montreuil et seiches
Tiercé		Bibliothèque, stade, cinéma pax, terrain vague, aires de jeux et esplanades, salles de sport rarement disponible, dojo, salle ping-pong, salles des fêtes, bois joly

## ***Annexes partie 2 : Petite enfance, Enfance, Jeunesse***

## Annexe 13. Cartes scolaires de collèges et des lycées

Les collégiens de la CCALS fréquentent les collèges de Durtal, Seiches sur le Loir, Baugé, Les Verrières en Anjou et Châteauneuf sur Sarthe.

Une nouvelle carte scolaire est en cours de réflexion par le Département. Une version indicative pour la rentrée 2019/2020 sera à vérifier.

Les propositions suivantes, si elles étaient mises en œuvre au travail, verraient sortir des effectifs scolaires de l'enseignement. Le collège Vallée du Loir les élèves devraient être formés à la vie active et à l'indépendance.

Les jeux de la Mercé seraient rattachés au collège Vallée du Loir.

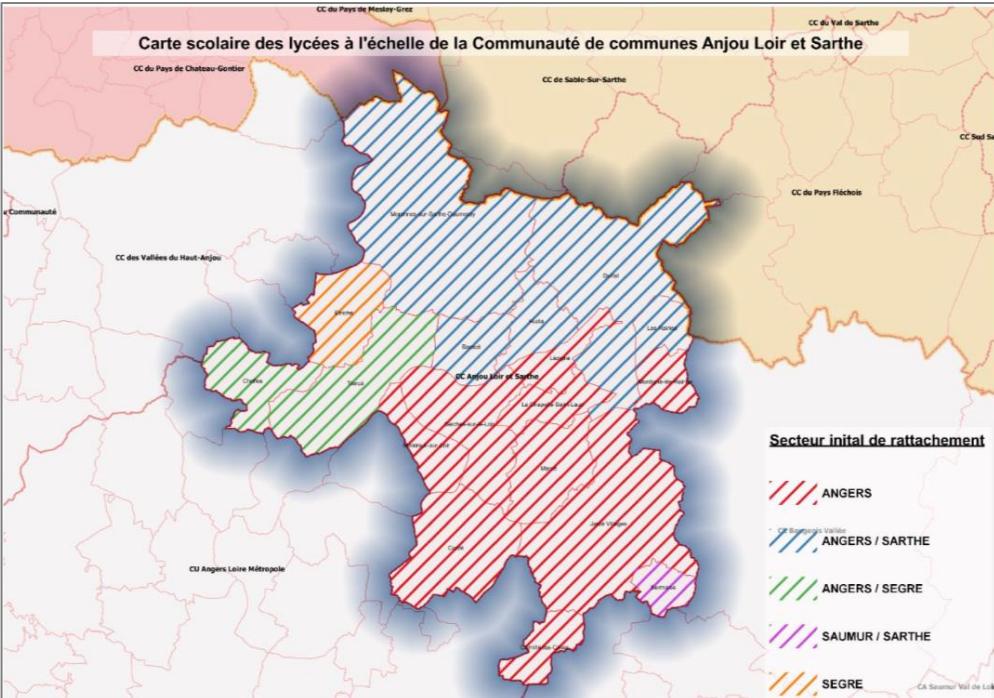
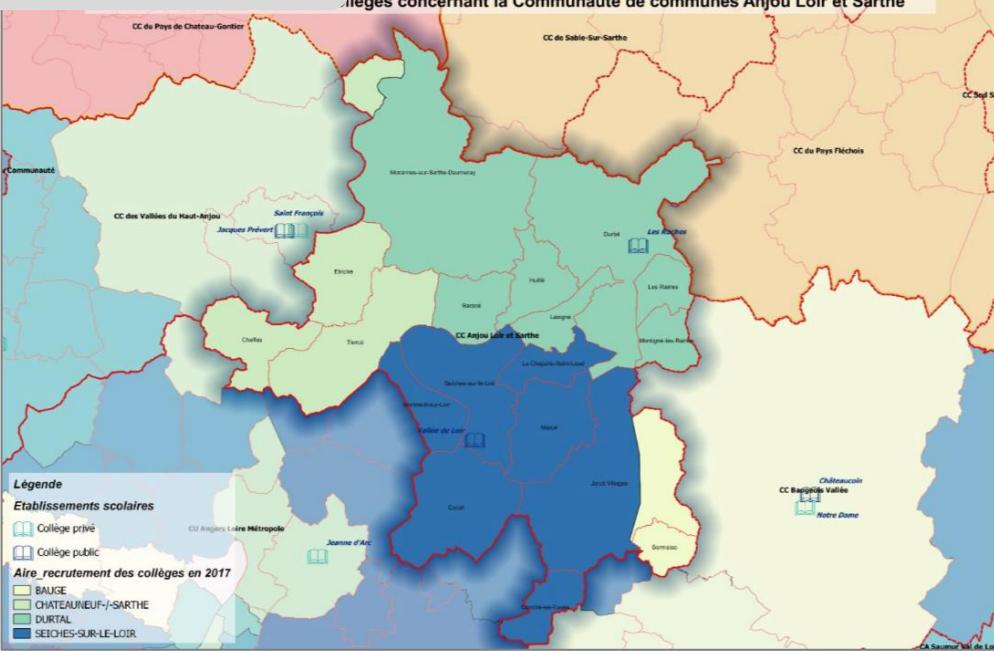
La validation de cette nouvelle carte scolaire sera validée courant 2018.

Les lycéens du territoire se retrouvent affectés sur des lycées qui parfois sont hors du département. La plupart sont internes.

La fréquentation de ces jeunes est parfois tardive en structure jeunes car il faut tenir compte du temps de trajet de leur établissement à leur domicile.

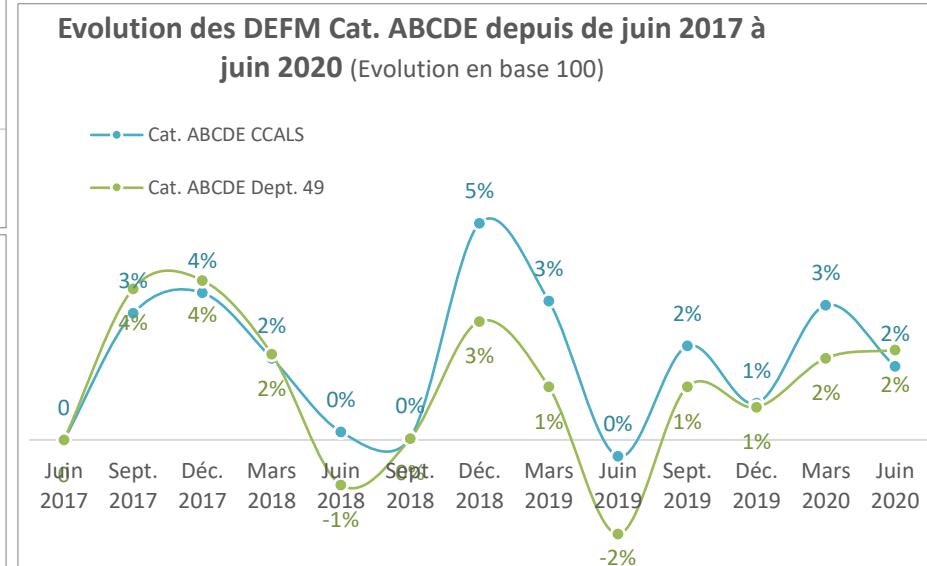
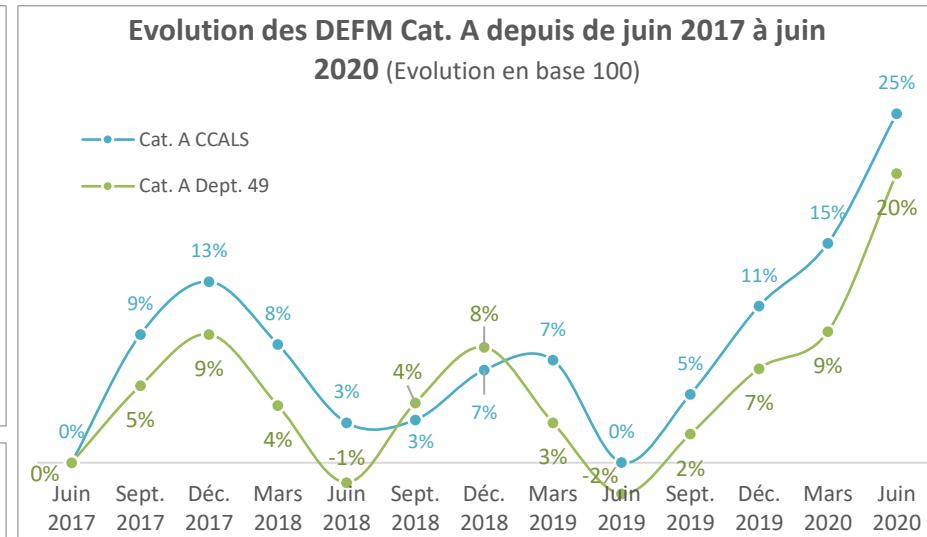
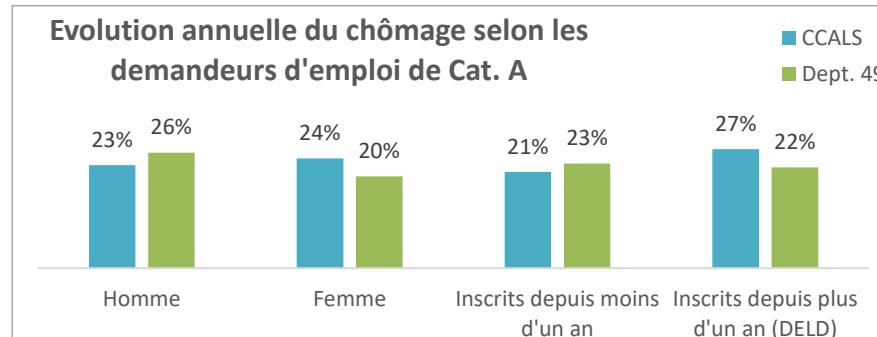
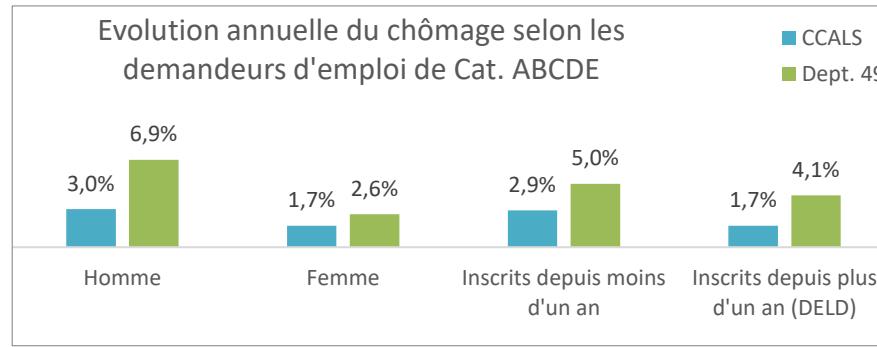
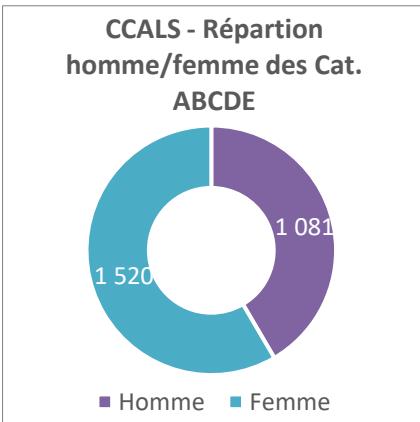
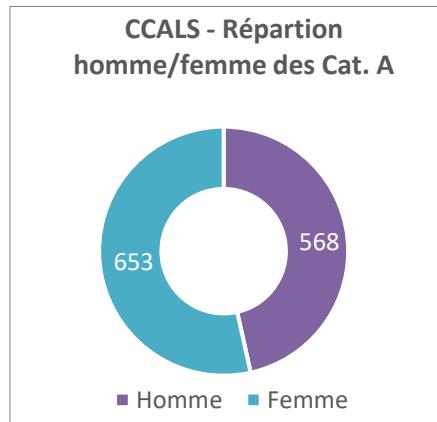
Pour ces internes la fréquentation en espace jeunes est parfois compliquée car ils décrochent du quotidien de la structure pour s'investir davantage dans la vie lycéenne.

# Département 2019/2020 SU Éléments à vérifier



## Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

### Annexe 14 : Tendance liées au chômage sur la CCALS + comparaison avec l'échelle départementale



## Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

Annexe 15 : Les partenaires mobilisés sur France Services (ex. MSAP)

**ANJOU  
LOIR &  
SARTHE**  
communauté de communes



**26 Partenaires à Durtal**



**14 Partenaires à Seiches**

**ASSADOM**  
ASSOCIATION d'aide à domicile

**l'Assurance Maladie**  
MAINE-ET-LOIRE

**clci**  
Nord Est Anjou

ALLOCATIONS FAMILIALES  
Caf de Maine-et-Loire

**ENVOLE**  
FORMATEURS DE PROXIMITÉ

Info Accès Logement

santé famille retraite services  
L'essentiel & plus encore

**Smia**  
Santé au Travail

**MLA**  
Mission Locale Angers

**cap emploi**  
ressources handicapés

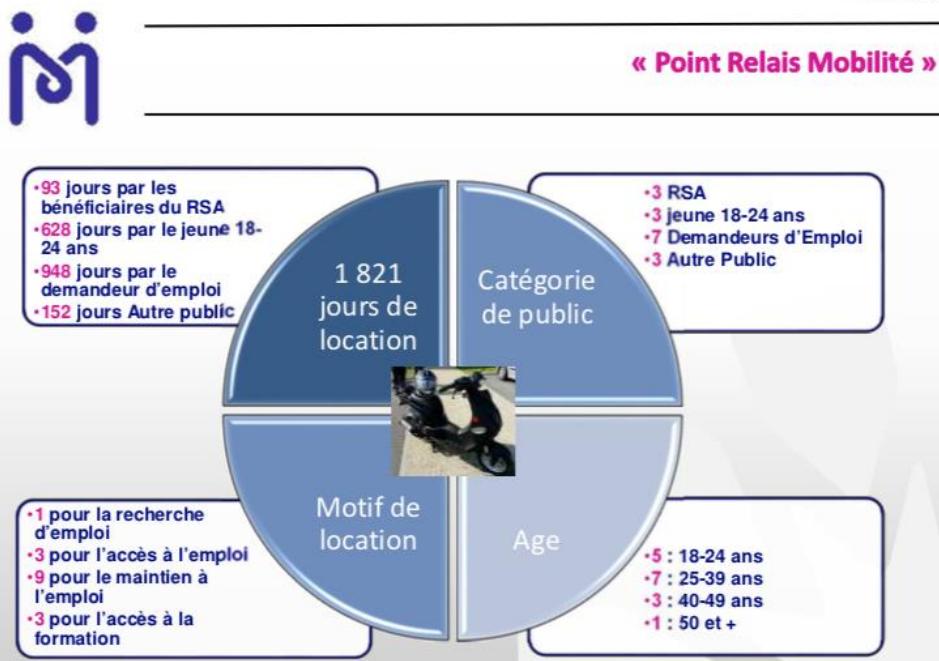
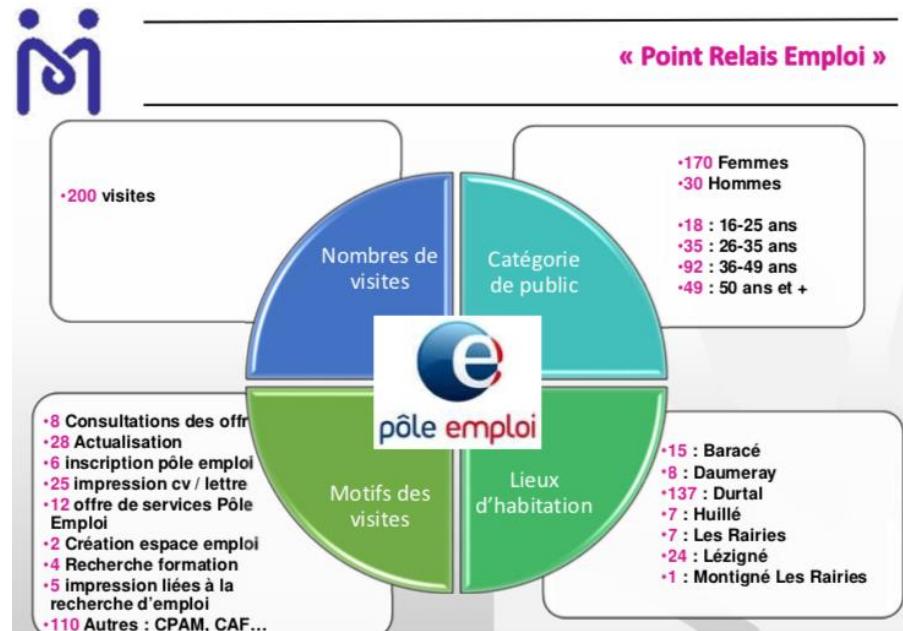
CONCILIATEURS DE JUSTICE

**La Résidence Sociale**  
EN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE

**CESAME**  
Centre de Soins Mentale Angers

## Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

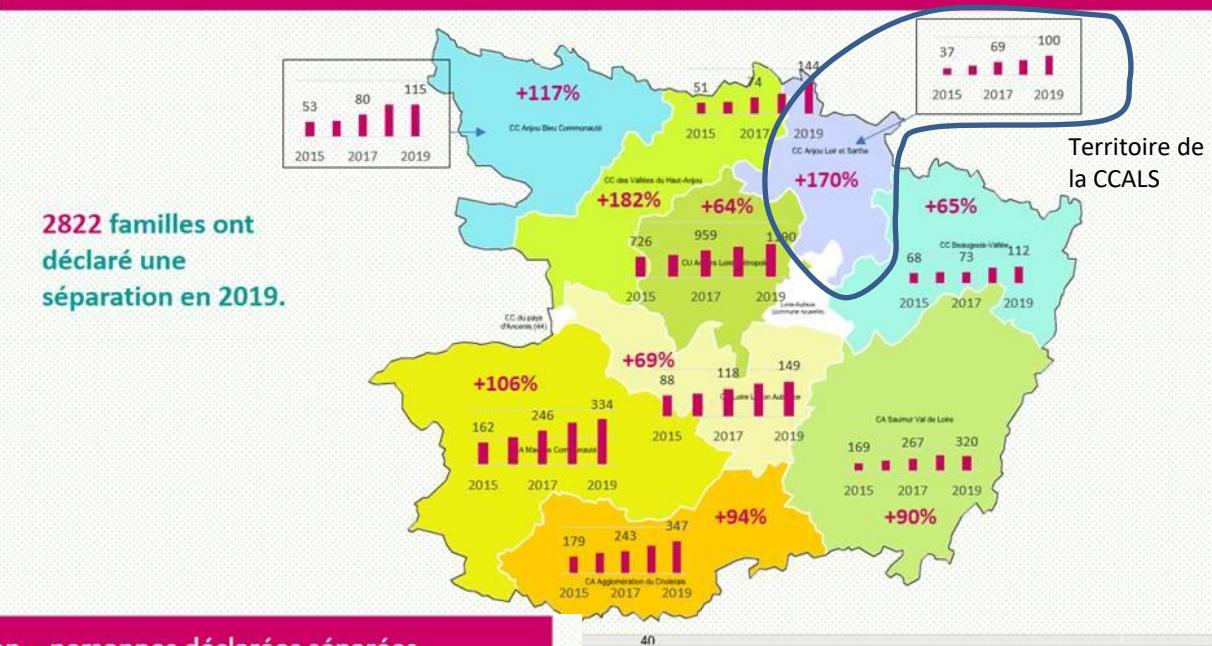
### Annexe 16 : Détail de la fréquentation du Point Relais Emploi et du Point Relais Mobilité de la CCALS



## Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

Annexe 17 : Eléments liés à l'action menée par le Relais CAF sur la CCASL

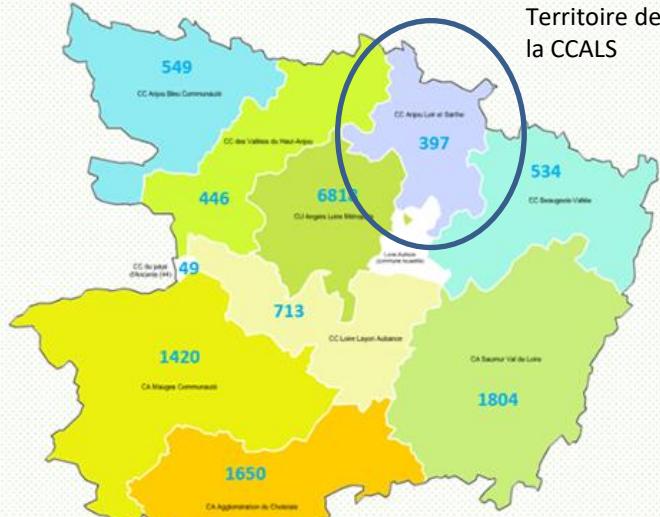
Public potentiel de l'offre de service séparation – familles ayant déclaré une séparation dans l'année



Public potentiel de l'offre de service séparation – personnes déclarées séparées

14 380 personnes sont déclarées séparées en 2019, c'est-à-dire qu'elles sont connues « séparées » dans le fichier allocataire.

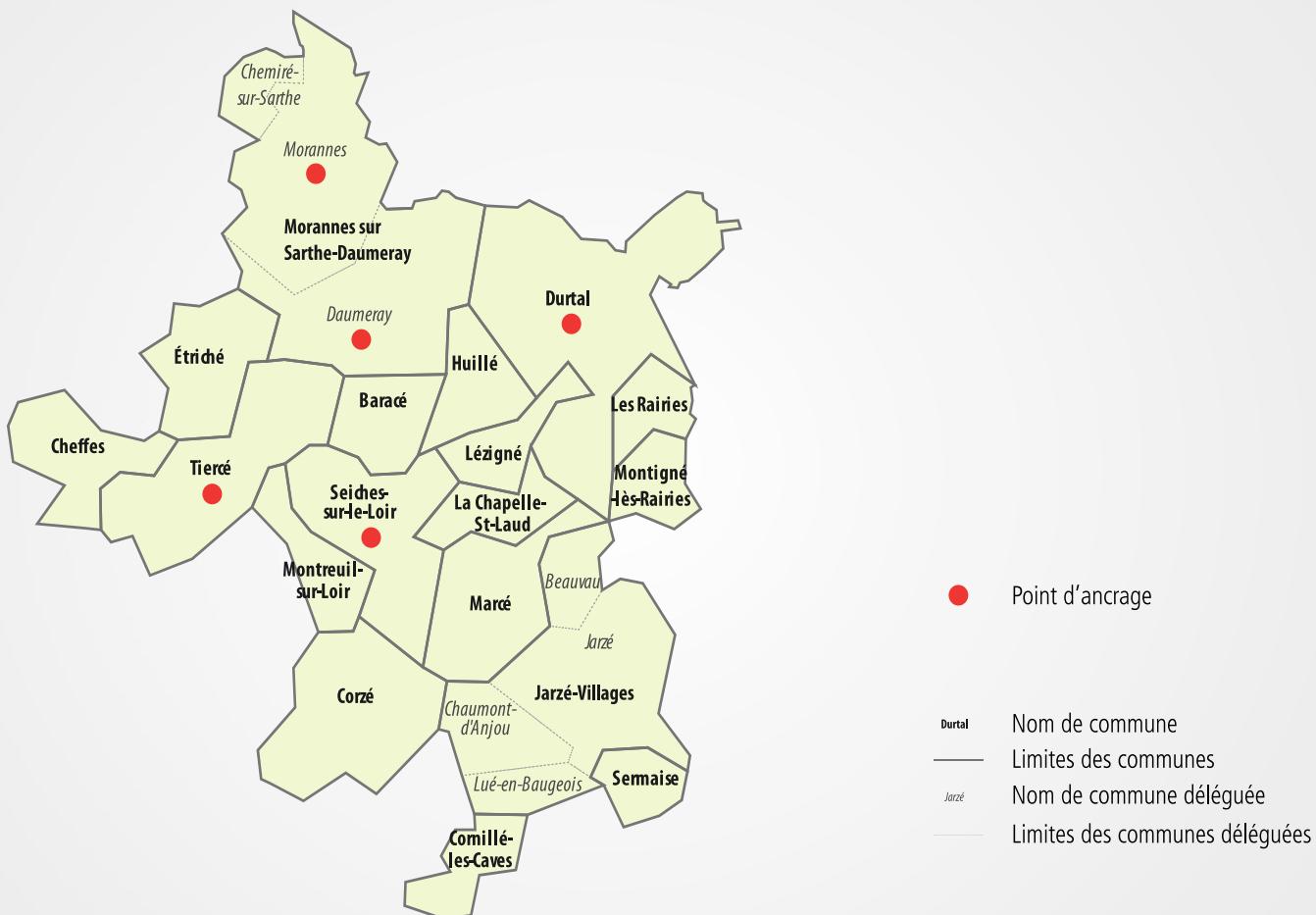
Ces personnes n'ont pas toutes bénéficié d'une offre de service de la Caf, puisque seul le titulaire du dossier allocataire est destinataire de nos démarches pro-actives.



## Annexes partie 3 : Insertion sociale et professionnelle

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE : POINTS D'ANCRAGE DE LA MDS LOIR BAUGEOSIS VALLÉE

Annexe 18 : Présence des services de la MDS sur le territoire de la CCALS

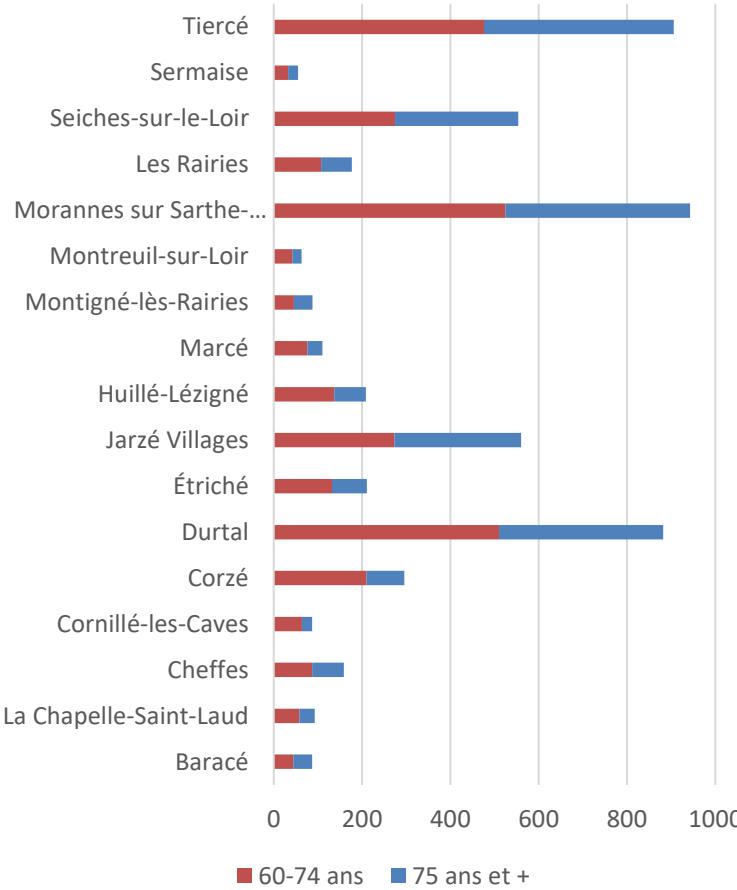


Source : Etat des lieux - Département de Maine-et-Loire - Délégation à l'insertion 2019

## Annexes partie 4 : Vieillissement et handicap

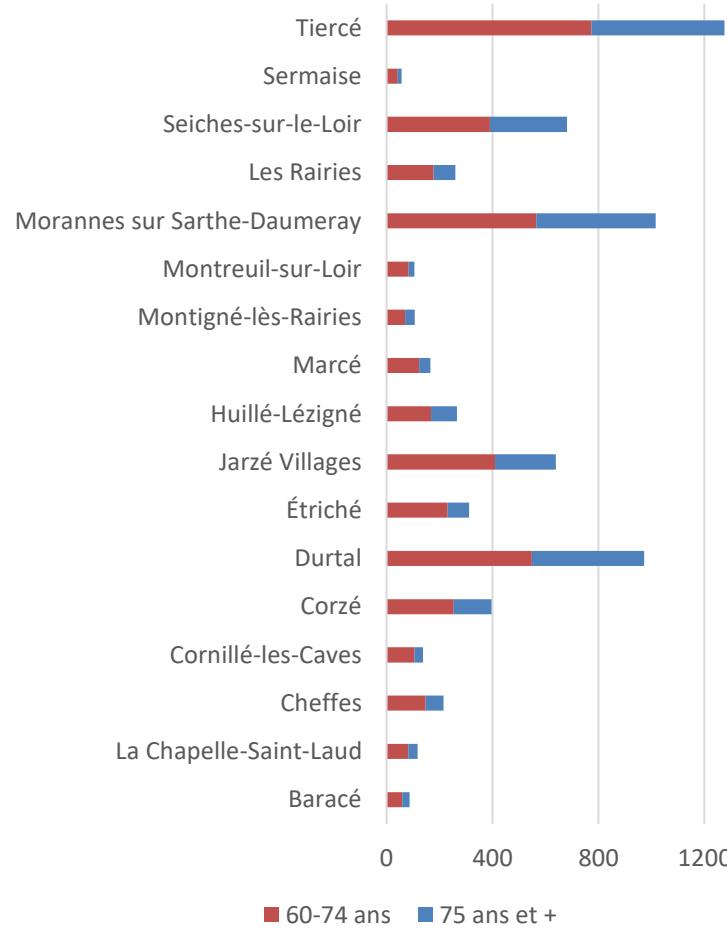
Annexe 19 : Données détaillées par commune des 60-74 ans et des 75 ans et + en 2007 et 2017

**Population des 60 ans et + en 2007 par commune**



**Total CCALS = 5480**

**Population des 60 ans et + en 2017**



**Total CCALS = 6810**

## Annexes partie 4 : Vieillissement et handicap

**Annexe 20 : Liste des dispositifs dédiés au vieillissement et au handicap situé hors CCALS mais intervenant sur le territoire**  
 → Un total de près d'une trentaine de dispositifs

- **EHPAD hors secteur**
  - Ehpard Les Fontaines à Châteauneuf/ Sarthe
  - Ehpard St Denis d'Anjou.
  - Ehpard Les Acacias à Champigné
  - Ehpard Pôle Santé Sarthe et Loir
  - Ehpard les Couleurs du Temps à Villevêque
  - Ehpard ESBV de Baugé, Beaufort, mazé et la Ménitré
  - Ehpard Beau Soleil à Miré
  - Ehpard La Girouardière à Baugé
  - Ehpard Anne de Melun à Baugé
  - Ehpard Les Blouines à Brion
- **Les UPAD hors secteur**
  - Ehpard Les Fontaines à Châteauneuf/Sarthe
  - Ehpard Pôle Santé Sarthe et Loir
  - Ehpard ESBV de Baugé
  - Ehpard Pôle Santé Sarthe et Loir
  - Ehpard les Couleurs du Temps à Villevêque
- **Les Hébergements temporaires hors secteur**
  - Ehpard Les Fontaines à Châteauneuf/ Sarthe
  - Ehpard Les Acacias à Champigné
  - Ehpard ESBV à la Ménitré
  - Ehpard Les Blouines à Brion
- **Les Résidences Autonomie hors secteur**
  - Résidence autonomie La Charmes à La Flèche
  - Résidence autonomie Valboyer à Baugé
  - Résidence autonomie Les Jonquilles à Bauné
- **Les Résidences Séniors ou Services hors secteur**
  - Résidence séniors Le Clos de la Bade à Précigné
  - Résidence séniors Hestia à Mazé
  - Résidence services Les Jardins d'Iroise à Brion
- **Accueil de jour hors secteur**
  - Ehapd Anne de Melun à Baugé sur ancien EPCI Loir et Portes de l'Anjou
- **Esa hors secteur**
  - Anjou Soins Services à Longué sur ancien territoire des Portes de l'Anjou, sauf Morannes, ancien territoire de le l' EPCI du Loir sauf Montreuil sur Loir et Corzé
- **Plate-forme de répit Aidants familiaux**
  - Accord'âges située à l'ehpad et accueil de jour Anne de Melun à Baugé qui intervient sur tout le territoire de Anjou Loir et Sarthe
- **Collectif des aidants du Nord Est Anjou**
  - Collectif datant de 2011 porté par la plate-forme de répit Accord'âges menant une action pour la journée nationale des aidants sur le territoire Anjou Loir et Sarthe et ses autres territoires.

## Annexes partie 4 : Vieillissement et handicap

### Annexe 21 : Détail d'actions développées en 2019 par le services Actions Sociales de la CCALS

#### 3-1 Actions...intergénérationnelles et transversales

DATE	ANIMATION	LIEU	FREQUENTATION
14/01	<i>Initiation tablettes numériques</i>	Maison de Services au Public Seiches s/Loir	5 personnes
07/02	<i>Crêpes party</i>	Salle communale Montreuil s/Loir	17 personnes
22/03	<i>Composition de légumes</i>	Ecole élémentaire Tiercé	7 seniors 8 enfants
27/05	<i>Initiation tir à l'arc</i>	Stade de Tiercé	2 personnes
05/06	<i>Journée interG</i>	Salle Communale Tiercé	41 seniors 95 enfants
18/06	<i>Pique-nique d'été</i>	Les tardivières Tiercé	52 personnes
02/12	<i>On prend soin de soi</i>	Maison de Services au Public Durtal	2 personnes
06/12	<i>Spectacle de marionnettes</i>	Accueil de loisirs Marcé	2 seniors 20 enfants
12/12	<i>Soleil d'hiver</i>	Angers	7 personnes
16/12	<i>Radette party</i>	Résidence autonomie Tiercé	22 personnes
1 mardi par mois	<i>Lecture part'âgé</i>	Micro-crèche de Cheffes	1 personne retraité 10 enfants
Annuel	<i>CLEA (Contrat Local d'Education Artistique</i>	EHPAD de Jarzé Accueil de loisirs de Jarzé Résidence autonomie de Tiercé	20 enfants 20 seniors

#### 3-3 Programme « Je vous invite à »

Pour la seconde année, le service a répondu à l'appel à projet d'aide au financement d'actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées piloté par la Conférence des Financeurs permettant de proposer le programme « Je vous invite à ».

22 242 € de subventions obtenues

##### 75 ateliers gratuits de mars à septembre

- Alimentation
- Mémoire
- Sommeil
- Relaxation
- Do-In
- Aquagym
- Informatique
- Prévention des chutes
- Prévention douleurs dorsales
- Visite du patrimoine

##### 10 intervenants professionnels du territoire ALS

- Orthopédagogue
- Sophrologue
- Naturopathe
- Praticien Do-In
- Informaticien
- Maître-nageur sauveteur
- Kinésithérapeute
- Viticulteur
- Centre de secours
- Eleveur d'escargots

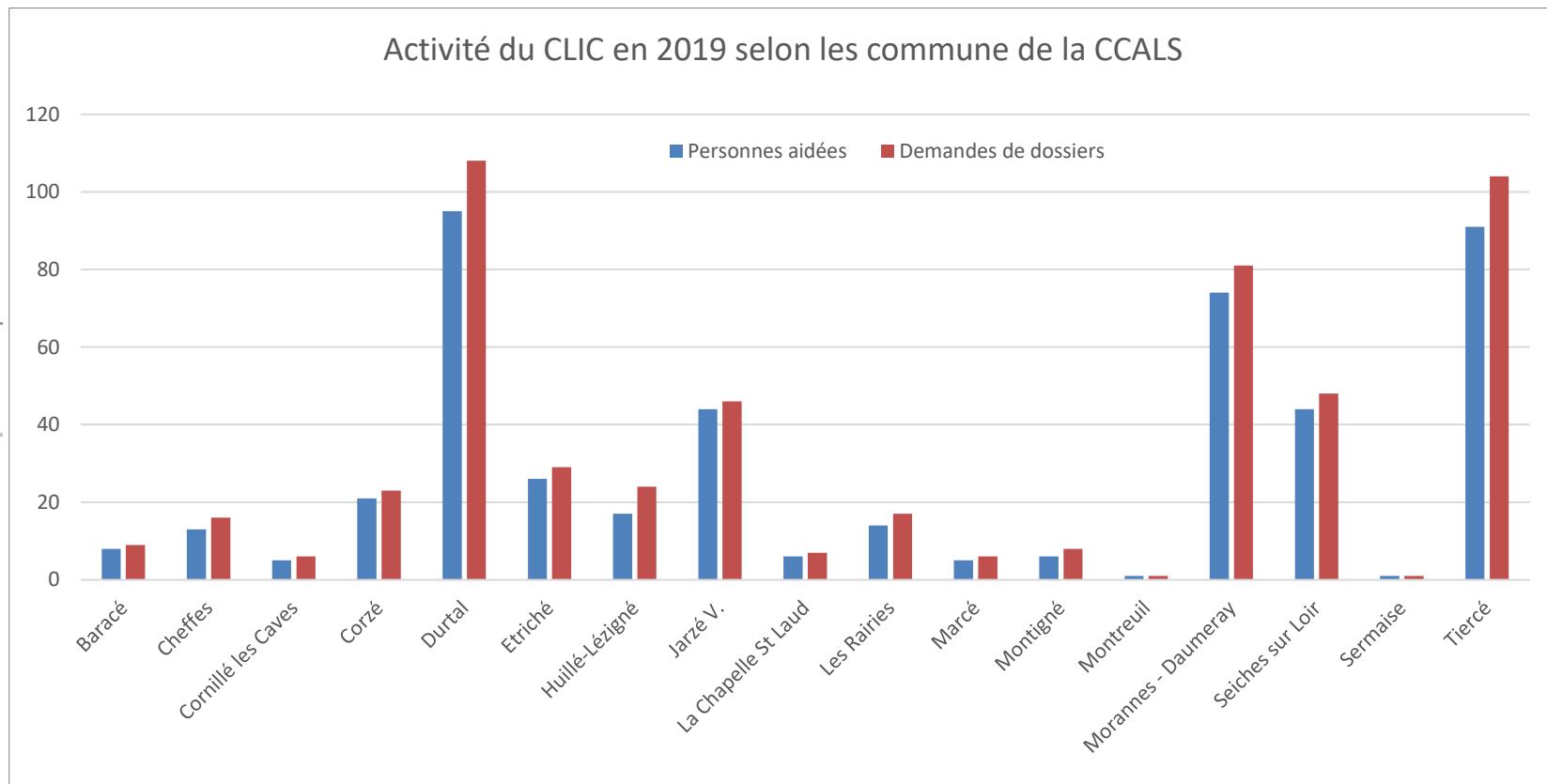
##### Matériel acheté

- Matériel de mercerie
- Jeux de société adaptés
- Organisé à Huillé, Marcé, Etriché, Les Rairies et Cornillé-les-Caves, Durtal, Lué-en-Beaugois, Seiches s/Loir

• 462 participants

## Annexes partie 4 : Vieillissement et handicap

### Annexe 22 : Détail de l'activité du CLIC sur la CCALS



Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Échéance de réalisation	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique</b>	BARACE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2023		Non chiffré	ETAT DETR - SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	CCALS	Acquisition d'un camion France service	2022	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	76 000 €	ETAT	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour le PIJ	2022	Déplacements quotidiens pour l'itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Rénovation bâtiments publics	2023	Rénover les bâtiments consommateurs d'énergie	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	CCALS	Energie renouvelable		Développement des ENR notamment par des ombrières sur les parkings existants	Non chiffré		Quantité d'énergies renouvelables produite
	CHEFFES	Rénovation énergétique et agrandissement de la salle des fêtes	2021	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique

<b>01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique</b>	CORNILLE LES CAVES	Rénovation énergétique et mise en accessibilité salle des fêtes	2022		RE- 154 300€	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	CORNILLE LES CAVES	Changement mode de chauffage de l'école			Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	CORZE	Rénovation énergétique de la mairie	2022	Assurer des économies d'énergie du bâtiment	Non chiffré	ETAT-SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Rénovation bâtiments publics	2022	Isolation, mode de chauffage de différents bâtiments communaux	1 000 000 €		Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal	2022	Politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux	676 250 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	ETRICHE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2021	Rénovation de la salle	274 246 €	ETAT- REGION-SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	ETRICHE	Rénovation de la Mairie			Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation de la Mairie et extension de la cantine		Restructuration totale de la mairie pour accueillir le public ERP + diminution de la consommation énergétique. Extension du restaurant scolaire afin de libérer la future salle du conseil municipal actuellement utilisée en salle de restauration	1 350 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique / Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation Salle des fêtes de Lué		Rénovation énergétique	127 943 €		Baisse de la consommation énergétique

<b>01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique</b>	JARZE	Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports	2022	Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune de JARZE	100 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	MARCE	Rénovation énergétique de la mairie	2021		164 000 €	ETAT LEADER SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	MONTIGNE LES RAIRIES	Rénovation énergétique annexe salle des fêtes	2023		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Chaudière cantine scolaire de Daumeray	2021	Remplacement chaudière cantine scolaire de Daumeray	17 969,34 €		Baisse de la consommation énergétique
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES DE CHEMIRE SUR SARTHE	2022	TRAVAUX DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES DE CHEMIRE	Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	SEICHES SUR LE LOIR	Étanchéité et isolation de la couverture de l'école élémentaire André Moine			220 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	SERMAISE	Rénovation énergétique de l'école	2021-2026		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	SERMAISE	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	2021-2026		Non chiffré		Baisse de la consommation énergétique
	CCALS	Plan paysage			Non chiffré		
<b>02. Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines</b>	DURTAL	Mise en valeur des espaces naturels	2021-2026	Forêt de Chambiers, bords de Loir	100 000 €		Surface dédiée à la préservation de la biodiversité

<b>naturels et de la biodiversité de notre territoire</b>	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un espace de loisirs sur le site des Bretonnières		Espace classé ENS- création d'un observatoire d'oiseaux gite de pêche,	Non chiffré		Surface d'espaces ludiques supplémentaire
<b>03. Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques liées à l'eau</b>	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Rénovation réseaux eaux pluviales Morannes	2021	Rénovation réseaux eaux pluviales (en lien avec les travaux de réseaux eaux usées réalisés par la CCALS)	195 000 €		Mètres linéaires de réseaux et rénovés
<b>04. Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers</b>	CCALS	Etude pour la reconversion de la friche	2022	Tiercé - reconversion friche - ancien site Granéo	30 000 €		Recyclage foncier (ha)
<b>05. Accompagner l'entreprenariat et soutenir nos entreprises et l'emploi</b>	CCALS	Maison de l'économie	2024	Construction d'un bâtiment regroupement des services coworking, incubateur tertiaire et fablab	Non chiffré		Nombre de places disponibles adaptés pour le co-working
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un espace coworking à l'étage de l'ancienne Mairie			Non chiffré		Nombre de places disponibles adaptés pour le co-working
<b>06. Contribuer à structurer des filières économiques territoriales</b>	CCALS	Etude pour le schéma territorial des zones d'activités	2021		60 000 €	REGION	
	DURTAL	Accès à une alimentation de qualité pour tous	2021-2026	Installation d'agriculteurs bio, restauration scolaire, animations	100 000 €		Surface dédiée à l'agriculture biologique supplémentaire / nombre de repas bio servis dans les cantines scolaires
<b>07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine</b>	CCALS	Déviation Daumeray	2022	Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos	300 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés
	CCALS	Requalification du bourg de Tiercé		Abord de la voie ferré et RD52	Non chiffré		Mètres linéaires de voirie rénovés
	CCALS	Aménagement et requalification du secteur Joseph CUGNOT à Durtal et des friches économiques à Daumeray			Non chiffré		Recyclage foncier (ha)

<b>07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centre bourgs et l'économie urbaine</b>	CHEFFES	Revitalisation du centre bourg	2022	Etude en cours grâce au dispositif cœur de village, Travaux de mise en sécurité, adduction eau potable, voie mixte piéton vélos	1 436 613 €	ETAT DEPARTEMENT
	ETRICHE	Réouverture d'une boulangerie			Non chiffré	
	JARZE	Etude "opération cœur de village"	2021		50 000 €	
	LES RAIRIES	Agrandissement Mairie pour bureau de poste	2022		550 000 €	ETAT
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Place de Gaulle et Eglise Morannes	2022-2026	Réaménagement		Surface d'espaces publics aménagés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réaménagement du centre bourg de Daumeray	2022	Etude et travaux de réaménagement du centre bourg de Daumeray (commerces mal places, pb de parking)	Non chiffré	Surface d'espaces publics aménagés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Sécurisation des entrées de bourg de Morannes	2023	Travaux de voirie sécurisation des entrées de bourg de Morannes	Non chiffré	Mètres linéaires de voirie rénovés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Sécurisation des carrefours à Daumeray	2021	Travaux de voirie réaménagement des carrefours	170 653,30 €	DEPARTEMENT
<b>09. Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les coeurs de bourgs</b>	DURTAL	Logements à vocation sociale (seniors, jeunes)	2021-2026			Nombre de nouveaux habitants
<b>10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et</b>	CCALS	Aire d'accueil gens du voyage	2021	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage sur Tiercé	580 000 €	ETAT DDT
	CCALS	Terrain familial gens du voyage	2021	Création de terrains familiaux à Durtal	158 050 €	
						Surface aire accueil, fréquentation de l'aire
						Surface aire accueil,

communauté de communes

**appropriée à des besoins divers**

						fréquentation du terrain
<b>10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers</b>	CHEFFES	Déconstruction pour création de logement	2021	Construction de logement par Maine et Loire habitat	60 000 €	ADEME
	CHEFFES	Réfection appartement (s) au-dessus bibliothèque	2023	Rénovation énergétique + aménagement appartement (s) de secours		Baisse de la consommation énergétique
	LEZIGNE	Densification du centre bourg	2021	Démolition des logements et des annexes construction trois logements locatifs adaptés personnes âgées, plus un logement T4 (recyclage foncier)	80 000 €	ADEME fond friche
	LEZIGNE	Densification du centre bourg	2021	Démolition du local professionnel, construction de cinq logements locatifs personnes âgées, création deux de locatifs sociaux T3, réhabilitation ancienne gare en logement T3	124 000 €	ADEME fond friche
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement de logement à l'étage de l'ancienne Mairie			Non chiffré	Nombre de nouveaux habitants
	TIERCE	Réflexion sur les mobilités douces dans la commune			Non chiffré	
	CCALS	Plan Alimentaire Territorial	2022	PAT à l'échelle de la CCALS	145 100 €	ETAT LEADER
<b>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux</b>	BARACE	Parcours santé et jeux enfants	2024		Non chiffré	ETAT REGION
	CCALS	Extension Crèche Seiches	2021	Projet d'agrandissement du bâtiment de 120m2	206 000	ETAT REGION
	CCALS	Extension Micro-crèche Lézigné	2021	Extension de 20 m2 de la pièce de vie + réaménagement de la cuisine	90 000	ETAT

11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux	CCALS	Construction d'une micro-crèche sur Cheffes	2022	Recherche d'un terrain constructible, construction d'une maison	300 000	ETAT	Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Projet couches lavables : construction d'une blanchisserie	2023	Extension aux locaux de SOLIPASS sur Tiercé	200 000 € (bâtiment) + 100 000 € (matériel)		
	CCALS	Projet couches lavables : construction d'une blanchisserie	2023		174 000 € dont 95 000 € de charges de personnel		
	CCALS	Construction d'un multi-accueil sur Morannes	2025	En lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Extension Multi-accueil Durtal	2025	30 places au lieu de 18 places : en lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Création d'un multi-accueil Jarzé Villages	2025	En lien avec le diagnostic social	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Agrandissement de l'accueil de loisirs de Durtal	2025	Locaux communaux à ce jour	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Construction d'un accueil de loisirs sur Seiches	2023	En remplacement du site des Trinottières	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Construction d'un accueil de loisirs sur Tiercé	2023	Remplacement des espaces modulaires et libérer les espaces de l'école du Rondeau	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Construction d'un espace jeunes sur Tiercé	2023	En lien avec la commune	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis

<b>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux</b>	CCALS	Travaux d'agrandissement de l'espace jeunes de Seiches		Bâtiments communaux	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour La conseillère numérique	2022	Déplacements quotidiens pour une offre itinérance	Non chiffré		
	CORZE	Etude école	2022	Réflexion agrandissement ou déplacement	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	CORZE	Espace jeunes	2022	Réflexion sur le changement de lieux	Non chiffré		Nbr d'enfant accueillis
	HUILLE	Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	2021	Réorganisation des anciens locaux technique de Huillé suite à la création de la commune nouvelle	243 000 €		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
	HUILLE	Sécurisation parking bus école	2021	Déplacement de l'arrêt de bus scolaire, création d'un parking parents d'élèves	30 000 €		Nombre de bénéficiaires
	JARZE	Aménagement parking école			Non chiffré		Nombre de bénéficiaires
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Aménagement de la cour d'école	2021	Modification cour, création d'un préau, peintures extérieures isolation	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires / Baisse de la consommation énergétique
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Création d'une garderie périscolaire et cantine	2021	Acquisition d'une maison + parcelle pour construction d'un bâtiment (garderie + cantine)	Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire Nombre de places supplémentaires à la garderie
	LES RAIRIES	Construction d'une nouvelle cantine scolaire	2021		365 000 €		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire

	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Construction espace jeune	2022-2023	Construction d'un bâtiment adapté d'environ 100 m2 adapte a l'accueil d'une structure "espace jeunes" permettant d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition du bâtiment a la comcom pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse	250 000 €	ETAT CCALS	Nombre de jeunes bénéficiaires
	SERMAISE	Extension e l'école pour création d'une cantine			Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
	TIERCE	Construction d'une cantine scolaire	2022		Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
<b>12. Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelles en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain.</b>	CCALS	Ateliers relais Seiches	2021	Construction d'un bâtiment (2 ateliers relais) sur TIERCE	450 000 €		Nombre d'élèves accueillis
<b>14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluviale (voies d'eau et berges).</b>	CCALS	Construction d'un ponton à Morannes	2022	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	72 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Construction d'un bac Morannes-Brissarthe	2022	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	60 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Circuits PDIPR	2022	Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique	10 000 €		Km d'itinérances VTT et équestre
	CCALS	Installation de glissières de Kayak	2022	A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir	35 000 €		Nombre de pratiquants supplémentaires
	CCALS	Projet de voie verte le long de la Sarthe	2022	Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA	18 000 €		
	CCALS	Boucles cyclables	2022	Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.	20 000 €		

	TIERCE	Rénovation base de Canoé Kayak		Projet à préciser	Non chiffré		
<b>15. Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation.</b>	CCALS	Réfection toiture et façade de l'office de tourisme	2023	Travaux extérieurs et mise en valeur de l'OT	192 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	CORZE	Eglise rénovation toiture	2021		Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
	DURTAL	Ravalement de l'église – mise en valeur du patrimoine cultuel bâti (porte Véron)	2021-2026		1 200 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	ETRICHE	Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du Moulin d'Yvray	2022	Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l'église du bourg et rénovation de l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray	100 000 €	ETAT	Surface de bâti patrimonial rénové
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Travaux entretien de l'Eglise			Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
	MONTIGNE LES RAIRIES	Rénovation des portes de l'église	2022	Rénovation des portes	8 000 €	ETAT DEPARTEMENT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Restauration église Morannes			300 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Travaux de rénovation de l'église de Chemiré sur Sarthe	2022	Restauration de la toiture et de la nef	400 000 €		Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise en valeur du patrimoine communal	2022	Installation d'une signalétique	10 000 €		
	SEICHES SUR LE LOIR	Ravalement de la façade Nord et du pignon Ouest de l'église St Aubin (ISMH)			Non chiffré		Surface de bâti patrimonial rénové
	SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'un belvédère		Aménagement d'un belvédère ouvrant sur le Loir place de l'église, sur les fondations de l'ancienne mairie (aujourd'hui déconstruite)	Non chiffré		Surface d'espaces publics aménagés

							Nombre de bénéficiaires / capacité d'accueil / nombre d'événements organisés
<b>16. Développer et promouvoir des événements culturels</b>	CCALS	Salle culturelle	2025	Salle culturelle pour programmation régulière à Seiches sur le Loir	Non chiffré		
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Construction d'une salle des fêtes / réunion/ associations			Non chiffré		Nombre de bénéficiaires / capacité d'accueil / nombre d'événements organisés
<b>17. Le développement d'une programmation culturelle de proximité</b>	CCALS	Achat véhicule réseau des bibliothèques phase 1	2021	Achat véhicule pour organisation de la distribution des documents dans le réseau des bibliopoles	15 000 €		
	CCALS	Achat de véhicule réseau des bibliothèque phase 2	2022	Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)	Non chiffré		
	MARCE	Etude pour une nouvelle salle des fêtes	2021		Non chiffré		
	MARCE	Salle des fêtes	2025	Création d'une salle de 120 personnes + cuisine,	Non chiffré		
	CCALS	Pompe à chaleur piscine	2021	Changement de la pompe à chaleur de la piscine de Durtal	Non chiffré		Baisse de la consommation d'énergies
	CCALS	Couverture bassin piscine	2023	Couverture d'une partie des bassins pour augmenter la capacité de cours de natation scolaire	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaire
	CCALS	Bibliothèque de Tiercé	2025	Réhabilitation de la caserne des pompiers de Tiercé pour aménager une nouvelle bibliothèque (projet communal à l'étude par la commune)	750 000 €	DRAC	Surface d'espaces culturels supplémentaire / nombre d'inscrits
	CORZE	Création d'un city stade	2022	Installer un city stade au sein du terrain de tennis	80 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	DURTAL	Plateau Sportif	2021-2026	Halle de tennis, boulodrome, espace jeunes, terrain de football, parking, accessibilité, signalétiques	575 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	ETRICHE	Rénovation de la salle des sports			Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire

	TIERCE	Réalisation/extension d'une salle de sports	2022	Construire une salle dédiée aux activités sportives pour répondre à la demande	2 000 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation
<b>18. La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs).</b>	LA CHAPELLE SAINT LAUD	City stade	2021		60 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	LES RAIRIES	City stade	2022-2023		110 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	MONTREUIL SUR LOIR	Aménagement d'un parcours santé			30 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Extension école publique élémentaire de Morannes	2021	Création d'une bibliothèque scolaire au sein de l'école élémentaire publique de Morannes	91 667,70 €		Surface d'espaces culturels supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction d'un club house multi-sports avec vestiaires	2021		950 000 €		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction d'une salle pour les sports de raquette			Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	SEICHES SUR LE LOIR	La mise aux normes des vestiaires du foot			Non chiffré		Surface d'équipements rénovés
	TERCE	Nouvelle bibliothèque		Aménagement de l'ancienne caserne en bibliothèque + espace stockage pour réseau	Non chiffré		Surface d'espaces culturels supplémentaire / nombre d'inscrits
<b>19. Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AOA) des habitants dans leurs</b>	TIERCE	Agrandissement de la salle des sports	2021		Non chiffré		Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	CCALS	Création d'un poste animateur social	2022	Animation du camion	Non chiffre		Nombre d'habitants accompagnés
	CCALS	Acquisition d'un camion (électrique? Hybride? )	2021	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	60 000 €		Nombre d'habitants accompagnés

parcours d'accès aux droits et aux services	CCALS	Création d'un poste conseiller numérique	2021	Animation et accompagnement numérique des usagers	Non chiffré		Nombre d'habitants accompagnés
	CCALS	Siège de la CCALS	2023		Non chiffré		
	DURTAL	Pôle de vie sociale	2022-2023	Aménagement de l'ancien Lidl pour accueillir un pôle social proposant des activités, opportunités d'échange et de maintien du lien social (café associatif, espace co-working, épicerie solidaire, transmission de savoir)	800 000 €		Nombre de bénéficiaires =
20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.	BARACE	Aménagement entrée de bourg + chemin piétonnier	2022		Non chiffré		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	CCALS	Aménagement d'un ABRI à vélo France Services Durtal et antenne à Seiches	2022	Favoriser le déplacement écologique à vélo	8 000 €		Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos
	CCALS	Piste cyclable Cheffes-Tiercé	2021		340 000 €	ETAT EUROPE	Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	ETUDE DE FAISABILITE ITINERAIRES CYCLABLES PRIORITAIRES	2022	Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires			
	CCALS	Pistes cyclables Seiches - ZA	2023	Aménagement d'une piste cyclable entre le bourg de Seiches et les ZA	Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	Liaison cyclable Seiches - Malagué	2023		Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables
	CCALS	Plan de mobilité des centres bourgs des communes d'ALS			Non chiffré		

**20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.**

**20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.**

<b>20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.</b>	CCALS	Service de location de vélo à assistance électrique	2022		150 000 €	ETAT
	CCALS	Développement d'une structure de transport solidaire			Non chiffré	Nombre de bénéficiaires
	CCALS	Application mobilité		Développement ou intégration d'applications numériques pour encourager l'alter mobilité	Non chiffré	
	CCALS	Plan de mobilité simplifié CCALS	2021	Définir les actions à prioriser	55 000 €	
	CCALS	Aménagement de la traversée de Seiches sur le Loir et de l'Aurore de Corzé			Non chiffré	
	CHEFFES	Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable cheffes tiercé	2022	Raccordement piste cyclable Cheffes-Tiercé	50 000 €	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	DURTAL	Aménagement abord plateau sportif		Création de voies douces	2 000 000 €	
	DURTAL	Plan de déplacement communal	2022		Non chiffré	
	ETRICHE	Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare	2022	Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales	200 000 €	ETAT
	HUILLE-LEZIGNE	Aménagement de la traversée de bourg	2022	Aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourg de Huillé et le bourg de Lézigné	227 521,77 €	ETAT
	JARZE	Création d'une liaison douce JARZE-BAUGE			Non chiffré	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés

	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Liaison entre les deux bourgs pour sécuriser et faciliter les déplacements			Non chiffré		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	LES RAIRIES	Réaménagement RD138			400 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés
	MARCE	Aménagement traversée de bourg (sécurité, liaison douce, voies douces)	2022	Travaux de voiries, voies partagées, zone 30,	350 000 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MONTREUIL SUR LOIR	Création d'un cheminement piétons/vélos vers le site des Bretonnières et vers Seiches			100 000 €		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Création de liaisons douces	2023	Chemin piéton a Chemiré sur Sarthe - piste cyclable a Daumeray	300 000 €		Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	SEICHES SUR LE LOIR	Travaux de voirie communale (2 axes prioritaires au moins)			Non chiffré		Mètres linéaires de voirie rénovés
<b>21. L'accès à la santé et au parcours de soins.</b>	DURTAL	Maison de santé	2023	Construction d'une maison médicale évolutive	3 000 000 €		Nombre de professionnels de santé installés
	SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'une maison médicale	2022	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet médical permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	361 522,29 €	ETAT	Nombre de professionnels de santé installés
<b>Hors CRTE</b>	ETRICHE	Sécurisation du centre-bourg	2022	Création d'une zone bleue (panneaux de signalisation + traçage) + réfection de trottoirs	200 000 €	ETAT DETR	
	ETRICHE	Rénovation des façades de l'école publique Alphonse Daudet	2022	Rénovation des façades	100 000 €	ETAT	Surface rénovée
	MONTIGNE LES RAIRIES	Réaménagement du bourg	2022	Installation de feux pour faire réduire la vitesse	30 000 €	ETAT DEPARTEMENT AUTRE NON IDENTIFIÉ	

<b>Hors CRTE</b>	BARACE	Agrandissement cimetière et parking			Non chiffré		
	CCALS	Extension du parking France Services Durtal		Favoriser et sécuriser les stationnements	Non chiffré		
	CCALS	Création d'une sortie de secours France Services Durtal	2021	Exigence du document unique	40 000 €	ETAT	
	CHEFFES	Transition numérique		Mettre en œuvre des ateliers numériques			
	CORNILLE LES CAVES	Enfouissement des réseaux			Non chiffré		
	CORZE	Transfert des ateliers municipaux			Non chiffré		
	DURTAL	Voie verte vers Lézigné			Non chiffré		
	DURTAL	Réseaux de voies douces pour lier les pôles et la forêt			Non chiffré		
	DURTAL	Déviation, contournement			Non chiffré		
	DURTAL	Gendarmerie	2022	Construction d'une nouvelle gendarmerie	1 308 045 €	ETAT	
	ETRICHE	Souhait de mettre en place une OPAH pour rénovation des façades			Non chiffré		
	ETRICHE	Travaux de voiries			Non chiffré		
	ETRICHE	Sécurisation de la RD89			Non chiffré		
	LA CHAPELLE SAINT LAUD	Voirie pour accès maison			90 000 €		
	LES RAIRIES	Réflexion sur la mobilité des jeunes vers Durtal			Non chiffré		
	LES RAIRIES	Réfection de la rue des buttes	2022	Rue des buttes	278 000 €	ETAT	
	LES RAIRIES	Cimetière	2022	Agrandissement	86 000 €	ETAT	
	MARCE	Souhait d'une réflexion pour une liaison douce vers Seiches et Malagué			Non chiffré		

	MARCE	Enfouissement des réseaux		Enfouissements des réseaux électriques, éclairage public, réseaux téléphone et fibre,	91 000 €		
	MONTIGNE LES RAIRIES	Souhait d'une voie douce vers Durtal			Non chiffré		
	MONTIGNE LES RAIRIES	Enfouissement des réseaux			Non chiffré		
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise aux normes piscine camping Morannes			6 000 €		
Hors CRTE	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réhabilitation sanitaire camping Morannes			150 000 €	ETAT	
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Agrandissement de la salle des fêtes de Daumeray		Travaux d'agrandissement de la salle des fêtes de Daumeray	180 000 €		
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Vidéoprotection		Mise en place d'un système de vidéoprotection sur certains secteurs de la commune	Non chiffré		
	SEICHES SUR LE LOIR	Mise aux normes d'équipements sanitaires		L'idée consiste à faire appel à un fabricant spécialisé de cabines renforcées et sécurisées type Sagelec ou équivalent (3 ou 4 wc /25 000€/1)	100 000 €		
	SEICHES SUR LE LOIR	La mise en place d'un dispositif de vidéoprotection ciblée			Non chiffré		
	SEICHES SUR LE LOIR	Construction de nouveaux ateliers techniques		La construction de nouveaux ateliers techniques à l'emplacement de la STEP actuelle, laquelle est amenée à être déplacée, modernisée, et agrandie (compétence communautaire)	Non chiffré		
	SERMAISE	Souhaite changer de restauration scolaire			Non chiffré		
	SERMAISE	Acquisition foncière pour création de place de parking			Non chiffré		



## FICHES ORIENTATIONS

### INDICATEURS ET OBJECTIFS CHIFFRES

#### I - INDICATEURS EN LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE ET LE PLAN D'ACTIONS

##### Politique prioritaire 1 : Préserver, ensemble, notre environnement et nos ressources

Axe stratégique 1. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique (mise en œuvre du PCAET)

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026 Base : objectifs PCAET (valeur 2030 indiquée entre parenthèses))	Modalités
Consommation énergétique des bâtiments publics ( <i>kWh moyen consommé / m<sup>2</sup> / an</i> )	Interne CC Communes	En attente des diagnostics énergétiques	Aucun bâtiment intercommunal avec une étiquette énergétique inférieure à C. Rénovation énergétique de 10 bâtiments communaux	
Production annuelle d'énergie renouvelable du territoire	SIEML	(2019) CC : 52 (GWh / an) (méthanisation électrique et chaleur, solaire photovoltaïque, bois-énergie)	Biogaz : +50 GWh (+90) Photovoltaïque toitures + centrales : +30 MW (+55) Eolien : +11 MW (+20) Hydroélectricité : +0,8 GWh (+1,5)	
Consommation d'énergie du territoire	Basemis V6 PCAET	2014 : 37 MWh/habitant	-20% (base 2012)	



Part de l'énergie renouvelable produite par rapport à la consommation d'énergie finale du territoire (%)	<i>SIEML – Portrait territoire AURA</i>	(2019) 5%	Echelle PMLA : 18% (33%)	
Flotte de véhicules électriques ou hybrides communaux et intercommunaux ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Interne CC et communes</i>	1	A déterminer suite au PDMS	Recensement annuel de la CCALS

**Axe stratégique 2 : Accroître la reconnaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines naturels et de la biodiversité de notre territoire**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Densité des haies bocagères ( <i>m linéaire / ha</i> )	<i>DDT</i>	(2020) CC : ?  Dpt : 50	Maintien, a minima	<i>Sous réserve de disponibilité de la donnée via la DDT</i>
Taux d'artificialisation des sols (%)	<i>Portail de l'artificialisation des sols ou OCSGE</i>	(2018) CC : 10,5  Dpt : 11,2 Région : 11,6	Maintien, a minima	Données annuelles
Consommation annuelle d'espaces NAF ( <i>ha</i> )	<i>Fichiers fonciers</i> <i>Données fiscales retraitées par le CEREMA</i>		Diminution à 50% en 2031 (ZAN)  Diminution à 100% en 2050	Accessibilité gratuite sur demande pour les ayants-droits  Mise à jour annuelle
Taux de couverture des zones écologiques remarquables (%)	<i>DREAL, IGN-GEOFRA</i> <i>Basses vallées angevines</i>	(2016) CC : 21 %  Dpt : 16 %	CC : 21% (maintien)	Portrait de territoire publié tous les 2 ans

**Axe stratégique 3 : Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques de l'eau**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Part des cours d'eau en bon état écologique (%)	<i>Agence de l'eau Loire-Bretagne</i>		A déterminer selon les plans d'actions des syndicats concernés (SMBVAR et SMBAA)	Etat annuel partiel des cours d'eau (complet tous les 4 à 5 ans)
Conformité des systèmes d'épuration avec les normes européennes (%)	<i>Ministère de la transition écologique – assainissement collectif</i>	(2019) CC : 64  Dpt : 72,7 France : 76,4	75%	Confère RPQS



## Politique prioritaire 2 : Susciter et accompagner l'entreprenariat local

Axe stratégique 4 : Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'espaces de coworking, incubateurs et fablab	CC et communes	0	2 (1 coworking + 1 mixte)	Recensement annuel
Taux de commercialisation des zones d'activités (%)	Interne CC AURA			Recensement annuel
Taux d'occupation des bâtiments à vocation économique (%)	Interne CC AURA		95% minimum	Recensement annuel
Recyclage foncier * (ha)	Interne CC AURA	Recensement à réaliser	Xx ha de la friche Granéo à Tiercé + selon opportunités	Recensement annuel
Recyclage immobilier (m²)	Interne CC AURA ? Service Droits des sols (changements de destination)	Recensement à réaliser	Selon opportunités	Demander à l'AURA si a des données à fournir

## Axe stratégique 5 : Accompagner l'entreprenariat et soutenir nos entreprises et l'emploi

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'emplois sur le territoire (Nombre actuel)	INSEE EMP T5 – Emploi et activité Pôle Emploi	(2018) 8 867	A minima maintien du nombre	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'entreprises (Nombre actuel)	INSEE DEN T5 – Nombre d'établissements légaux par secteur d'activité	(2018) 1 562	Mettre en place des actions de soutien à l'accueil	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Part des entreprises du secteur industriel (%)	INSEE DEN T5 – Nombre d'établissements légaux par secteur d'activité	(2018) 12,9	A minima maintien du taux	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Taux de jeunes actifs * (%)	INSEE POP T0 – Population par grandes tranches d'âge	(2018) 37,3	A minima maintien du taux – actions favorisant l'emploi de ce public	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'entreprises créées (Nombre actuel)	INSEE DEN T1 Open Urssaf	(2020) 207	A minima maintien du nombre – augmentation privilégiée	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	INSEE EMP T4 Pôle Emploi	(2018) CC : 9,1	A minima pas de hausse	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans



		Dpt : 11 ,9 France : 13,4		
Part des actifs en temps partiel (%)	<i>INSEE EMP T6</i>	(2018) 13,3		Base du dossier INSEE
Indice de concentration de l'emploi * ( <i>nombre d'emplois / 100 actifs</i> )	<i>INSEE EMP T5</i>	(2018) CC : 72,7  Dpt : 97,3 France : 98,3	CC : 72,7 (maintien)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de travailleurs indépendants ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Observatoire économique acoss Urssaf (Open Urssaf)</i>		A minima maintien du nombre	

#### Axe stratégique 6 : Contribuer à structurer des filières économiques territoriales

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'agriculteurs exploitants ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>INSEE EMP T7</i> <i>Chambre d'agriculture à confirmer</i>	(2018) 268	A minima maintien	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'exploitations agricoles hors vigne ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Fiche territoriale DRAAF Pays de la Loire</i>	(2017) 362	A minima maintien	
Part de l'agriculture biologique dans la SAU (%)	<i>Agence Bio</i>	(2019) CC :  Dpt : 11 France : 8,3		
Circuits courts : nombre de points de ventes directes à la ferme ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Projet circuits courts de proximité, Chambre d'agriculture PDLL</i>	(2021) 30 producteurs + 3 AMAP + 1 magasin	Augmentation en lien avec le PAT	Recensement annuel

#### Axe stratégique 7 : Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centres bourgs et l'économie urbaine

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de commerces de proximité * ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Interne CC</i> <i>Base permanente des équipements (BPE)</i> <i>AURA</i> <i>Observatoire du pôle métropolitain</i>	(2020) 80	A minima maintien	Géolocalisation à la commune

**Politique prioritaire 3 : Proposer des offres résidentielles adaptées à tous les besoins**

Axe stratégique 8 : Poursuivre et coordonner les outils de planification et de politiques urbaines et patrimoniales et leur mise en œuvre

Cet axe a pour objectif de mieux coordonner le cadre réglementaire et les projets menés par la collectivité, atteindre une meilleure coordination entre les outils de planifications et les politiques urbaines pourra permettre le développement de projets plus nombreux et diversifiés. Aucun indicateur n'est proposé pour le suivi de cette orientations stratégique.

Axe stratégique 9 : Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les coeurs de bourgs

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux de logements énergivores (étiquettes E, F, G) (%)	<i>ADIL 49 Registre des DPE</i>	(2018) CC : 15,9%  Dpt : 13,9%	Baisse suite actions PCAET	Recensement tous les 5 ans
Nombre de logements rénovés par an ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Interne CC PTRE (plateforme rénovation énergétique)</i>		800 au total (Objectif PCAET : 130 lgts rénovés/an sur la période 2021-2025)	Nombre de dossiers traités via la PTRE
Part des résidences principales chauffées au fioul-mazout (%)	<i>RRP INSEE 2015</i>	(2015) CC : 12,3%  PMLA : 7,5% Dpt : 13,1%	-17% (PCAET : 100% en 2050)	Recensement de la population annuel



**Axe stratégique 10 : Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux de logements vacants (%)	<i>INSEE : LOG T2 – Catégories et types de logements : % de logements vacants</i>	(2018) CC : 7,4%  Dpt : 6,8% France : 8,2%	Baisse suite actions PCAET (OPAH)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Part des petits logements (%)	<i>INSEE LOG T3 – Résidences principales selon le nombre de pièces : % de T1 + % de T2</i>	(2018) CC : 6,6%  Loire Angers : 21% France : 18,4%	Planification de constructions de petits logements (PLUi)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de logements locatifs sociaux ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>DREAL Pays de la Loire, répertoire du parc locatif social au 01/01/2019 et DGFip -Taxe d'Habitation, au 1er janvier 2019</i>	(2019) 1 264	En conformité avec l'obligation légale	Recensement annuel
Nombre de logements locatifs privés ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>INSEE HP 2015</i>	(2019) 2 000	Réhabilitation des logements vacants (PCAET)	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Loyer moyen à la relocation (€/m²)	<i>DREAL PDLL, SICLOP</i>	(2019) CC : 7  Dpt : 7,60	A minima maintien	
Part des logements occupés par des locataires (%)	<i>INSEE - LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation</i>	(2018) CC : 27,5  Dpt : 38,7 France : 40,2	Augmentation du fait des actions PCAET	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre de logement neufs ordinaires commencés ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>AURA (via le service Droits des sols) Ou MEEM/CGDD/SOeS, Sitadel</i>	(2019) 94	(2027) 1 350 nouveaux logements	



#### Politique prioritaire 4 : Structurer notre politique sociale sur l'accompagnement des parcours de vie

Axe stratégique 11 : Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'enfants fréquentant une cantine scolaire	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>			Recensement annuel
Capacité théorique d'accueil collectif en crèche	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>	(2018) 126	A minima maintien	Recensement annuel
Nombre d'enfants accueillis en multi-accueil et accueil de loisirs	<i>Rapport d'activités de la CC Communes</i>	(2018) 1 676	Actions en cours de définition	Recensement annuel
Nombre de jeunes fréquentant les Espaces jeunes	<i>Interne CC Communes</i>		Actions pour augmenter cette fréquentation	Recensement annuel

Axe stratégique 12 : Favoriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle en renforçant les partenariats avec les acteurs de terrain

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus sans aucun diplôme ou certificat d'études primaires (%)	<i>INSEE FOR T2 – Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée</i>	(2018) CC : 24,3  Dpt : 23,5  France : 21,9		Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans

Axe stratégique 13 : Structurer et animer le réseau d'acteurs liés au vieillissement afin de conforter les réponses collectives proposées aux habitants

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Taux d'équipement en EHPAD ( $x$ place pour 1000 habitants)	<i>Département de Maine-et-Loire - Direction de l'offre d'accueil pour l'autonomie</i>	(2016) CC : 143  Dpt : 134 places	CC : 143 (maintien)	Recensement annuel
Bénéficiaires APA (Nombre actuel)	<i>Département de Maine-et-Loire</i>	(2016) 174		



### Politique prioritaire 5 : Inviter à l'itinérance touristique et à la découverte de nos patrimoines

Axe stratégique 14 : Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges)

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de visiteurs à l'office de tourisme ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Rapport d'activités de la CC</i>	(2018) 2 676	Augmentation souhaitée	Données annuelles
Nombre de nuitées dans les hébergements touristiques ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Rapport d'activités de la CC</i>	(2018) 47 545	Augmentation souhaitée	Données annuelles
Taxe de séjour déclarée (€)	<i>Rapport d'activités de la CC</i>	(2018) 19 837	Liée à la fréquentation	Données annuelles
Capacité d'accueil par type d'hébergement touristique (en équivalent nombre de lits) ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Anjou Tourisme</i>	(2016) CC : 5 477  Part EPCI/Dpt : 5%	CC : 5 477 (maintien)	
Km du fleuve accessibles et praticables (km)	<i>Interne CC</i>		Glissières sur le Loir	
Km d'itinérances vélo (km)	<i>Interne CC</i>	(2021) 4 boucles 300 km	Optimisation des circuits déjà existants	
Km de chemins pédestres (km)	<i>Interne CC</i>	(2021) 13 circuits 211 km	Maintien	

Axe stratégique 15 : Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Fréquentation annuelle des principaux sites touristiques ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Anjou Tourisme</i>	(2016) 21 883  Poids / Dpt 49 : 1%		

Axe stratégique 16 : Développer et promouvoir des évènements culturels

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'événements culturels / an ( <i>Indicateur à préciser en lien avec le CLEA</i> )	<i>Interne CC</i>			

**Politique prioritaire 6 : Faire de la culture et du sport des leviers de lien social et d'attractivité****Axe stratégique 17 : Le développement d'une programmation culturelle de proximité**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre d'associations pour 1 000 habitants ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>DIANE</i>	(2017) CC : 13,9  Dpt : 13,9	Maintien	
Capacité des salles des fêtes du territoire	<i>CC Communes</i>		Programme en cours de calibrage	

**Axe stratégique 18 : La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs)**

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Répartition des associations culturelles par rapport au nombre d'association (%)	<i>DIANE</i>	(2017) CC : 8  Dpt : 9	Maintien	



### Politique prioritaire 7 : S'organiser et mailler le territoire pour favoriser l'accès aux droits et services

Axe stratégique 19 : Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de personnes accompagnées dans leur usage numérique ( <i>Nombre actuel</i> )	Espace France Service		Augmentation compte tenu du poste de conseillère numérique	
Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)	Arcep	(2020) CC : 7,6  France : 59,5	100%	
Nombre de visites dans le ou les locaux France Services ( <i>Nombre actuel</i> )	Espace France Service		Augmentation suite promotion	

Axe stratégique 20 : Dans un contexte institutionnel éolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Nombre de km d'aménagements cyclables (km)	Cycloscope Ademe		Réalisation voie verte Durtal - Lézigné	
Part modale vélo dans les déplacements domicile-travail (%)	INSEE - ACT G2 - AURA	(2018) CC : 1,7  Dpt : 3	3	Base du dossier complet INSEE tous les 5 ans
Nombre d'utilisateurs service de location de vélos électriques	INSEE - ACT G2 -	(2021) CC : 0 (service inexistant)	Actions en lien avec le PDMS	
Nombre de zones de covoiturage officielles ( <i>Nombre actuel</i> )	Interne CC	(2021) 1 (25 places)	+ 1 à l'Aurore	
Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public	Portrait DREAL SIEML	(2020) CC : 6	A minima x 2	
Nombre de charges publiques	SIEML	(2017) 36		
Emissions de gaz à effet de serre du territoire (GES) (teqCo <sub>2</sub> / hab)	BASEMIS v5 Air Pays de la Loire  Appli GES urba (Cerema) en développement	(2019) CC : 11,5  Dpt : 6,9	PCAET objectif 2026 : -23% (base 1990)	Inventaire des données māj tous les 2 ans



## Axe stratégique 21 : L'accès à la santé et au parcours de soins

Indicateur	Source	Référence	Objectif 2026	Modalités
Professionnels de santé ( <i>Nombre de spécialistes pour 10 000 habitants</i> )	ORS Pays de la Loire, SNIRAM	(2015) CC : 8 Dpt : 9,3	A minima maintien	



## II - INDICATEURS INFORMATIFS DE PORTRAIT DE TERRITOIRE ET INDICATEURS DU CHAMPS ECOLOGIQUE SANS LIEN DIRECT AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

### Autres indicateurs de la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG en date du 20 novembre 2020 à prendre en compte

La circulaire n°6231/SG précise un certain nombre d'indicateurs afin de réaliser un état des lieux écologique du territoire le plus exhaustif possible. Les indicateurs apparaissant dans cette liste et ne pouvant être reliés à aucun axe stratégique du projet de territoire sont indiqués ci-dessous.

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Etat des équipements de tri au regard des normes			
Existence de tri à la source des bio-déchets dans les structures de restauration collective et logements collectifs (Oui/Non)			
Taux de tri sélectif par filière (%)			
Kg d'ordures ménagères collectées par habitant (kg)	3R D'Anjou	(2019) 112	

### Autres indicateurs (socle des indicateurs établi par l'ANCT et le MTE)

Un socle d'indicateurs à l'appui de l'état des lieux écologique initial établi par l'ANCT et la DTT renseigne également des indicateurs type. Les indicateurs apparaissant dans cette liste et ne pouvant être reliés à aucun axe stratégique du projet de territoire sont indiqués ci-dessous.

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Part des communes soumises aux risques naturels (Nombre actuel)	Dossier Départemental des Risques majeurs	(2013) CC : 23 (100%) Dpt : 357	
Part des communes soumises aux risques miniers et technologiques (Nombre actuel)	Dossier Départemental des Risques majeurs	(2013) CC : 23 (100%) Dpt : 357	
Emissions de polluants atmosphériques SO2 (kg / hab)	BASEMIS V5 Air Pays de la Loire	(2018) CC : 0,7 Dpt : 0,4 Région : 1,9	Inventaire des données màj tous les 2 ans



Emissions de polluants atmosphériques NOx (kg / hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 20,4  Dpt : 10,4 Région : 12,7	Inventaire des données m̄aj tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques PM2,5 (kg / hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 3  Dpt : 1,9 Région : 2,1	Inventaire des données m̄aj tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques NH3 (kg / hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 18,3  Dpt : 14,2 Région : 16,2	Inventaire des données m̄aj tous les 2 ans
Emissions de polluants atmosphériques COVNM (kg / hab)	<i>BASEMIS V5 Air Pays de la Loire</i>	(2018) CC : 8,8  Dpt : 8,5 Région : 8,3	Inventaire des données m̄aj tous les 2 ans

**Indicateurs à réintégrer au suivi du CRTE une fois certains axes du projet de territoire affinés :**

Indicateur	Source	Référence	Modalités
Nombre de professionnels obtenant la qualification Qualiforage ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>BRGM</i>		Indicateurs du PCAET, source BRGM)
Taux de nitrate dans l'eau potable (mg/L)	<i>SISE-Eaux</i>	(2017) CC : ]10- 25]  DPT : [0 – 10]	
Nombre d'apprentis dans les entreprises artisanales ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Pays de la Loire</i>		
Création d'entreprise de l'artisanat ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Pays de la Loire</i>		
Nombre personnes ayant bénéficié d'une formation sur l'année ( <i>Nombre actuel</i> )	<i>Pôle emploi</i>		
Existence d'un projet alimentaire territorial	<i>Interne CC</i>	Non	



## ANNEXES

### Lexique des abréviations

COVNM : composés organiques volatiles non méthaniques. L'utilisation de solvants industriels (dégraissant, dissolvant, disperse) ou domestiques ainsi que le transport routier sont les principales sources d'émission de COVNM.

Dpt : département

Màj : mise à jour

NH3 : ammoniac. Trois grandes origines sont identifiables pour le NH3 : l'industrie chimique, la décomposition des urines et excréments et les déjections des animaux d'élevages. Le principal émetteur d'ammoniac est donc le secteur agricole (rejets organiques et engrais azotés).

NOx : oxydes d'azote. Les oxydes d'azote sont émis lors de la combustion de tous types de combustibles, en particulier les pots d'échappement.

PM2,5 : particules fines ayant un diamètre inférieur à 2,5 µm. Les PM2,5 sont essentiellement liées au chauffage au bois, à l'industrie, à l'agriculture et aux transports routiers.

PMLA : Pôle métropolitain Loire Angers

SO2 : dioxyde de soufre. Ce dioxyde provient principalement de la combustion des combustibles fossiles (charbon, fuel). La combinaison des impuretés du combustible et l'oxygène forme le SO2.

### Explications de certains indicateurs (\*)

Nombre de commerces de proximité : afin d'obtenir le nombre de commerces de proximité présents dans l'intégralité de la CC, la base de données 'Base Permanente des Equipements' a été filtrée pour ne retenir que les services marchands et les communes de la CC. Une somme des commerces par ville a été effectuée puis une somme globale.

Rendement du réseau de distribution : exprime le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers, le service public et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. Plus le rendement est élevé, moins les pertes par fuites sont importantes. Cet indicateur permet donc de connaître les performances des installations existantes.

Taux de jeunes actifs : le taux de jeunes actifs est calculé de la manière suivante : part des 15-29 ans additionnée à celle des 30-44 ans.

Indice de concentration de l'emploi : cet indice est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Recyclage foncier : le recyclage foncier a pour but de réhabiliter des friches non occupées. Ces espaces représentent un important gisement foncier permettant de maîtriser l'étalement urbain d'une commune et de ne pas artificialiser des espaces naturels, agricoles et forestiers.

**Sources en cours d'investigation :**

- ***Observatoire de l'artisanat des Pays de la Loire***

[observatoire@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:observatoire@artisanatpaysdelaloire.fr) / Tel : 02 51 13 31 36

*Un ensemble d'indicateurs a été demandé, ainsi que la liste des autres données susceptibles d'intéresser la CC. L'observatoire recontacte Artélia pour faire le point sur ce qui peut être transmis à l'échelle de la CC et dans le respect de l'anonymat. Une demande par mail sera sans doute nécessaire.*

*Items mentionnés par Artélia : Nombre et taille des entreprises artisanales par secteur, ancienneté, création, âge du chef d'entreprise, organismes de formations à des professions artisanales sur le territoires et nombre de diplômés par an par types de métiers, nombre d'apprentis.*

- ***Observatoire de l'artisanat des Pays de la Loire***

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>01. Développer une politique forte en matière de rationalisation énergétique</b>	CORNILLE LES CAVES	Rénovation énergétique et mise en accessibilité salle des fêtes		154 300 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	CORZE	Rénovation énergétique de la mairie	Assurer des économies d'énergie du bâtiment	Non chiffré	ETAT SIEML	Baisse de la consommation énergétique
	DURTAL	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal	Politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux	676 250 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Extension du restaurant scolaire et restructuration de la mairie	Extension du restaurant scolaire et restructuration de la mairie visant à une diminution de la consommation énergétique	1 350 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
	JARZE	Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports	Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune de JARZE	100 000 €	ETAT	Baisse de la consommation énergétique
<b>04. Poursuivre la structuration d'une offre foncière et immobilière attractive et adaptée à des besoins divers</b>	CCALS	Etude pour la reconversion de la friche	Tiercé - reconversion friche - ancien site Granéo	30 000 €	FRES	Recyclage foncier (ha)
	CCALS	Déviation Daumeray	Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos	300 000 €		Mètres linéaires de voirie rénovés

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>07. Promouvoir le développement des activités de proximité dans les centre-bourgs et l'économie urbaine</b>	LES RAIRIES	Agrandissement Mairie pour bureau de poste		550 000 €	ETAT	Nombre de services de proximité / nombre d'usagers
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réaménagement du centre bourg de Daumeray	Etude et travaux de réaménagement du centre bourg de Daumeray (commerces mal places, pb de parking,)	Non chiffré		
<b>10. Permettre et accompagner le développement d'une offre résidentielle diversifiée et appropriée à des besoins divers</b>	CCALS	Plan Alimentaire Territorial	PAT à l'échelle de la CCALS	145 100 €	ETAT LEADER	
<b>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcement des actions collectives avec les acteurs locaux</b>	CCALS	Construction d'une micro-crèche sur Cheffes	Construction d'une maison	300 000 €	ETAT	Nbr d'enfant accueillis /capacité d'accueil
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour La conseillère numérique	Déplacements quotidiens pour une offre itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux</b>	CCALS	Acquisition d'un camion France service	Déplacements quotidiens pour l'itinérance du service des solidarités (animations et France Services)	76 000 €	ETAT	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CCALS	Acquisition d'un véhicule pour le PIJ	Déplacements quotidiens pour l'itinérance	Non chiffré		Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle
	CORZE	Etude école	Réflexion agrandissement ou déplacement	Non chiffré		Nombre de places supplémentaires
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Construction espace jeune	Construction d'un bâtiment adapté d'environ 100 m2 adapté à l'accueil d'une structure "espace jeunes" permettant d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition du bâtiment à la comcom pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse	250 000 €	ETAT	Nombre de jeunes bénéficiaires

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>11. Conforter la politique éducative et de soutien à la parentalité à travers un maillage structurant d'équipements et le renforcements des actions collectives avec les acteurs locaux</b>	TIERCE	Construction d'une cantine scolaire		Non chiffré		Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire
<b>14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluviale (voies d'eau et berges).</b>	CCALS	Construction d'un ponton à Morannes	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	72 000 €	LEADER	Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Construction d'un bac Morannes-Brissarthe	Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase)	60 000 €		Km du fleuve accessibles et praticables
	CCALS	Circuits PDIPR	Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique	10 000 €	DEPARTEMENT	Km d'itinérances VTT et équestre
	CCALS	Installation de glissières de Kayak	A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir	35 000 €	LEADER	Nombre de pratiquants supplémentaires

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>14. Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire, en particulier en valorisant une offre fluvestre (voies d'eau et berges).</b>	CCALS	Projet de voie verte le long de la Sarthe	Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA	18 000 €	LEADER	Km d'itinérances, pédestre, VTT et équestre
	CCALS	Boucles cyclables	Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.	20 000 €		Km d'itinérances VTT
<b>15. Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation.</b>	ETRICHE	Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du Moulin d'Yvray	Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l'église du bourg et rénovation de l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray	100 000 €	ETAT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MONTIGNE LES RAIRIES	Rénovation des portes de l'église	Rénovation des portes	8 000 €	ETAT DEPARTEMENT	Surface de bâti patrimonial rénové
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Mise en valeur du patrimoine communal	Installation d'une signalétique	10 000 €		
<b>17. Le développement d'une programmation culturelle de proximité</b>	CCALS	Achat de véhicule réseau des bibliothèque phase 2	Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)	Non chiffré		

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>18. La promotion de l'éducation à la culture et des enseignements artistiques (et sportifs).</b>	CORZE	Création d'un city stade	Installer un city stade au sein du terrain de tennis	80 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	LES RAIRIES	Création d'un city stade	Création d'un city stade pour répondre à la demande. Choix issu d'une concertation participative.	110 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire
	TIERCE	Réalisation/extension d'une salle de sports	Construire une salle dédiée aux activités sportives pour répondre à la demande	2 000 000 €	ETAT	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation
<b>19. Optimiser l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement (AIOA) des habitants dans leurs parcours d'accès aux droits et aux services</b>	CCALS	Création d'un poste animateur social	Animation du camion	Non chiffré		Nombre d'habitants accompagnés
<b>20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.</b>	CHEFFES	Revitalisation du centre bourg	Etude en cours grâce au dispositif cœur de village, Travaux de mise en sécurité, adduction eau potable, voie mixte piéton vélos	1 436 613 €	ETAT DEPARTEMENT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	CCALS	Aménagement d'un ABRI à vélo France Services Durtal et antenne à Seiches	Favoriser le déplacement écologique à vélo	8 000 €		Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos
	CCALS	Etude de faisabilité itinéraires cyclables prioritaires	Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires	Non chiffré		Nombre de km d'aménagements cyclables

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
<b>20. Dans un contexte institutionnel évolutif, accompagner le développement d'offres de mobilité de proximité.</b>	CCALS	Service de location de vélo à assistance électrique		150 000 €	ETAT	Nombre de locations/an
	CHEFFES	Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable cheffes tiercé	Raccordement liaison cyclable Cheffes-Tiercé	50 000 €		Nombre de km d'aménagements cyclables
	DURTAL	Plan de déplacement communal		Non chiffré		
	ETRICHE	Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare	Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales	200 000 €	ETAT	Nbr de km créés, fréquentation de la liaison
	HUILLE-LEZIGNE	Aménagement de la traversée de bourg	Aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourg de Huillé et le bourg de Lézigné	227 521,77 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
	MARCE	Aménagement traversée de bourg (sécurité, liaison douce, voies douces)	Travaux de voiries, voies partagées, zone 30,	350 000 €	ETAT	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés
<b>21. L'accès à la santé et au parcours de soin</b>	SEICHES SUR LE LOIR	Aménagement d'une maison médicale	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	361 522,29 €	ETAT	Nombre de professionnels de santé installés

Axes stratégiques	Mo	Intitulé du projet	Descriptif de l'action	Montant dépenses HT prévisionnel	Financeurs envisagés	Indicateurs évaluation
Projets recensés HORS CRTE	ETRICHE	Sécurisation du centre-bourg	Création d'une zone bleue (panneaux de signalisation + traçage) + réfection de trottoirs	200 000 €	ETAT DETR	
	ETRICHE	Rénovation des façades de l'école publique Alphonse Daudet	Rénovation des façades	100 000 €	ETAT	
	MONTIGNE LES RAIRIES	Réaménagement du bourg	Installation de feux pour faire réduire la vitesse	30 000 €	ETAT DEPARTEMENT AUTRE NON IDENTIFIE	
	DURTAL	Gendarmerie	Construction d'une nouvelle gendarmerie	1 308 044,82 €	ETAT	
	LES RAIRIES	Réfection de la rue des buttes	Rue des buttes	278 000 €	ETAT	
	LES RAIRIES	Cimetière	Agrandissement	86 000 €	ETAT	
	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	Réhabilitation sanitaire camping Morannes	Les structures actuelles du camping municipal de la commune, et notamment les sanitaires, sont vétustes et ne correspondent plus aux normes et attentes actuelles. De plus des travaux de mise en conformité PMR doivent être réalisés.	150 000 €	ETAT	

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
Description du projet à financer	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Durtal et Seiches</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Aménagement d'un abri à vélo France services Durtal et Seiches</i>	
	Description du projet	<i>Favoriser le déplacement écologique à vélo.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>8000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Nombre de places de stationnement sécurisées pour les vélos.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Morannes</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Construction d'un bac à Morannes-Brissarthe</i>	
	Description du projet	<i>Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase).</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>60000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Km de fleuve accessibles et praticables.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Boucles cyclables</i>	
	Description du projet	<i>Etude sur la connexion des boucles cyclables aménagées en 2020 vers les itinéraires cyclables nationaux.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>20000 €</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Km d'itinérances VTT</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Intitulé projet	<i>Acquisition d'un camion France service</i>	
	Description du projet	<i>La CCALS a répondu à un appel à projet de l'Etat afin d'acquérir et aménager un camping-car en un bus France service. En attente des résultats</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>1er trimestre 2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>76000 €</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Appel à manifestation pour le déploiement d'un Bus France Services itinérant</i>	<i>30000 €</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>16000 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>Agence Nationale de la cohésion des territoires et Banque des Territoires</i>	<i>30000 €</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Intitulé projet	<i>Déviation Daumeray</i>	
	Description du projet	<i>Aménagement d'une voirie pour l'accès à la ZA du Grand Clos</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>300000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Mètres linéaires de voirie rénovés.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Etude de faisabilité itinéraires cyclables prioritaires</i>	
	Description du projet	<i>Etudier les coûts de réalisation des itinéraires cyclables identifiés comme prioritaires</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de km d'aménagements cyclables.		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Tiercé</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Etude pour la reconversion de la friche</i>	
	Description du projet	<i>Reconversion de la friche de l'ancien site Granéo</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>30000 €</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>21000 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>FRES</i>	<i>9000 €</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Recyclage foncier (ha).</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Loir (rivière)</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Installation de glissières de Kayak</i>	
	Description du projet	<i>A pour but de faciliter la pratique du canoë-kayak sur le Loir.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>35000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>10000 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	<i>25000 €</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de pratiquants supplémentaires.		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1
	Arrondissement	Angers
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Cheffes
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Construction d'une micro-crèche</i>
	Description du projet	<i>Création d'un nouvel équipement pour l'accueil de 10 enfants de 0 à 3 ans</i>
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Achat du terrain : 1er trimestre 2022 Marché travaux : 2ème et 3ème trimestre 2022 Début des travaux : 4ème trimestre 2022</i>
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>  300,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>DETR</i>  105,000
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>  60,000
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>  Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>  Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>  Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>Eventuellement FEADER - LEADER</i>  43,000
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>CAF de Maine et Loire</i>  92,000
Indicateurs d'évaluation	Capacité théorique d'accueil collectif en crèche. Objectif : à minima maintien du nombre de places existantes.	

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Plan alimentaire territorial</i>	
	Description du projet	<i>PAT à l'échelle de la CCALS.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>145100 €</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>DRAF</i>	<i>66000 €</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>54100 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	<i>25000 €</i>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>	
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Intitulé projet	<i>Circuits PDIPR</i>	
	Description du projet	<i>Aménagement de deux circuits ouverts à la pratique du VTT et pratique équestre. Installation de balisage spécifique à ces pratiques et de signalétique.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>10000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>5,879.34 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>PDIPR</i>	<i>4 120,66 €</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Km d'itinérances VTT et équestre.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Morannes</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Construction d'un ponton à Morannes</i>	
	Description du projet	<i>Extension de la halte-fluviale de Morannes (2ème phase).</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>72000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>47000 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	<i>25000 €</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Km de fleuve accessibles et praticables.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Création d'un poste animateur social</i>	
	Description du projet	<i>Animation du bus France service</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'habitants accompagnés		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
Description du projet à financer	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Acquisition d'un véhicule pour la conseillère numérique</i>	
	Description du projet	<i>Déplacements quotidiens pour une offre itinérance</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle.		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Acquisition d'un camion véhicule pour le PIJ</i>	
	Description du projet	<i>Déplacements quotidiens pour l'itinérance.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bénéficiaires supplémentaires / économies d'échelle		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
Description du projet à financer	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Tiercé et Seiches</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Achat de véhicule réseau des bibliothèques phase 2</i>	
	Description du projet	<i>Achat de deux véhicules pour le réseau des bibliothèques (secteurs Tiercé et Seiches)</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Service de location de vélos à assistance électrique</i>	
	Description du projet	<i>Non renseigné.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>150000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Nombre de locations par an</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et Communauté de communes Vallée du Haut-Anjou</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Projet de voie verte le long de la Sarthe</i>	
	Description du projet	<i>Etude de faisabilité et d'impact en coopération avec la CCVHA.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>18000 €</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>3600 €</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>LEADER</i>	<i>14400 €</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Km d'itinérances pédestre, VTT et équestre.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1	
	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de CHEFFES	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de CHEFFES	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Revitalisation du centre bourg</i>	
	Description du projet	<i>La commune de Cheffes est engagée dans une démarche de requalification de l'ensemble des espaces publics de son centre bourg avec d'importants travaux de voirie sur la voie principale,</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : février 2022</li> <li>- la date de notification des marchés de travaux : mai 2022</li> <li>- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : juin 2022</li> </ul>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	1436613 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>DETR</i> <i>DSIL</i>	502 814 € (35%) 430 984 € (30%)
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	402815 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>Soutien aux investissements des communes (demande en cours)</i>	100000 €
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.		

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Cheffes</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Cheffes</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Voie partagée entre centre bourg et piste cyclable Cheffes/Tiercé</i>	
	Description du projet	<i>Raccordement liaison cyclables Cheffes-Tiercé.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>50000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Nombre de km d'aménagements cyclables.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
Description du projet à financer	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Cornillé-les-Caves</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Cornillé-les-Caves</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la salle des fêtes</i>	
	Description du projet	<i>Non renseigné</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>154300 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Baisse de la consommation énergétique.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE CORZÉ	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Corzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	CREATION D'UN CITY STADE	
	Description du projet	installer un city stade au sein du terrain de tennis	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<p>Indiquer aussi précisément que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : printemps 2022</li> <li>- la date de notification des marchés de travaux : été 2022</li> <li>- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : été 2022</li> </ul>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<u>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</u>	80000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	Agence Nationale du Sport 50%	40000 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	40000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	
	Si Cofinancement Département (€)		
	Si Cofinancement Région (€)		
	Si Cofinancements européens (€)		
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)			

Indicateurs d'évaluation	Surface d'espaces sportifs supplémentaire.
--------------------------	--

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Corzé</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Corzé</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Etude école</i>	
	Description du projet	<i>Réflexion agrandissement ou déplacement de l'école.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de places supplémentaires		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE CORZÉ	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Corzé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE	
	Description du projet	Assurer des économies d'énergie de ce bâtiment qui représente une passoire énergétique (mode de chauffage, changement huisseries)	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<p>Indiquer aussi précisément que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : printemps 2022</li> <li>- la date de notification des marchés de travaux : automne 2022</li> <li>- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : hiver 2022</li> </ul>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<u>Attention</u> : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)	137000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DSIL GP 60 %	82200 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	
	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	
	Si Cofinancement Département (€)	dossier en cours	
	Si Cofinancement Région (€)	dossier en cours	17,500
	Si Cofinancements européens (€)		
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	SIEML	9151 €	

Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m <sup>2</sup> /an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.
--------------------------	--

Observations éventuelles

projet difficilement réalisable avec une subvention en deça de 35%

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Durtal</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Durtal</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Plan de déplacement communal</i>	
	Description du projet	<i>Non renseigné.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1	
	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Commune de Durtal</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Commune de Durtal</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Réhabilitation énergétique du groupe scolaire et restaurant municipal</i>	
	Description du projet	<i>La commune de Durtal souhaite mener une politique de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux. Avec une superficie de plus de 2700 m<sup>2</sup>, la groupe scolaire et le restaurant scolaire constitue l'un des équipements les plus grands à chauffer. La commune s'est rapprochée du SIEML pour réaliser un audit énergétique qui débouchera sur un plan d'actions à mettre en oeuvre. Cet audit est en cours de réalisation. L'objectif est d'offrir un confort thermique optimal, en toute saison.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : février 2022 - la date de notification des marchés de travaux : mai 2022 - dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : été 2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	676 250 € (250 € par m <sup>2</sup> )
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'État sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	236 687,50 € (35%)
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	439 562,50 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>	
Indicateurs d'évaluation	<i>Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m<sup>2</sup>/an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.</i>		

## Projet d'investissement

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	3
Description du projet à financer	Arrondissement	Angers
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune d'Etriché
	Lieu d'implantation du projet	1 place de l'Eglise (église du bourg) et rue des Trois M
	Intitulé projet	<i>Rénovation de l'église du bourg et de la chapelle du Moulin d'Yvray</i>
Plan de financement	Description du projet	<i>Rénovation des façades + maçonnerie intérieure de l'intérieur de la chapelle du Moulin d'Yvray</i>
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Indiquer aussi précisément que possible :</i> - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif - la date de notification des marchés de travaux : nov. - les dates de début des travaux et d'achèvement de l
	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>
Indicateurs d'évaluation	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'État sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	
Indicateurs d'évaluation	Nbr de km créés, fréquentation de la liaison.	

## ment 2022

<i>de droite</i>
<i>Moulins (chapelle) à Etriché (49330)</i>
<i>Moulin d'Yvray</i>
<i>église du bourg et rénovation de</i>
<i>Il sera disponible : juin 2022 embre 2022 l'opération : janvier 2023</i>
100 000 HT
50,000
50,000
<i>Montant en euros</i>

## Projet d'investissement2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	4	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune d'Etriché	
	Lieu d'implantation du projet	chemin des Esnaudières, route de châteauneuf, Impasse de la Gare, Route de la Gare	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Création d'une liaison douce entre le hameau du Pont des Boires et le bourg via la gare</i>	
	Description du projet	<i>Graves sur des chemins ruraux + création d'une liaison piétonne et cyclable ex nihilo + signalisation de sécurité sur des voies communales</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>Indiquer aussi précisément que possible :</i> - la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : <b>septembre 2022</b> - la date de notification des marchés de travaux : <b>novembre 2022</b> - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération : <b>janvier 2023</b>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<b>200 000 HT</b>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Preciser si possible, le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<b>100,000</b>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<b>100,000</b>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>

Indicateurs d'évaluation	Nombre de km d'aménagements cyclables. Émissions de GES (teqCO2/hab). Objectif : être en conformité avec le PCAET.
--------------------------	---

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1
	Arrondissement	Angers,
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	Commune de Huillé-Lézigné
	Lieu d'implantation du projet	sur la commune de Huillé et de Lézigné
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Aménagement de la traversée de Bourg</i>
	Description du projet	<i>aménagement et sécurisation de la voirie et création d'une voie piétonne dans le bourd de Huillé et le bourd de Lézigné</i>
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : 1er semestre 2022 - la date de notification des marchés de travaux ; 1er semestre 2022 - les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération: 2ème semestre 2022</i>
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i> <span style="float: right;">227 521,77 € HT</span>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<i>DETR et DSIL</i> <span style="float: right;">79 632,65 €</span>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i> <span style="float: right;">147 889,15 €</span>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i> <span style="float: right;">Montant en euros</span>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i> <span style="float: right;">Montant en euros</span>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i> <span style="float: right;">Montant en euros</span>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i> <span style="float: right;">Montant en euros</span>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i> <span style="float: right;">Montant en euros</span>
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.	

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	<b>1</b>	
Description du projet à financer	Arrondissement	<b>Angers</b>	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>Commune nouvelle de Jarzé Villages</b>	
	Lieu d'implantation du projet	<b>Commune nouvelle de Jarzé Villages - Commune déléguée de Jarzé</b>	
	Intitulé projet	<b>Extension du restaurant scolaire et restructuration de la Mairie sur la commune déléguée de Jarzé</b>	
Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Description du projet	<b>Extension du restaurant scolaire afin de libérer la future salle du conseil municipal actuellement utilisée en salle de restauration.</b> <b>Restructuration totale de la Mairie pour accueillir le public ERP ainsi que des travaux de rénovation visant à une diminution de la consommation énergétique</b>	
		<b>Indiquer aussi précisément que possible :</b> <b>- Avant Projet Définitif :</b> <b>- Notification des marchés de travaux : Juin/Juillet 2022</b> <b>- Début des travaux : 09/2022 et achèvement de l'opération : 09/2024</b>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<b>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</b>  <b>1 350 000 € HT</b>	
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<b>DSIL CONTRAT DE RURALITE</b>	<b>472 500 € HT</b>
	Autofinancement (€)	<b>autofinancement de la collectivité</b>	
	Si Cofinancement EPCI (€)	<b>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</b>	
	Si Cofinancement Département (€)	<b>idem</b>	
	Si Cofinancement Région (€)	<b>Pacte Régional pour la ruralité - Fond de relance</b>	
	Si Cofinancements européens (€)	<b>idem</b>	
Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m <sup>2</sup> /an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.		

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	<b>1</b>	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<b>Angers</b>	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>Commune nouvelle de Jarzé Villages</b>	
	Lieu d'implantation du projet	<b>Commune nouvelle de Jarzé Villages - Commune déléguée de Jarzé</b>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<b>Rénovation énergétique des vestiaires de la salle des sports</b>	
	Description du projet	<b>Travaux d'isolation des vestiaires de la salle des sports de la commune déléguée de Jarzé</b>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<b>1er semestre 2022</b>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<b>100 000 € HT</b>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<b>DETR - DSIL</b>	<b>80 000 € HT</b>
	Autofinancement (€)	<b>autofinancement de la collectivité</b>	<b>20 000 € HT</b>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>	
Indicateurs d'évaluation	Consommation énergétique des bâtiments publics (kWh moyen consommé/m <sup>2</sup> /an). Objectif : être en conformité avec le PCAET.		

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	<b>4</b>	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<b>Angers</b>	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>Commune de Les Rairies</b>	
	Lieu d'implantation du projet	<b>Les Rairies</b>	
	Intitulé projet	<b>Agrandissement Mairie</b>	
Description du projet	<b><i>La commune des Rairies connaît actuellement une belle expansion et dépasse les 1 000 habitants. La volonté étant d'accroître également son offre de service public évoluant avec les demandes actuelles et futures. Il est prioritaire d'agrandir l'accès de la Mairie au public ainsi que ces services et de réaliser une restructuration du bâtiment administratif adapté,</i></b>		
Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<b><i>Avant projet : mars 2022 / notification des marchés : octobre 2022 / début des travaux et achèvement de l'opération : octobre 2023 à juin 2024</i></b>		
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<b><i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i></b>	<b>550,000</b>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<b><i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i></b>	<b>192,500</b>
	Autofinancement (€)	<b><i>autofinancement de la collectivité</i></b>	<b>357,500</b>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<b><i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i></b>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Département (€)	<b><i>idem</i></b>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Région (€)	<b><i>idem</i></b>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancements européens (€)	<b><i>idem</i></b>	<b>0 € HT</b>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<b><i>idem</i></b>	<b>0 € HT</b>	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de commerces de proximité. Objectif : à minima maintien du nombre de commerces déjà existants.		

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	2	
Description du projet à financer	Arrondissement	<b>Angers</b>	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>Commune de Les Rairies</b>	
	Lieu d'implantation du projet	<b>Les Rairies</b>	
	Intitulé projet	<b>City stade</b>	
Description du projet	<p><i>En matière de cohésion sociale et de volonté de maintien d'interaction au sein de la jeunesse des Rairies, le projet d'un city stade est réfléchi depuis plus d'un an par une commission en lien direct avec les jeunes du secteur pour répondre à une forte demande. Le choix de l'équipement et le lieu est issu d'une concertation participative. Sans foyer des jeunes sur le territoire communal ce lieu de rencontres et de loisirs sera primordial pour notre commune grandissante,</i></p>		
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<b>Avant projet : janvier 2022 / notification des marchés : mars 2022 / début des travaux et achèvement de l'opération : mars 2022 à juin 2023</b>	
Plan de financement		Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible, le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<b>38,500</b>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<b>71,500</b>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<b>0 € HT</b>
Indicateurs d'évaluation	Surface d'espaces sportifs supplémentaire.		

## Projet d'investissement 2022

<i>Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	ANGERS	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	COMMUNE DE MARCÉ COLLECTVITE LOCALE	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de marcé Rue Principale	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Aménagement de la traversée du bourg</i>	
	Description du projet	<i>liaison douce, limitation de vitesse 30, voie partagée et aménagement paysagé</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible 1er trimestre 2022</li> <li>- la date de notification des marchés de travaux 4e trimestre 2022</li> <li>- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération 1er semestre 2023</li> </ul>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	350,000	350,000
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR 122 500 DSIL 70 000	192,500
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	75,500
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	Amendes de Police	12,000
	Si Cofinancement Région (€)	FRDC	70,000
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Mètres de linéaires de circulation sécurisés et dédiés aux modes doux créés.		

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	2	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<b>Angers</b>	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>Commune de Montigné-Lès-Rairies (49430)</b>	
	Lieu d'implantation du projet	<b>Eglise de Montigné-Lès-Rairies</b>	
	Intitulé projet	<b>Rénovation des portes de l'église de Montigné-Lès-Rairies</b>	
Description du projet	<b>Décapage des portes, rebouchage, antirouille ferrure et finition, peinture satinée finition marron pour la double porte + une porte simple aux deux faces, ferrures des deux portes face extérieure</b>		
Description du projet à financer	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<b>Date de début des travaux : 2ème trimestre 2022 voir 3ème trimestre 2022</b>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'État envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<b>8,000 €</b>
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	<b>DETR B6 Patrimoine, édifices cultuels non protégés 35 %</b>	<b>2,800 €</b>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité 15%</i>	<b>1,200 €</b>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<b>Montant en euros</b>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>Edifice cultuel 50%</i>	<b>4,000 €</b>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<b>Montant en euros</b>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<b>Montant en euros</b>
Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)			
Indicateurs d'évaluation	Fréquentation annuelle des principaux sites touristiques.		

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité		
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Morannes sur Sarthe-Daumeray</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Morannes sur Sarthe-Daumeray</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Mise en valeur du patrimoine communal</i>	
	Description du projet	<i>Installation d'une signalétique.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>10000 €</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation			

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
	Rang de priorité	1	
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Arrondissement	ANGERS	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY - MORANNES	
	Lieu d'implantation du projet	COMMUNE DE MORANNES Rue du stade	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<b>CONSTRUCTION D'UN ESPACES JEUNES à MORANNES</b>	
	Description du projet	Construction d'un bâtiment d'environ 100 m <sup>2</sup> adapté à l'accueil d'une structure "Espace Jeunes" devant permettre d'accueillir les adolescents de la commune âgés de 10 à 17 ans. Mise à disposition de ce bâtiment à la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) pour l'exercice de sa compétence enfance-jeunesse,	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<p>Indiquer aussi précisément que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date à laquelle l'Avant Projet sommaire ou définitif sera disponible : AVRIL 2022</li> <li>- la date de notification des marchés de travaux : JUILLET 2022</li> <li>- les dates de début des travaux et d'achèvement de l'opération: DEBUT TRAVAUX SEPT 2022 FIN TRAVAUX FEV 2023</li> </ul>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)		250.000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR 35%	87.500 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	87.500 €
	Si Cofinancement EPCI (€)	Demande à effectuer auprès de la CCALS 30%	75.000 €
	Si Cofinancement Département (€)	Recherche en cours des autres financements possibles	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Inidcateurs d'évaluation	Nombre de jeunes fréquentant les espaces jeunes. Objectif : actions pour augmenter cette fréquentation.		

## Projet d'investissement

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1	
	Arrondissement	Angers	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	Commune de Seiches-sur-le-Loir	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Seiches-sur-le-Loir	
Description du projet à financer	Intitulé projet	Aménagement d'une maison médicale	
	Description du projet	Acquisition d'un ancien office notarial et réhabilitation du bâtiment en un cabinet médical permettant d'accueillir 4 médecins généralistes.	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	Acquisition début 2022 - APS début 2022 - Travaux mi-2022 - Livraison fin 2022.	
nancement	Coût projet HT (€)	Acquisition : 305 000,00 € Travaux : 49 022,29 € Frais divers : 7 500,00 € <hr/>	361,522.29 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DET R DSIL	108 456,68 € 108 456,68 €
	Autofinancement (€)	autofinancement de la collectivité	144,608.93 €

Plan de financement	Si Cofinancement EPCI (€)	Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite	Montant en euros
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	Montant en euros
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	Montant en euros
Indicateurs d'évaluation	Nombre de personnels de santé par habitant.		

## Projet d'investissement en 2022

Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité		
Description du projet à financer	Arrondissement	<i>Angers</i>	
	<b>Collectivité demanderesse maître d'ouvrage</b>	<i>Tiercé</i>	
	Lieu d'implantation du projet	<i>Tiercé</i>	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Construction d'une cantine scolaire</i>	
	Description du projet	<i>Non renseigné.</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>2022</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)	<i>Attention : ne prendre en compte que les dépenses éligibles au financement de l'Etat envisagé. Les dépenses d'assiette des subventions ne correspondent pas forcément au coût global du projet. (cf DSIL par exemple)</i>	<i>Non chiffré</i>
	Montant de financement de l'Etat sollicité (€)	<i>Préciser si possible le nom de la subvention de l'Etat sollicitée pour le projet et/ou le service éventuellement identifié</i>	<i>Montant en euros</i>
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement EPCI (€)	<i>Détailler ici en précisant si la ou les subventions ont été obtenues ou si la demande a seulement été faite</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
Indicateurs d'évaluation	<i>Nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire.</i>		

Observations éventuelles

## Projet d'investissement 2022

<i>Données de la demande de subvention : remplir la ou les 2 colonnes de droite</i>			
Demandeur maître d'ouvrage et Localisation du projet	Rang de priorité	1	
Description du projet à financer	Arrondissement	Angers	
	Collectivité demanderesse maître d'ouvrage	<b>COMMUNE DE TIERCE</b>	
	Lieu d'implantation du projet	Commune de Tiercé	
Description du projet à financer	Intitulé projet	<i>Réalisation /extension d'une salle de sports.</i>	
	Description du projet	<i>Il s'agit de construire une salle de sports destinée aux activités sportives . Un demande existe . Les équipement existants sur la commune sont insuffisants . Cet équipement permettrait d'accueillir des disciplines différentes dans un souci de mutualisation .</i>	
	Calendrier prévisionnel des travaux et de réalisation des dépenses	<i>L'avant projet est en cours d'élaboration . La commune de Tiercé a fait appel pour cela à un Assistant à Mairie d'Ouvrage . La consultation devrait se faire en début d'année. Les travaux commenceront au cours du seconds semestre.</i>	
Plan de financement	Coût projet HT (€)		2,000,000 €
	Montant de financement de l'État sollicité (€)	DETR	700 000 € (35%)
	Autofinancement (€)	<i>autofinancement de la collectivité</i>	700,000 €
	Si Cofinancement EPCI (€)		<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Département (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancement Région (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Cofinancements européens (€)	<i>idem</i>	<i>Montant en euros</i>
	Si Autres cofinancements (préciser nature et montant en €)	DSIL	600 000 € (30%)
Indicateurs d'évaluation	Surface d'espaces sportifs supplémentaire / fréquentation.		

## Annexe 6 : Soutiens financiers accordés par l'État au territoire Anjou Loir et Sarthe en 2020-2021

Le tableau ci-après présente les financements apportés au territoire (tous porteurs de projet confondus) dans le cadre de France relance entre septembre 2020 et fin 2021.

Sous-Axe	Mesures du plan de relance	Dispositifs	Bénéficiaires	Montant de l'aide
Biodiversité, lutte contre l'artificialisation	Densification et renouvellement urbain : aide à la densification	Aide à la relance de la construction durable (maires bâisseurs, densificateurs)	2	16 500,00 €
	Densification et renouvellement urbain : fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé	Recyclage foncier des friches Recyclage foncier des friches #2	2 1	100 000,00 € 150 000,00 €
Infrastructures et mobilités vertes	Accélération des travaux d'infrastructures de transport	Diagnostic des ponts des collectivités territoriales	3	19 341,00 €
Mise à niveau numérique de l'Etat, des territoires et des entreprises	Numérisation des TPE, PME et ETI	Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur) Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur (guichet industrie du futur) #2	8 4	1 551 941,00 € 1 114 444,00 €
	Transformation numérique de l'Etat et des territoires	Continuité pédagogique - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires Dématerrialiser ou améliorer l'expérience d'une démarche administrative en ligne	5 1	79 756,00 € 10 800,00 €
	Soutien à l'export	Chèques relance export	9	13 376,00 €
Rénovation énergétique	Rénovation des bâtiments publics	Rénovation énergétique des bâtiments des communes (DSIL rénovation énergétique)	4	509 057,00 €
	Rénovation énergétique des bâtiments privés	MaPrimeRénov'	32	1 233 410,00 €
Souveraineté technologique	Relocalisation : sécuriser nos approvisionnements stratégiques	Résilience	1	800 000,00 €
Transition agricole	Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer	Aide à la production de graines et de plants pour les pépiniéristes privés	1	18 400,00 €
	Renouvellement et développement des agro-équipements nécessaires à la transition agro-écologique et à l'adaptation au changement climatique	Aide au renouvellement des agro-équipements nécessaires à la transition agro-écologique	9	63 895,00 €
<b>Total Résultat</b>			<b>82</b>	<b>5 680 920,00 €</b>

Le tableau ci-dessous présente plusieurs financements de l'État hors plan de relance qui sont apportés au territoire en appui des principales démarches territoriales et/ou contractuelles. Ce recensement n'est pas exhaustif ; il ne comprend pas, en particulier, les soutiens apportés sur des périmètres intégrant ou recoupant le territoire Anjou Loir et Sarthe. Pour autant, ce territoire peut en bénéficier ; c'est le cas des dispositifs portés à l'échelle départementale ou encore des actions portées dans le cadre des Contrats Territoriaux Eau (plus de 1,5 M€ pour 2021 sur le CT Eau BVAR 2021-2023).

politique publique	type de soutien	dispositif ou projet	Bénéficiaires	Montant de l'aide
Culture	DRAC	Actions culturelles CLEA Aide au projet musical Travaux d'entretien et de restauration de Monuments Historiques	1 1 4	28 000,00 € 8 000,00 € 117 560,05 €
<b>Culture Résultat</b>			<b>6</b>	<b>153 560,05 €</b>
Territoires		Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	18 7	1 425 430,32 € 567 598,46 €
<b>Territoires Résultat</b>			<b>25</b>	<b>1 993 028,78 €</b>
Transition écologique	Soutien Agence de l'eau Loire Bretagne	Animation de l'opération groupée de réhabilitation de 30 ANC (2ème tranche) Dépenses exceptionnelles de déshydratation et de transport de boues de Durtal, de Jarzé, de Morannes, de Seiches sur Le Loir et des Rairies (49). Equipements d'autosurveilance sur 12 systèmes d'assainissement de la Cdc Inventaire des zones humides sur le territoire de la CC Anjou Loir et Sarthe - SAGE Sarthe Aval et SAGE Loir - 2020 Réhabilitation de 30 installations d'ANC dans le cadre de la convention de mandat signée le 02/04/2019 (2ème tranche) Renforcement de la capacité de pompage du poste de relevage de Montreuil sur la commune de Seiches (49)	1 1 1 1 1 1	9 000,00 € 61 881,55 € 149 800,00 € 45 000,00 € 76 500,00 € 105 000,00 €
		Soutien ADEME (Collectivité)	1	75 000,00 €
		Soutien ADEME (Entreprise)	1	13 892,50 €
		Etude de faisabilité pour l'installation d'une chaudière biomasse sur l'exploitation à Corzé (49)	1	3 430,00 €
<b>Transition écologique Résultat</b>			<b>9</b>	<b>539 504,05 €</b>
<b>Total Résultat</b>			<b>40</b>	<b>2 686 092,88 €</b>

**Liste des actions soutenues par la Région des Pays de la Loire en faveur des collectivités locales du territoire dans le cadre du Plan de relance régional**

Bénéficiaire	Localisation	Intitulé op	Date d'attribution de l'aide	Section	Montant voté
COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	MORANNES	Fonds école : Extension de l'école publique - création d'une bibliothèque scolaire	23/09/2021	Investissement	9 167,00 €
COMMUNE DES RAIRIES	LES RAIRIES	FRDC : Construction d'un city stade	21/05/2021	Investissement	22 000,00 €
COMMUNE NOUVELLE JARZE VILLAGES	JARZE	FRDC : Aménagement d'un cheminement piéton	12/02/2021	Investissement	7 660,00 €
COMMUNE NOUVELLE JARZE VILLAGES	JARZE	Fonds école : Extension du restaurant scolaire	19/11/2021	Investissement	21 902,00 €
MAIRIE DE CHEFFES	CHEFFES	FRDC : Démolition et désamiantage de bâtiments pour la construction de logements sociaux	12/02/2021	Investissement	11 967,00 €
COMMUNE DE HUIILLE LEZIGNE	LEZIGNE	PLRIC : Réhabilitation et extension du restaurant scolaire	19/11/2021	Investissement	40 266,00 €
COMMUNE DE HUIILLE LEZIGNE	LEZIGNE	PLRIC : Aménagement du carrefour RD 135	19/11/2021	Investissement	31 343,00 €
COMMUNE DE MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	MORANNES	PLRIC : Travaux d'aménagement et de sécurisation de deux carrefours	21/05/2021	Investissement	34 131,00 €
COMMUNE DES RAIRIES	LES RAIRIES	PLRIC : Travaux de sécurisation de la voirie	21/05/2021	Investissement	74 574,00 €
MAIRIE DE CHEFFES	CHEFFES	PLRIC : Rénovation et extension de la salle communale polyvalente Val Saint Sulpice	12/02/2021	Investissement	75 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	ETRICHE	La construction d'un atelier relais à Étriché	23/09/2021	Investissement	55 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	SEICHES-SUR-LE-LOIR	La construction de deux ateliers relais à Seiches sur le Loir	23/09/2021	Investissement	165 000,00 €
ANJOU LOIR ET SARTHE	TIERCE	Une liaison cyclable Cheffes-Tiercé	23/09/2021	Investissement	77 400,00 €
COMMUNE DE SEICHES SUR LE LOIR	SEICHES-SUR-LE-LOIR	La construction d'un Club House Multi sport	23/09/2021	Investissement	59 600,00 €
COMMUNE D ETRICHE	ETRICHE	La rénovation énergétique de la salle des fêtes d'Étriché	23/09/2021	Investissement	70 000,00 €
					<b>755 010,00 €</b>